BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

2011 ANNUAL REPORT

bankofcanada.ca

The *Annual Report* is available on the Bank of Canada's website at **bankofcanada.ca**

For further information, contact:

Publication Information
Communications Department
Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9
Telephone: **613 782-8111; 1 800 303-1282** (toll free in North America)
Email: **info@bankofcanada.ca**
Website: **bankofcanada.ca**

ISSN 1914-5691 (Print)
ISSN 1487-0452 (Online)
© Bank of Canada 2012

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Mark Carney
Governor – Gouverneur

29 February 2012

The Honourable James M. Flaherty, PC, MP
Minister of Finance
140 O'Connor Street
21st Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Minister,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2011 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2011.

Yours sincerely,

The Bank's Compass

As a public institution and a workplace, we take our bearings from our commitment to Canadians, to excellence and to one another.

Our commitment to Canadians

To promote the economic and financial welfare of Canada, we

- conduct monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
- promote the safety and efficiency of Canada's financial system
- supply quality bank notes that are readily accepted and secure against counterfeiting
- provide efficient and effective funds-management services
- communicate our objectives openly and effectively and stand accountable for our actions

Our commitment to excellence

Building on our strengths, we aim to meet our commitment to Canadians through performance that is second to none among the central banks of the world.

We strive for excellence through leading-edge research and analysis, through partnerships within the Bank and with outside organizations, and through

- innovation in all aspects of our work
- leadership that spurs us on to new success
- integrity in our business and in our actions
- diversity of people and ideas

Our commitment to one another

We aim to achieve our best in a workplace where we

- communicate clearly and openly
- share knowledge and experience
- develop our talents and careers
- recognize those who live up to our commitments
- respect one another and our lives outside work

Contents

Message from the Governor 1

The Year at a Glance 4

The Bank in 2011 5

- The Bank of Canada's Mandate 5
- The Medium-Term Plan 5
- Key Achievements 6
  - Monetary Policy 6
  - Financial System 9
  - Currency 11
  - Funds Management 13
  - Our People and Work Environment 14

Financial Highlights 18

Board of Directors and Management of the Bank 20

- Role of the Board 21
- Management of the Bank 23
- Risk Management—Highlights 24

Management's Discussion and Analysis 26

- The Bank's Operating Environment 26
- Capability to Deliver Results 30
- Risk 33
- Performance Against Plan 36
- Financial Discussion 38

Financial Statements 45

Senior Officers 92

Message from the Governor

2011 was a challenging year for the global economy as it marked the end of a decades-long process of steadily increasing leverage in advanced economies. The resulting market volatility, risk aversion, fiscal austerity and declining confidence prompted central banks in major advanced economies to expand the frontiers of unconventional monetary policy.

Amid this global turbulence, Canada's macroeconomic policy framework has stood us well. All of the economic output and the jobs lost during the last recession have been recovered, and private domestic demand is now higher than its pre-crisis peak. To support Canadian economic growth in the face of serious headwinds from abroad, the Bank of Canada provided considerable monetary policy stimulus in 2011, maintaining its policy interest rate at the exceptionally low rate of 1 per cent throughout the year.

The Bank sets monetary policy consistent with achieving the 2 per cent inflation target over the medium term. Although one-off factors briefly pushed total CPI inflation above the Bank's 1 to 3 per cent inflation-control range, underlying inflation pressures remained well contained throughout 2011, and inflation expectations well anchored.

Periods of economic uncertainty underline the importance of maintaining the Bank's credibility and clearly communicating its policy priorities, tools and tactics. Monetary policy works most effectively when Canadians understand what the Bank is doing and why. 2011 provided us with many opportunities to engage Canadians on our monetary policy goals and actions. The Bank's Governing Council mounted an intensive program of outreach events, speeches and media appearances.

One of the most significant decisions during 2011 was the renewal of the inflation-targeting agreement with the Government of Canada, to the end of 2016. The target continues to be 2 per cent total CPI inflation, the midpoint of a 1 to 3 per cent inflation-control range. A clear, credible inflation target is the cornerstone of a monetary policy framework that has served Canada exceptionally well. Inflation has averaged very close to 2 per cent over the past 20 years, and the standard deviation of inflation has fallen by roughly two-thirds. In other words, inflation has become low, stable and predictable.

As a result, Canadians have benefited in a number of important ways. An improved inflation environment has allowed consumers and businesses to manage their finances with greater certainty about the future purchasing power of their savings and income. Interest rates have also been lower in both nominal and real terms across a range of maturities. More broadly, low, stable and predictable inflation has helped to encourage more stable economic growth in Canada and lower and less-variable unemployment.

The experience since the last renewal of the inflation-control agreement in 2006 has underscored these benefits, especially the relative stability of Canada's economy during the recent global economic and financial crisis, the largest in 75 years.

The inflation-targeting framework remains flexible: the most appropriate time horizon for returning inflation to target will vary depending on the nature and persistence of the shocks buffeting the economy. Properly deployed, this flexibility reduces output volatility and the possible buildup of financial imbalances. This flexibility is possible because of the Bank's credibility and its demonstrated success in keeping inflation low, stable and predictable.

During 2011, the Bank increased its involvement in international and domestic efforts to strengthen the global financial system. In the international arena, the Bank worked with the federal government and partner agencies to help to advance international regulatory reform, especially with regard to the Basel III capital and liquidity requirements for banks. Other areas of focus have been global liquidity, market-based financing and the development of central counterparties for over-the-counter derivatives.

Domestically, Bank staff were working with federal and provincial partners and market participants to develop more robust market infrastructure for repo, fixed-income and over-the-counter derivatives products. The Bank made significant progress toward improving the processes and systems that support Government of Canada debt auctions and other domestic market operations. We believe these initiatives will significantly enhance the resilience of the Canadian financial system over the medium term.

In a rapidly evolving environment, the Bank continued to improve its assessment and communication of risks to the stability of the Canadian financial system. Risks were judged to be high and to have increased in the second half of 2011 as the European sovereign debt crisis worsened and the global economic outlook weakened. Domestically, the high and rising debt loads of Canadian households continued to be a significant vulnerability.

One of the Bank of Canada's main functions is to serve as fiscal agent for the Government of Canada. During 2011, in that role, the Bank implemented the government's new medium-term debt strategy and helped to develop and begin operation of the government's prudential liquidity plan, assuring the government's ability to meet its payment obligations, even during periods of market stress.

The most tangible product of the Bank's work passes through the hands of Canadians every day—our bank notes. In 2011, I had the honour, along with the Minister of Finance and the Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police, to unveil Canada's next generation of bank notes. This series is the first in Canada to be printed on a polymer material. The security features in the new notes are a significant advance in the Bank's ongoing efforts to deter counterfeiting. These notes are more economical, lasting at least 2.5 times longer than conventional cotton-based paper notes. At the end of their lifespan, they will be recycled in Canada, making them greener as well. The $100 note was issued in November 2011. The $50 note will be issued this spring, while the $20 note will begin circulating in late 2012. The $10 and $5 denominations will be issued by the end of 2013.

During 2011, the Bank undertook several initiatives to ensure that it is well positioned to fulfill its mandate in the years to come. These efforts included new split operations of critical functions and further development of a detailed plan to renew the aging infrastructure at the Bank's head office complex. The Bank also implemented its new total compensation program to help the Bank recruit and retain the talent it needs.

It is imperative that we continuously improve the efficiency and effectiveness of our operations. In 2011, the Bank completed a Corporate Effectiveness Program to ensure that we could continue to invest in the people, infrastructure and research needed to deliver on our objectives while also respecting the federal government's guidance to hold operational spending at 2010 levels through 2012. As part of this program, difficult decisions were made that resulted in the reduction of about 7 per cent of the Bank's workforce. Where possible, these reductions occurred through retirements, the elimination of vacant positions and normal attrition. I commend my colleagues for the professionalism with which they managed this process, and I am grateful for the ongoing commitment of the Bank's dedicated staff during this challenging exercise.

2011 was a year in which economic and financial policies were tested around the world. The trying times and market turmoil fuelled intense debates on the role of governments and central banks. In periods such as this, it is easy to lose focus. We have not done so.

The Bank will continue to conduct monetary policy to keep inflation low, stable and predictable so that Canadian households and firms can invest and plan for the future with confidence. We will carry on our work with the federal government and other regulatory agencies to ensure that Canada's financial system remains resilient and efficient in bad times as well as good. We will continue to issue bank notes that Canadians can use with confidence. Finally, we will be prudent managers of the Government of Canada's debt and foreign exchange assets, and of our own operations.

This *Annual Report* is a testament to the Bank's work in 2011 to fulfill its ongoing mandate to promote the economic and financial well-being of Canadians. We are confident that the bold policy initiatives and clear-sighted managerial decisions we have taken in 2011 will serve us well as we face the challenges and opportunities ahead.

Mark Carney

Governor

The Year at a Glance

- The Canadian economy grew at a moderate pace and inflation expectations remained well anchored in 2011, despite the challenging and uncertain global economic environment.
- The Bank renewed its inflation-control agreement with the Government of Canada for an additional five-year period, maintaining the inflation target at 2 per cent.
- The Bank made a significant contribution to international regulatory reform in 2011, notably with regard to the development of the Basel III capital and liquidity requirements for banks.
- The Bank made progress in establishing more resilient financial market infrastructure, both in Canada and globally.
- Confidence in bank notes remained high in 2011, and the level of counterfeiting remained well below the Bank's target of 50 parts per million.
- With the issuance of the $100 note in November, a new series of more secure and longer-lasting bank notes printed on polymer was launched in 2011.
- The Bank collaborated with the federal government in the development and implementation of the government's prudential liquidity plan, ensuring that the government can meet its financial obligations even during periods of market stress.
- The Bank completed the implementation of its new total compensation program with a view to strengthening its ability to attract and retain the talent it needs.
- Operational resilience was strengthened through improvements made to the Bank's data centres and backup recovery site.

The Bank in 2011

The Bank of Canada's Mandate

The Bank of Canada Act is the Bank's legislative framework, which sets out its governance structure as well as its mandate to "promote the economic and financial welfare of Canada."

The Bank strives to meet this mandate through its work in four core areas of responsibility:

Monetary policy. The Bank contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this goal have been guided by a clearly defined inflation target.

Financial system. The Bank promotes a stable and efficient financial system in Canada and internationally. To this end, the Bank oversees Canada's key payment, clearing and settlement systems; acts as lender of last resort; assesses risks to financial stability; and contributes to the development of financial system policies.

Currency. The Bank designs, produces and distributes Canada's bank notes and replaces worn notes. It deters counterfeiting through leading-edge bank note design, public education and collaboration with law-enforcement agencies.

Funds management. The Bank provides effective and efficient funds-management services for the Government of Canada, as well as on its own behalf and for other clients. For the government, the Bank provides treasury-management services and administers and advises on the public debt and foreign exchange reserves. In addition, the Bank provides banking services to foreign central banks, as well as to critical payment, clearing and settlement systems.

The Medium-Term Plan

To meet its mandate in a changing environment, the Bank develops a medium-term plan every three years. The current plan, *Achieving Excellence Together*, sets priorities for the 2010–12 period (available on the Bank's website: About the Bank>Management and corporate governance).

The plan sets out the key priorities for each of the Bank's four main functions: monetary policy, financial system, currency and funds management. At the corporate level, the plan also identifies three main priorities for 2010–12:

(i) **Conducting leading research and policy analysis**. To improve its capacity to respond to increasingly complex challenges in the economy and the financial system, the Bank conducts research and analysis to enhance its policy frameworks and strengthen its contributions to international discussions of economic and financial policy issues. Important areas of focus in 2011 were to complete the Bank's research agenda on the monetary policy framework, and to continue research and analysis of issues concerning system-wide financial stability.

(ii) **Strengthening business resilience and infrastructure**. The Bank must be able to carry out its critical business functions, even during disruptions such as power outages and pandemic alerts. To that end, the Bank will continue to increase the resilience and robustness of its business-continuity arrangements, notably by implementing "split operations" and pursuing plans to house the Bank's primary and secondary data centres. The Bank is also renewing its infrastructure by updating key elements of its head office complex and by refining its information technology strategy.

(iii) **Attracting, retaining and engaging quality staff**. In response to demographic trends, an increased need for specialized skills and changing labour markets, the Bank is focused on attracting, retaining and engaging staff. The Bank has renewed its total compensation strategy and is strengthening its talent-acquisition and career-development programs, promoting leadership effectiveness, improving the management of information, and refining its succession-planning strategy.

In 2010, the Bank launched a Corporate Effectiveness Program to ensure that it could achieve its priorities while being consistent with federal guidelines to contain expenditures and hold operational spending at 2010 levels through 2012. Information on the impact of this program in 2011 can be found in Our People and Work Environment (page 14), as well as in Management's Discussion and Analysis (page 26).

Key Achievements

Monetary Policy

Experience has shown that the most important contribution that monetary policy can make to the economic welfare of Canadians is to keep inflation low, stable and predictable. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this objective have been guided by a clearly defined inflation-control target. In 2011, this target was renewed by the Bank and the Government of Canada for another five years.

Monetary policy decisions must be forward looking. They rely importantly on the current analysis, forecasting and research activities of the Bank's economists, as well as on information drawn from external sources. Given the structure of Canada's economy, analysis of the external environment plays an important role in monetary policy decision making. In 2011, a weak recovery in the United States and the sovereign debt crisis in Europe posed serious challenges for the Canadian economy. In this context, the Bank maintained its policy rate at 1 per cent throughout the year, keeping considerable monetary policy stimulus in place. Detailed economic analysis and explanation of the Bank's monetary policy is published quarterly in the *Monetary Policy Report*.

Key Achievements in 2011

- The Canadian economy continued to grow at a moderate pace and inflation expectations remained well anchored, despite the challenging and uncertain global economic environment.
- Total CPI inflation, boosted by increases in energy and food prices and by base-year effects related to the introduction of the harmonized sales tax (HST) in Ontario and British Columbia in July 2010, temporarily exceeded the upper bound of the 1 to 3 per cent inflation-control range (**Chart 1**). Core inflation, however, remained close to 2 per cent throughout the year.

Chart 1: **Total CPI inflation temporarily exceeded the upper bound of the inflation-control range; however, core inflation remained close to 2 per cent throughout the year**
Year-over-year percentage change, monthly data

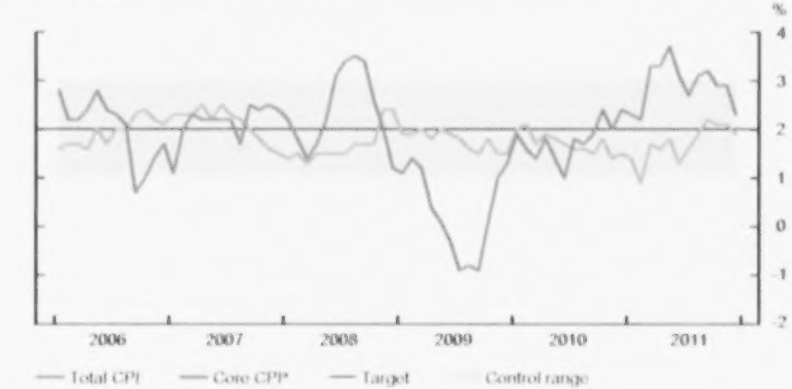

a. Consumer price index excluding eight of the most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

Source: Statistics Canada

Last observation: December 2011

- The Bank's inflation-control agreement with the Government of Canada was renewed for five years, ending 31 December 2016. The inflation target continues to be 2 per cent, the midpoint of the 1 to 3 per cent inflation-control range, with inflation defined as the 12-month rate of change in the total CPI (**Box 1**).
- In support of the renewal of the inflation-control agreement, the Bank completed an ambitious multi-year research effort to examine potential improvements to its monetary policy framework.
- The Bank enhanced the analytic tools it uses to support monetary policy, with a focus on improving its analysis of the linkages between the financial sector and the real economy.
- The Bank continued to play an important role in international forums in 2011 by advancing the G-20 Framework for Strong, Sustainable and Balanced Growth, leading discussions on reform of the international monetary system and conducting research on the determination of commodity prices.

Box 1

Renewal of the Inflation-Control Agreement

In November 2011, the Bank renewed its inflation-control agreement with the Government of Canada for an additional five-year period ending 31 December 2016. The inflation target remains at 2 per cent, the midpoint of a 1 to 3 per cent control range, and it will continue to be defined in terms of the 12-month rate of change in the total CPI.

The effectiveness of Canada's inflation-targeting regime is well established. Since 1995, when Canada adopted a 2 per cent inflation target, inflation has averaged close to 2 per cent, and its variability has fallen by roughly two-thirds compared with the previous two decades. Canadians have benefited from low, stable and predictable inflation in a number of important ways:

- consumers and businesses have enjoyed greater certainty about the future purchasing power of their savings and income;
- nominal and real interest rates have been lower; and
- Canada has experienced more stable economic growth and lower, less-variable unemployment.

The relative stability of Canada's economy during the recent global economic and financial crisis underscored the benefits of flexible inflation targeting. The crisis of 2008–09 was larger than any shock the Canadian economy had previously experienced under inflation targeting, putting the regime to an unprecedented test. The value of the framework and its inherent flexibility were clearly demonstrated during this period.

A multi-year research program informed the renewal of the target. This research focused on three issues:

- **The optimal level of the target.** While the prospective benefits of a lower inflation target may be greater than previously estimated, recent experience points to important risks associated with the zero lower bound on interest rates.
- **The relative merits of a price-level target (PLT).** It is not clear that the theoretical advantages of PLT in providing for greater long-term price-level certainty and greater short-term macroeconomic stability would outweigh the costs and risks of moving away from the current framework.
- **The extent to which monetary policy should take financial stability considerations into account.** While not the first or even the second line of defence, monetary policy might—in exceptional circumstances—be an appropriate tool to support financial stability. A framework anchored on a solid and credible inflation target provides the flexibility for monetary policy to play this exceptional role.

The Bank will continue its research into potential improvements to the monetary policy framework over the course of the agreement period.

Additional information about inflation targeting and the renewal of the inflation-control target can be found on the Bank's website (Monetary Policy>Inflation).

The Bank of Canada's Fellowship Program

The Bank of Canada's Fellowship Program helps to foster excellence in research and analysis and to develop partnerships with experts outside the Bank in areas important to its mandate. Through this program, two research awards are available for academics working at Canadian universities.

The **Fellowship Award** is designed to recognize established researchers in Canada and is granted for a five-year term. In 2011, the recipients of this award were Professor Randall K. Morck of the University of Alberta and Professor Gregor W. Smith of Queen's University. Professor Morck's current research focuses on the behaviour of financial institutions, the associated linkages between the financial sector and the macroeconomy, and how these linkages affect monetary policy. Professor Smith's current research relates to econometric work on labour force participation decisions, portfolio models and behavioural perspectives on financial decisions.

The **Governor's Award** recognizes outstanding academics at a relatively early stage in their careers and is granted for a two-year period. The 2011 recipient of the Governor's Award was Professor Thorsten V. Koeppl of Queen's University. Professor Koeppl's current research examines various aspects of the stability of financial markets that operate without formal trading and clearing arrangements, such as over-the-counter markets.

Additional details about the Fellowship Program, as well as a list of current and previous recipients of Fellowship and Governor's awards, can be found on the Bank's website (Publications and Research>Research>Fellowship Program).

Financial System

The Bank promotes the stability and efficiency of Canada's financial system by providing liquidity; overseeing key domestic payment, clearing and settlement systems; participating in the development of financial system policies in Canada and globally; and assessing and communicating risks to the overall stability of the financial system. The Bank shares responsibility for the stability of the financial system with other federal financial regulatory authorities. Ultimately, the Minister of Finance is responsible for the sound stewardship of the financial system.

In 2011, the four major challenges were: (i) internationally, to advance the comprehensive G-20 program of reforms to strengthen the resilience of the global financial system; (ii) to implement these reforms in Canada, notably with regard to financial system infrastructure; (iii) to assess the evolution of risks to the stability of the financial system in light of changing economic and financial conditions; and (iv) to remain ready to implement an appropriate policy response in the event that risks materialized.

Key Achievements in 2011

- The Bank contributed significantly to the advancement of international regulatory reform in 2011, especially with regard to the Basel III capital and liquidity requirements for banks. It participated actively in key international forums, including the Financial Stability Board, the Committee on the Global Financial System, the Basel Committee on Banking Supervision, and the Committee on Payment and Settlement Systems. The Bank also participated in many international working groups and committees, making important contributions to reports on global liquidity; market-based financing (i.e., shadow banking); access arrangements for central counterparties for over-the-counter (OTC) derivatives; the system-wide effects of liquidity regulation; and a framework for identifying global systemically important banks.

- In collaboration with its partners, the Bank contributed to strengthening financial market infrastructure in Canada and globally. To implement the G-20 commitment to reform OTC derivatives markets, Bank staff helped to design arrangements for the central clearing of OTC derivatives at the global level, and examined policy options for Canada with a view to informing a decision in 2012. The Bank worked with the Canadian Derivatives Clearing Corporation and market participants to develop central counterparty services for the Canadian repo and fixed-income markets to ensure that new services offered meet applicable international standards.
- In a challenging environment, the Bank strengthened its monitoring and communication of risks to the stability of the Canadian financial system. The Bank judged that the overall level of risk was high and had increased markedly in the second half of 2011, owing primarily to an escalation of the sovereign debt crisis in the euro area and a weaker outlook for the global economy. The main source of domestic risk was judged to be the elevated levels of household debt, which make this sector vulnerable to adverse shocks. Risk assessments were communicated in the *Financial System Review* and in numerous speeches by members of the Bank's Governing Council.
- The Bank strengthened its tools and analytic framework for assessing system-wide risks and vulnerabilities. Notable accomplishments in 2011 were developing and applying a framework to assess the system-wide impact of shocks that might occur and refining the analysis of household vulnerabilities.
- The Bank made significant progress toward improving the processes and systems that support government debt auctions and other domestic market operations.

The Financial Stability Board

The Financial Stability Board (FSB) is an international agency dedicated to building a more resilient and efficient global financial system.[1] It coordinates the work of national financial authorities and international standard-setting bodies, and develops and promotes the implementation of effective regulatory, supervisory and other financial sector policies.

On 4 November 2011, Bank of Canada Governor Mark Carney was named Chairman of the FSB. The appointment, for a term of three years, was confirmed by G-20 leaders at their summit in Cannes, France. Mr. Carney will remain Governor of the Bank of Canada during his chairmanship of the FSB.

As the Chairman, Mr. Carney committed to strengthen the FSB's capacity and governance, as mandated by the G-20 leaders, and to work closely with national authorities and international agencies to coordinate and monitor the implementation of the G-20's comprehensive financial reform program. The FSB provides a system-wide perspective on this program.

Information about the Financial Stability Board, including a list of its members, can be found at financialstabilityboard.org.

---

[1] The FSB was established in 2009 as the successor to the Financial Stability Forum (FSF), which included the G-7 finance ministers, central bank governors and prudential regulators. In April 2009, at the G-20 summit in London, England, it was announced that an expanded FSF was to be re-established as the Financial Stability Board with a broadened mandate to promote financial stability.

Currency

The Bank of Canada is responsible for supplying Canadians with bank notes that they can use with confidence. The Bank has a four-part strategy to maintain that confidence: (i) developing bank notes that are difficult to counterfeit and easy to authenticate; (ii) increasing the routine verification of bank notes by retailers; (iii) promoting the deterrence of counterfeiting by law-enforcement agencies and prosecutors; and (iv) ensuring a focus on quality throughout the life cycle of a bank note—from production to efficient distribution to the withdrawal of worn and obsolete notes for destruction and replacement.

In 2011, a key priority for the currency function was the launch of the next generation of bank notes, the first Canadian note series to be printed on a polymer material. The security features in the new notes are a significant advance in the Bank's ongoing efforts to deter counterfeiting.

The demand for bank notes continued to rise in 2011, roughly in line with the growth of the economy. At year-end, there were 1.95 billion bank notes in circulation, little changed from 2010. However, the total value of bank notes outstanding increased by $3.2 billion to $61.0 billion.

In the 2010–12 medium-term plan, the Bank set a target of 50 counterfeits detected annually for each million genuine bank notes in circulation. Counterfeiting in 2011 was well below this target, and confidence in Canadian bank notes, as measured by surveys of retailers and the public, remained strong.

Key Achievements in 2011

- All milestones for introducing the next generation of bank notes were met. The first two designs for the *Polymer* series were unveiled in June and the new $100 note was issued in November. Development of the $50 and $20 notes was completed and preparations began for the issue of these denominations in 2012. In support of the new series, extensive communications, education and public awareness activities were undertaken across the country (**Box 2**).
- Counterfeiting remained low in 2011. At 34 parts per million (compared with 35 ppm in 2010), the number of counterfeits detected for each million notes in circulation was well below the target (**Chart 2**). The $2.6 million face value of the counterfeits detected in 2011 was little changed from 2010 (**Chart 3**).
- The Bank played a leadership role in international collaborative groups such as the Central Bank Counterfeit Deterrence Group (a group of 32 central banks); the Four Nations Group (Australia, Canada, England and Mexico); and the Reproduction Research Centre (an anti-counterfeiting laboratory operated by central banks).

Box 2

New *Polymer* Series

Celebrating Canada's Achievements at the Frontiers of Innovation

The Bank of Canada's new *Polymer* series of bank notes is more secure, more economical and better for the environment than the *Canadian Journey* series it is replacing.

The bank notes, which celebrate Canada's achievements in innovation, represent a significant technical advance in design and security. The new polymer notes contain leading-edge security features that make them difficult to counterfeit but easy to verify. For example, a large transparent area that extends from the top to the bottom of the note contains complex holographic features that can be viewed from both sides. As well, these new notes will last at least 2.5 times longer than cotton-based paper notes, and will be recycled when they are removed from circulation.

The first denomination—the $100 note—was issued in November 2011. The $50 note will be issued in March 2012, and the $20 note will begin circulating in late 2012. The $10 and $5 denominations will be issued by the end of 2013.

In advance of the issue, the Bank worked closely with financial institutions and the manufacturers of bank note equipment to support a smooth transition to the new polymer notes. The entire cash-processing system needed to be ready to work with polymer. Each time a new series is issued, the equipment that accepts, processes or dispenses bank notes must be adapted by financial institutions, cash processers, retailers and other entities that accept bank notes. In addition, since the unveiling of the *Polymer* series in June 2011, Bank staff across the country have been training cash handlers and police officers on how to check the security features of the new notes.

The Bank won an award for the Best Currency Public Education Program of 2011 from the International Association of Currency Affairs for these public awareness initiatives, in particular, an educational video showcasing the new $100 note.

Chart 2: **Number of Counterfeit Bank Notes Detected Per Million Notes in Circulation**[a]

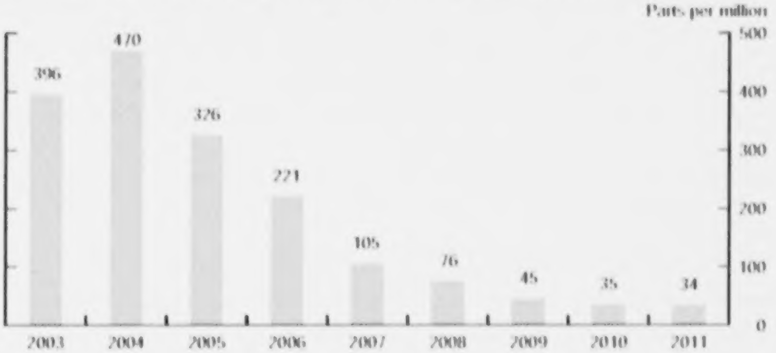

a. Medium-term plan target for 2010–12: 50 ppm

Chart 3: **Face Value of Counterfeit Bank Notes Detected in Circulation**

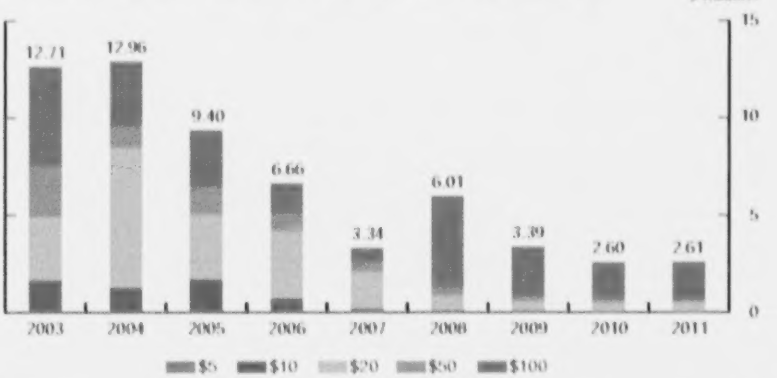

Funds Management

As the federal government's fiscal agent and banker, the Bank administers and advises on the government's debt and reserves. The Bank also works with the Department of Finance to develop principles, policies and programs for managing the federal government's borrowing and investment programs. The Bank's goal is to provide fiscal-agent and related banking services effectively and efficiently within a strong risk-management framework.

In 2011, Government of Canada cash balances held at the Bank of Canada and with other financial institutions averaged $8.1 billion, compared with $13.5 billion in 2010, with the decrease primarily due to the residual effects of the unwinding of special liquidity facilities. Total official international reserves of the Government of Canada were US$66 billion in 2011, compared with US$57 billion in 2010. These reserves are managed by the Bank on behalf of the government.

The Bank also manages the risks associated with its own balance sheet, and manages and administers the assets held by its employee pension fund. In addition, the Bank undertakes banking activities on behalf of other central banks and international organizations, and provides banking services to financial institutions and designated payment, clearing and settlement systems.

Key Achievements in 2011

- The Bank collaborated with the federal government to develop and begin implementation of the government's prudential liquidity plan, which will help to ensure that the government can meet its financial obligations even during periods of market stress.
- In collaboration with the federal government, the Bank continued to make the Canada Savings Bonds program more efficient and identified opportunities to further reduce program costs.
- The Bank implemented the Government of Canada's new medium-term debt strategy, which will improve the cost-risk characteristics of the debt and reduce refinancing risk for the government.
- The framework for managing the credit risk associated with Canada's official international reserves was strengthened, and significant progress was made in the development of an asset-allocation model that will enhance the management of these reserves.
- Staff research and two conferences hosted by the Bank provided insight into the effects of liquidity policies and regulatory reforms on the infrastructure of payment, clearing and settlement systems.
- The Bank's critical payment and settlement operations ran smoothly, with no serious outages.

Unclaimed Balances

When a Canadian bank account has been inactive for 10 years and the relevant financial institution has been unable to contact the owner, the assets of the account are transferred to the Bank of Canada.

If you think that you (or someone you know, living or deceased) may have money in a forgotten account, you can go to the Bank of Canada's website, type "unclaimed balances" in the search box, and use the tool provided to see whether such an account exists. The Bank is currently the custodian of more than 1 million of these accounts, which have a total value of $466.6 million.

Owners of these accounts can claim their money if they are able to provide proof of ownership. In 2011, the Bank received 26,463 inquiries about unclaimed balances, and released more than $15.5 million of this money to the rightful owners.

Our People and Work Environment

The Bank relies on highly talented staff to fulfill its responsibilities. Most of the Bank's 1,228 staff work at the head office in Ottawa; about 10 per cent are located at operations centres in Montréal and Toronto, and in regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal, Halifax and New York.

Bank staff come from a wide variety of professional and operational backgrounds and are recruited from across Canada and internationally (**Chart 4**). The Bank has an active university recruitment program for economists and financial sector specialists. In 2011, 37 employees were hired through this program.

In 2011, the Bank completed the implementation of its new total compensation program. This was a priority for the current medium-term plan, and it will help the Bank recruit and retain the talent it needs. Total compensation is anchored to the median of relevant markets of comparison. Key changes include the introduction of wider salary ranges to allow for the recognition of special skills and competencies, as well as a faster response to changing market conditions, and a separate salary scale for economists and financial sector specialists to reflect more directly the challenges of hiring for these groups.

Learning and development continue to be a priority for the Bank. In 2011, $2.7 million was dedicated to the continuous development of employees' skills and knowledge.

Information about working at the Bank, as well as a list of current job postings, can be found on the Bank's website at Careers.

Chart 4: **Composition of Bank Staff, by Role**

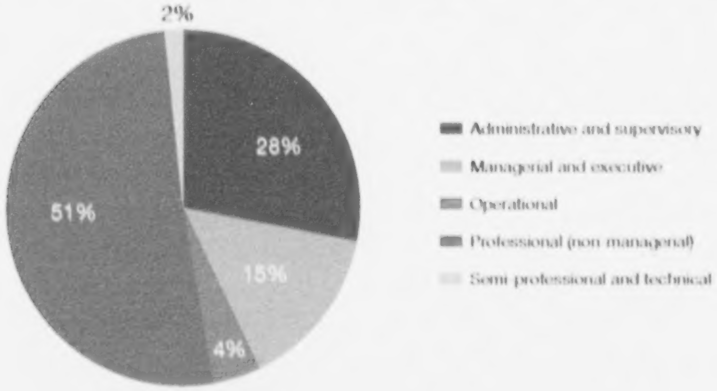

The Bank's Staff in 2011

The Bank's key resource is its people. The Bank is a knowledge-based institution, with many of its resources dedicated to research and analysis to support the formulation and implementation of policy in each of the four core functions. The Bank requires a significant number of highly skilled professionals to achieve its objectives.

In 2010, the Bank launched a Corporate Effectiveness Program to ensure that medium-term plan priorities would be met while holding operational spending at 2010 levels through 2012, consistent with federal government guidelines. As part of this program, plans were made for process and service changes that were expected to result in the reduction of 80 to 95 positions. This plan was implemented in 2011, with reductions occurring where possible through normal attrition and the ending of temporary positions. Employees whose positions were eliminated were supported with a transition package.

The Bank continued to hire in areas where specialized skills and knowledge are required, and the work environment remained positive. A staff turnover rate of less than 5 per cent and a sizable portion of staff moving to new roles as a result of promotions and temporary assignments are two indications of the Bank's healthy work environment (see **Table 1** and **Box 3**).

Table 1: **Workforce Indicators**

	2009	2010	2011
Number of regular employees	1,311	1,305	1,228
Average years of service for regular employees	13.1	12.8	12.6
Number of regular employees hired	119	69	47
Number of internal job changes for regular employees	283	277	214
Turnover rate for regular employees (per cent)	4.2	4.9	4.6

Box 3

Work Environment Checkup

Maintaining a superior work environment remains a priority for the Bank. Every three years, the Bank surveys its staff on how they view their work environment in order to assess strengths as well as areas for improvement. The survey covers more than 30 measures of employee engagement—from learning and development to compensation, workload and communications. In 2011, 85 per cent of Bank staff responded to the survey—in itself, evidence of a high level of employee engagement.

Survey results showed that the overall engagement index had improved since 2008, and placed the Bank above industry benchmarks. The survey helps guide plans for further improving the Bank's work environment.

Top 100 Employers in Canada

The Bank was named one of Canada's Top 100 Employers for 2012 based on an assessment of its work practices, policies and communications.

See eluta.ca/top-employer-bank-of-canada

Public Education: Count on Us

The Bank has a variety of educational material on its website, including print and video resources that explain the work of the Bank, programs to teach students about money, and audience-specific resources for learning about bank notes and counterfeiting.

In 2011, the Bank launched a short video, *Count on Us*, in which Governor Mark Carney and eight Bank staffers explain how the Bank meets its responsibilities.

To view the video, go to the Bank's website: About the Bank > Who we are > Videos about the Bank.

Key Corporate Priorities for 2012

The Bank of Canada sets annual work priorities with reference to both its medium-term plan and the changing environment. The Bank's main priorities for 2012 are as follows:

Conducting leading research and policy analysis

- improve understanding of the linkages between the financial system and the real economy and their implications for monetary policy
- continue analysis of policy options in a low interest rate environment
- strengthen the monitoring of financial system risk, especially in a context of global fragility
- contribute to the domestic and international reform of financial regulation, particularly with regard to market-based financing and financial market infrastructure
- extend the Bank's analysis of the international monetary system and of the evolution of global imbalances
- continue research and policy analysis to improve the funds-management services provided to the government
- increase understanding of the digital alternatives to cash as a means of payment, and the policy and operational implications that could arise from greater use of these alternatives

Strengthening business resilience and infrastructure

- improve business resilience by migrating critical data to a new primary data centre and by concluding a program to improve processes and systems supporting domestic market operations
- strengthen the Bank's infrastructure by finalizing plans for the renewal of the head office complex

Attracting, retaining and engaging talented staff

- improve the process for hiring staff with specialized skills and redeveloping the Bank's intranet to enhance internal communication

Finally, an additional key corporate priority for 2012 is to issue the $50 and $20 denominations and complete the development of the $10 and $5 denominations in the new *Polymer* series of bank notes.

Financial Highlights

Table 2 below presents highlights of the Bank's 2011 financial statements and shows comparative figures for the previous four years. The statements themselves, as well as detailed explanation and commentary, are found in Management's Discussion and Analysis. Further information about the Bank's balance sheet is available on the Bank's website.

Table 2: **Financial Statement Highlights**
Millions of dollars

	Value at 31 December				
	2011	2010[a]	2009[b]	2008[b]	2007[b]
Total assets and *Total liabilities and equity*	64,247	61,216	71,355	78,584	53,897
Significant Financial Statement items					
Loans and receivables	1,531	2,087	25,377	37,234	4,002
Investments	62,424	58,767	45,989	41,023	49,679
Bank notes in circulation	61,029	57,874	55,468	53,731	50,565
Deposits	2,481	2,557	15,550	24,413	2,981
Comprehensive income					
Revenue	1,607	1,543	1,710	2,228	2,292
Expenses	353	381	366	376[c]	268
Other comprehensive income (loss)	(179)	(122)	(76)	58	23
Comprehensive income	1,075	1,040	1,268	1,910	2,047

a. Comparative figures have been restated in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

b. Comparative figures are reported in accordance with Canadian Generally Accepted Accounting Principles (GAAP).

c. The increase in expenses from 2007 to 2008 was primarily due to costs incurred by the Bank for retail debt services, costs that had previously been recovered from the Department of Finance.

The Bank's balance sheet increased by 5 per cent in 2011 compared with 2010. However, the balance sheet is substantially smaller than it was in 2008 and 2009 when, in response to the global financial crisis, the Bank provided extraordinary liquidity to the financial system, principally by means of term purchase and resale agreements (PRAs). Only one term PRA was outstanding at 31 December 2011, and was issued for general balance-sheet-management purposes.

Bank notes are the principal liability on the Bank's balance sheet. The value of bank notes in circulation increased by 5.5 per cent in 2011, roughly in line with the growth of nominal GDP.

Revenue growth of about 4 per cent in 2011 is mainly attributable to increased yields on government securities. This year-over-year growth in revenue reversed the trend from 2007 to 2010 of declining revenue, which was attributable to decreasing yields on government securities. The decrease in expenses in 2011 of about 7 per cent is attributable to reduced staff, technology and premises costs.

Expenses, by Function

The Bank's 2011 expenses, by function, are shown in **Chart 5** and **Table 3**.

Chart 5: **Expenses, by Function**

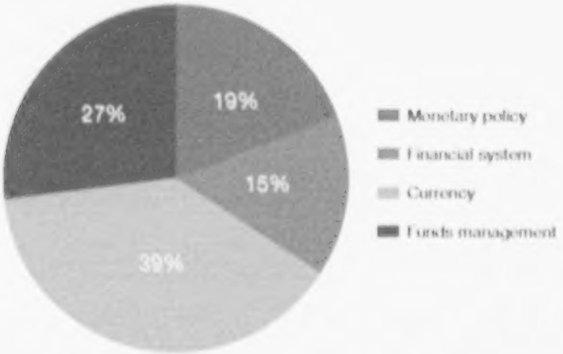

Table 3: **Expenses, by Function**
Millions of dollars

	2011	2010
Monetary policy	68.3	72.8
Financial system	51.0	52.6
Currency	137.1	145.5
Funds management	96.7	109.9
Total expenses	353.1	380.8

The costs associated with the currency function, which represent the largest share of the Bank's total expenses (39 per cent of the total), include the costs associated with the production of bank notes.

Board of Directors and Management of the Bank

Mark Carney[6*]
Governor,
Chairman of the Board

Tiff Macklem[6, 7*]
Senior Deputy Governor

William Black[1, 6]

Philip Deck[3, 5]

Bonnie DuPont[3*, 4, 6]

Douglas Emsley[2, 5*, 6]

Jock Finlayson[3, 4, 8]

Carol Hansell[2, 3]

Brian Henley[5, 7]

Daniel Johnson[2, 4*]

David Laidley[2*, 4, 5, 6]

Leo Ledohowski[3, 5]

Richard McGaw[4, 7]

Michael O'Brien[2, 7]

Michael Horgan[6]
Deputy Minister
of Finance,
Member ex officio

1. Lead Director
2. Member of Audit and Finance Committee
3. Member of Human Resources and Compensation Committee
4. Member of Corporate Governance Committee
5. Member of Capital Projects Committee
6. Member of Executive Committee
7. Member of Pension Committee
8. Chair of the Fellowship Nominating Committee

* Indicates committee chair

Role of the Board

Under the statutory governance framework established in the Bank of Canada Act, the Governor is the Chief Executive Officer of the Bank and Chair of its Board of Directors. The Governor has specific authority and responsibility for the business of the Bank, notably with respect to the formulation and implementation of monetary policy, the provision of fiscal-agent services to the government, the issuance of bank notes, the provision of liquidity to the financial system, and oversight of Canada's major clearing and settlement systems as set out in the Payment Clearing and Settlement Act.

The Board of Directors provides general oversight of the management and administration of the Bank with respect to strategic planning, financial and accounting matters, risk management, human resources, and other internal policies. The Board and the Governor work in close co-operation, since the oversight of financial and administrative matters by the Board is important to the conduct of the business of the Bank by the Governor.

The Board and the Bank regularly review and consider the relevant best practices of other public institutions, central banks and private sector organizations with a view to continuously improving and achieving excellence in the Bank's corporate governance.

Board Composition and Activities

The Board is composed of the Governor, the Senior Deputy Governor and 12 independent directors appointed for three-year renewable terms by the Governor in Council (the Cabinet). The Deputy Minister of Finance is an ex officio, non-voting member of the Board. The Board and its committees meet regularly throughout the year in accordance with a schedule determined in consultation with management and the directors.

The Board and each of its committees have adopted written terms of reference setting out their various responsibilities, as well as the responsibilities of the committee chairs. The Board and each committee agree on written work plans before the beginning of the calendar year.

Board Committees and Activities

The Board has established the following standing committees to enable it to carry out its responsibilities effectively:

- The **Audit and Finance Committee**, chaired by David Laidley, oversees the financial affairs of the Bank, including its medium-term plan, annual budget and expenditures, as well as the activities of the Bank's internal and external auditors. During 2011, the committee oversaw the Bank's transition to International Financial Reporting Standards and the transition to new quarterly reporting standards issued by Treasury Board.
- The **Human Resources and Compensation Committee**, chaired by Bonnie DuPont, provides Board oversight with respect to the Bank's human resources policies and practices, compensation policies, succession planning and senior executive performance, as well as, subject to approval by the Governor in Council, the compensation of the Governor and the Senior Deputy Governor.
- The **Corporate Governance Committee**, chaired by Daniel Johnson, is responsible for the oversight of the Bank's corporate governance practices, including annually assessing the Board's effectiveness, and reviewing both the composition of committees and the terms of reference of the Board and its committees.

- The **Pension Committee**, chaired by the Senior Deputy Governor, Tiff Macklem, is responsible for advising the Board regarding the Bank's responsibilities as sponsor and administrator of the Bank of Canada pension plan, including plan investment policies, plan administration, communication and stakeholder relations. The committee is composed of three independent directors, three members of management and the Senior Deputy Governor. Any quorum of the committee must include at least two independent directors. In 2011, a Pension Plan Governance Review was conducted. While the Review confirmed that the governance of the pension plan met current standards, a number of recommendations were made to enhance governance oversight, which are currently being implemented.
- The **Capital Projects Committee**, chaired by Douglas Emsley, provides Board oversight for significant capital projects being undertaken by the Bank. During 2011, the committee's primary focus was the Bank's plans for the renewal of its head office complex in Ottawa. A final decision with respect to the renewal plan is expected in 2012.

In addition, the Bank of Canada Act provides for an Executive Committee to act in the place of the Board. The Executive Committee met twice in 2011, in March to receive its regular annual report from the Human Resources and Compensation Committee regarding senior staffing matters, and in July to receive an in-depth economic briefing from senior management (all Board members are invited to this meeting).

With respect to the Bank's Fellowship Program, management has requested that an independent director act as Chair of its Nominating Committee. That post is currently held by Jock Finlayson. Highlights of this year's Fellowship Program are provided in the Monetary Policy section of this *Report*.

Meetings and Attendance

In 2011, the Board met eight times; the Executive Committee, twice; the Audit and Finance Committee, eight times; the Corporate Governance Committee, four times; the Capital Projects Committee, seven times; the Human Resources and Compensation Committee, five times; and the Pension Committee, five times. Attendance data are available on the Bank's website: About The Bank>Management and Corporate Governance>Board of Directors.

Board Independence

Since the Governor is both Chairman of the Board of Directors and Chief Executive Officer, the independent (non-management) directors elect a Lead Director to represent their interests and act as a link between them and the Governor. The Board has adopted written terms of reference outlining the Lead Director's responsibilities. William Black was re-elected as Lead Director for a further two-year term, which ends in September 2012.

As well, both the Board and its committees regularly hold sessions without management or non-independent directors present. Each committee of the Board, except the Pension Committee, consists solely of independent directors. The Audit and Finance Committee meets privately on a regular basis with the co-auditors, the Chief Internal Auditor and the Chief Accountant. The Board and its committees have the right to retain independent advisers at the Bank's expense.

Board Effectiveness and Education

The Board regularly conducts a self-assessment of its effectiveness by means of a survey that solicits directors' views on various aspects of the Board's operations, governance and effectiveness. New directors are provided with comprehensive orientation briefings when they join the Board. The Board regularly examines its education requirements and receives training on matters pertinent to its duties.

Each year, the Board holds a meeting outside of Ottawa and uses the opportunity to gain an understanding of local concerns and to explain the Bank's policies. In 2011, the meeting was held in Vancouver.

In addition, the Board received its regular briefing, which occurs every second year, from senior staff of the International Monetary Fund's Western Hemisphere Department.

Director Compensation

Independent directors are paid within the ranges established under the *Remuneration Guidelines for Part-Time Governor in Council Appointees in Crown Corporations* administered by the Privy Council Office. During 2011, directors were paid an annual retainer of $8,000 and an additional $625 per diem for attendance at each Board meeting and committee meeting of which the director was a member. An additional annual retainer of $3,000 was paid to each director serving on the Executive Committee. Each director who chairs a committee of the Board was paid an additional retainer of $1,000 except for the Chair of the Corporate Governance Committee, who was paid an additional $2,000. In his role as Chair of the Nominating Committee of the Fellowship Program, Mr. Finlayson was paid on a per diem basis.

In addition, all independent directors are reimbursed for travel, accommodation and meal expenses incurred while attending meetings of the Board, its committees, or other Board-related events. The Governor, the Senior Deputy Governor and the Deputy Minister of Finance receive no compensation with respect to their duties as members of the Board.

Management of the Bank

The Governing Council is the Bank's policy-making body. It consists of the Governor, the Senior Deputy Governor and four Deputy Governors, and is responsible for monetary policy, decisions aimed at promoting a sound and stable financial system, and the strategic direction of the Bank.

Governing Council (*left to right*): Tiff Macklem, Senior Deputy Governor; Agathe Côté, Deputy Governor; Timothy Lane, Deputy Governor; Mark Carney, Governor; John Murray, Deputy Governor; Jean Boivin, Deputy Governor

The Management Council provides leadership and guidance on strategic management issues and corporate policies, as well as oversight of all Bank operations. Chaired by the Senior Deputy Governor, the Council consists of two Deputy Governors, two Advisers, the General Counsel and Corporate Secretary, and the Chief of Financial Services, who is also the Chief Accountant.

In 2011, the Chiefs' Committee was created to streamline Bank decision-making processes by strengthening the partnership between departments that share responsibilities for developing and executing common responses to corporate issues. The Committee is composed of the Chiefs of all Bank departments and the Director of Human Resources.

The Bank is organized into 12 departments: Audit, Canadian Economic Analysis, Communications, Corporate Services, Currency, Executive and Legal Services, Financial Markets, Financial Services, Financial Stability, Funds Management and Banking, Information Technology Services, and International Economic Analysis.

Risk Management—Highlights

Managing risk is an important element of management's oversight responsibilities. It encompasses the management of not only financial, but also business and enterprise risks. The Bank has a well-established framework for identifying, managing and monitoring these risks.

Risk Monitoring and Reporting

Each year, through the Bank's self-assessment process, senior managers identify and assess the key risks that could compromise the fulfillment of the Bank's responsibilities and the achievement of its strategic objectives. Approaches for managing these risks are identified, and quarterly assessments are made of the likelihood of the risks occurring and of their potential consequences. The preliminary results of the assessments are discussed with the Management Council to incorporate its views and perspective. Semi-annual risk reports are presented to and discussed with the Board of Directors.

The Audit Department conducts periodic reviews of Bank operations, including the Bank's risk-management process, to assess the appropriateness and effectiveness of the systems of internal control put in place by management to mitigate risk, and thus to provide reasonable assurance that the Bank's objectives will be achieved.

The Chief Risk Officer works closely with management to analyze changes in the environment that could affect the level of risk associated with each of the key risk areas, as well as to identify emerging risks. Deputy Governors and Department Chiefs are responsible to the Governor and Senior Deputy Governor for the management of risk in their respective areas of responsibility. As part of its ongoing monitoring, Management Council reviews any significant changes in the levels of risk or new risks, and reports these changes to the Board of Directors.

The Bank's Risk Profile

The Bank's risk profile largely reflects the challenges and uncertainties in the external and internal environments that are judged to persist over the short to medium term. The key areas of risk facing the Bank are financial risk, business risk and enterprise risk. Ineffective management of these risk areas could have an impact on the Bank's reputation, leading to a loss of confidence in the Bank's ability to fulfill its responsibilities.

Financial risk, which includes credit, liquidity and market risk, is associated with the management of the Bank's assets and liabilities. As fiscal agent of the Government of Canada, the Bank also manages the financial risk associated with the government's financial assets and liabilities. The financial risk associated with the management of the government's foreign exchange reserves is mitigated by means of a comprehensive framework that matches assets and liabilities and sets out strict criteria regarding credit and collateral.

Business risk in the areas of monetary policy, financial system and funds management arises from a number of sources, including uncertainties in the global economy and the international financial system. To mitigate these risks, the Bank has well-defined policy frameworks and an extensive body of research to guide its analysis and policy decisions, and it participates in key international forums and collaborates with other major central banks and financial sector regulatory partners. To mitigate the implementation risks related to the new *Polymer* series of bank notes, the Bank has detailed execution plans and works closely with external stakeholders.

Enterprise risks relate to: (i) staffing (for example, demographic changes and other challenges in attracting and retaining qualified staff); (ii) project execution, relating to the number of large, complex initiatives under way; and (iii) the Bank's arrangements for continuity of operations. To mitigate these key areas of risk, the Bank is strengthening its human resource programs, its project-management and reporting framework, and its continuity-of-operations capacity.

Additional details regarding the Bank's management of risk can be found on page 33 in the Management's Discussion and Analysis section.

Management's Discussion and Analysis

This Management's Discussion and Analysis (MD&A) is to be read in conjunction with the audited financial statements of the Bank of Canada (the Bank) and accompanying notes for the year ended 31 December 2011.

The Bank develops and implements policy within its mandate, specifically in relation to its four core functions: monetary policy, the financial system, currency and funds management.

The activities and operations of the Bank are not undertaken with the intention to generate revenue or profits and cannot be fully captured in a discussion of the financial statements. While the Bank strives to provide sufficient disclosure of its activities in its financial statements, those statements alone do not permit a full understanding of the Bank's activities. Additional details and perspectives concerning the full range of the Bank's policy activities are provided in this *Annual Report*.

The Bank's Operating Environment

The Business and Mandate of the Bank

The Bank of Canada began operations in 1935 as the nation's central bank. It is now a Crown corporation, wholly owned by the Government of Canada through the Minister of Finance, and governed by the Bank of Canada Act (the Act). The Act describes the Bank's legislative and governance framework, as well as its broad mandate to "promote the economic and financial welfare of Canada." The Bank of Canada is not a commercial bank and does not offer banking services to the public.

Understanding the Bank's Financial Results

Although the Bank's activities are not driven by profit-maximization objectives, its assets and liabilities, as well as its revenues and expenditures, support one or more of its functional mandates.

The Bank has the exclusive right to issue Canadian bank notes. The face value of these bank notes is recorded as a liability on the Bank's Statement of Financial Position (balance sheet). The Bank issues bank notes to financial institutions, which then credit the Bank with the face value of the bank notes. The proceeds are used immediately to purchase Government of Canada securities (treasury bills and bonds) that appear as assets on the Bank's balance sheet. The Bank acquires these securities on a non-competitive basis at auctions and structures its holdings to broadly reflect the composition of the federal government's stock of nominal domestic marketable debt.

Interest income derived from these Government of Canada securities is the Bank's primary source of revenue. The income generated from the assets backing the bank notes in circulation (net of bank note production and distribution costs) is referred to as "seigniorage." Other sources of revenue include interest earned on lending facilities and deposits and dividends received from the Bank for International Settlements (BIS).

A portion of the Bank's income is used to fund its operations. The balance of this income, subject to agreed reserves and deductions, is remitted to the Receiver General for Canada on a biweekly basis. This amount was $1.1 billion in 2011.

In addition to generating income, Government of Canada securities are used to support the Bank's monetary policy and financial system functions. The following sections describe how the operations of the Bank's four core functions relate to its financial results.

Monetary Policy

The Bank's monetary policy actions are guided by a clearly defined inflation-control target, which is set out in a written agreement with the Government of Canada. This agreement was renewed in 2011 for a five-year term, and establishes the inflation target as the 2 per cent midpoint of the 1 to 3 per cent inflation-control range.

The following table describes the relationship between the Bank's conduct of monetary policy and its balance sheet.

Tool used by the Bank	**Impact on the Bank's financial results**
The target for the overnight rate is the main tool used by the Bank to conduct monetary policy. Direct-clearing members of the Canadian Payments Association (CPA) can hold deposits with the Bank and earn interest at the target rate minus 25 basis points, or take collateralized advances at the target rate plus 25 basis points.	The Bank normally targets $25 million in net settlement balances but will adjust this amount as warranted to provide required liquidity to the financial system. The Bank of Canada can supply virtually unlimited amounts of these deposits to participants. See the Financial System section below for details on the impact of settlement balances on the Bank's financial statements.
When required, the Bank offers term purchase and resale agreements and sale and repurchase agreements to maintain the overnight rate close to the target.	These agreements are recorded as collateralized lending transactions in *Loans and receivables* or as collateralized borrowing transactions in *Other liabilities* on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were acquired or sold, plus accrued interest.
Receiver General cash balances are invested through an auction process with participating financial institutions that is administered by the Bank.	Receiver General cash balances held at the Bank appear on the Statement of Financial Position as *Deposits—Government of Canada.*

Financial System

The Bank promotes the stability and efficiency of the Canadian financial system by: (i) providing liquidity; (ii) overseeing key domestic payment, clearing and settlement systems; (iii) participating in the development of financial system policies in Canada and globally; and (iv) assessing and communicating risks to the overall stability of the financial system.

The Bank's financial assets are used to support the financial system function, as described below.

Services provided by the Bank		**Impact on the Bank's financial results**
Settlement balances	Participants in the Large Value Transfer System use claims on the Bank to settle net payment obligations among direct participants.	Settlement balances appear as *Deposits—Members of the Canadian Payments Association* and as *Advances to members of the Canadian Payments Association* on the Statement of Financial Position.
Standing Liquidity Facility	Advances to financial institutions at a rate of 25 basis points above the target rate are routine under this facility. The framework for the target overnight interest rate provides an incentive for financial intermediaries to allocate liquidity among themselves without having to make significant use of the Bank's deposit facilities and collateralized advances.	These advances appear on the Statement of Financial Position as *Advances to members of the Canadian Payments Association.* Interest on these advances is included in the Bank's Statement of Comprehensive Income.
Securities-lending program	The Bank operates a securities-lending program to support the efficiency of the market for Government of Canada securities by providing a temporary, secondary source of securities. When specific Government of Canada treasury bills or bonds are in short supply in the secondary market and are trading below a predetermined threshold interest rate, the Bank will lend up to 50 per cent of its holdings in these securities on an overnight basis in exchange for other securities.	Securities-lending transactions are fully collateralized by securities. The securities loaned by the Bank continue to be accounted for as assets. Lending fees are recorded in *Other revenue* in the Statement of Comprehensive Income.
Securities purchased or sold under repurchase agreements	In the normal course of managing the Bank's balance sheet, the Bank needs to undertake repurchase operations from time to time. These assets are typically acquired to offset seasonal flows of bank notes, but can be used for other temporary purposes.	These agreements are recorded as collateralized lending transactions in *Loans and receivables* or as collateralized borrowing transactions in *Other liabilities* on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were acquired or sold, plus accrued interest. Interest received is recorded in the Bank's Statement of Comprehensive Income.
Emergency Lending Assistance (ELA)	The Bank has the ability to provide emergency lending assistance to a financial institution requiring short-term liquidity. (The last such event was in 1986.)	ELA would appear as a collateralized loan of the Bank; the interest received would be recorded in the Bank's Statement of Comprehensive Income.

Currency

The Bank is the exclusive issuer of bank notes in Canada. It is responsible for supplying Canadians with bank notes that they can use with confidence and without concerns about counterfeiting. The Bank has been issuing bank notes since 1935 and periodically introduces new series that incorporate the most up-to-date security features. In November 2011, the Bank began issuing a new series of polymer bank notes that include a number of unique features designed to make them difficult to counterfeit and easy to verify.

Currency item	Impact on the Bank's financial results
Bank notes in circulation liability	Bank notes in circulation is the largest expense item on the Bank's Statement of Financial Position. This liability tends to increase over time with the growth in demand for bank notes and is subject to important seasonal variations (typically reaching its lowest level at the end of the first quarter and peaking in the second and fourth quarters around holiday periods).
Bank note production	The costs of producing bank notes are expensed as the bank notes are produced and received in finished form by the Bank. The raw materials purchased by the Bank for the production of notes are recorded as raw material inventory on the Bank's balance sheet until they are used in note production.

Funds Management

The Bank manages the investments and liabilities that are reported on its balance sheet, as well as the investments held by its pension fund (which are held and maintained in a pension trust separate from the Bank).

In addition, the Bank provides funds-management services for the Government of Canada and for other central banks and international organizations, including securities settlement and custodial services, as well as custodial services for gold. Assets held under custody agreements do not appear as assets on the Bank's Statement of Financial Position; however, fees earned for these services are included in the Bank's income. Settlement accounts held on behalf of other central banks and international organizations appear on the Statement of Financial Position as *Deposits—Other deposits*.

The Bank's fiscal-agent responsibilities relating to the management of public funds are presented below.

Responsibility	Role of the Bank	Impact on the Bank's financial results
Government banker and treasury manager	To manage the accounts of the Receiver General, through which almost all money collected and spent by the government flows, and to ensure that there are sufficient funds in these accounts to meet the government's daily requirements and to invest any surplus in term deposits.	Amounts are recorded as *Deposits—Government of Canada* on the Statement of Financial Position.
Foreign exchange reserves	Canada's official international reserves are held in the Exchange Fund Account, which the Bank manages on behalf of the Government of Canada. Unlike many central banks, the Bank does not hold foreign exchange reserves on its balance sheet, and holds only minimal foreign cash balances.	None. The foreign reserves are reported by the government in the Public Accounts of Canada and do not appear in the Bank's financial statements. The expenses associated with the provision of these fiscal-agent services are part of the Bank's expenses. No fees are earned for these services.
Debt management	The Bank advises the Department of Finance on the efficient management of the public debt (treasury bills and bonds) and sells the securities at auction to financial market distributors. The Bank advises the Department of Finance on the government's retail debt program (consisting of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds). The Bank also administers the program (including operations and system support services, accounting, and sales and marketing initiatives).	None. The debt liabilities are reported by the government in the Public Accounts of Canada and do not appear within the Bank's financial statements. The costs associated with the provision of these fiscal-agent services are part of the Bank's expenses. No fees are earned for these services.

The Bank's Expenses, by Function

The expenses reported in the Bank's annual financial statements are reported by type of expense. These expenses are also presented on a functional basis (see note 16 to the financial statements). A complete analysis of these expenses is also included in the Financial Discussion section of this *Report*. The Bank's 2011 expenses by function are shown in the accompanying table and chart.

The costs associated with the currency function represent the largest portion of the Bank's expenses (39 per cent), because this item includes the costs incurred in the production of bank notes.

The Bank allocates expenses to each of its core functions on the following basis:

- Directly attributable expenses are charged to the function (including salaries and benefits, other operating expenses, and depreciation).
- Overhead costs, including information technology services and facilities services, are allocated on the basis of identified drivers, including LAN IDs and rentable square footage.
- Strategic initiatives and project costs are allocated to the business area that is responsible for the initiative.
- Remaining overhead costs are allocated on the basis of an allocation model that is established at the beginning of each medium-term plan.

Expenses, by Function
(Millions of dollars)

	2011	2010
Monetary policy	68.3	72.8
Financial system	51.0	52.6
Currency	137.1	145.5
Funds management	96.7	109.9
Total expenses	353.1	380.8

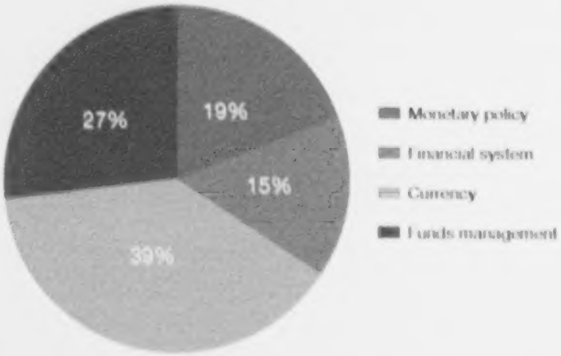

Capability to Deliver Results

Management Structure and Leadership

The Bank has identified the following key management personnel as being responsible for planning, directing and controlling the Bank: the Board of Directors, the Governing Council and the Management Council. The following table outlines the composition and responsibilities of the Bank's key management.

Board of Directors	**Governing Council**	**Management Council**
The Governor, Senior Deputy Governor and 12 independent directors[1] (the Deputy Minister of Finance is an ex officio, non-voting member).	The Governor,[2,3] Senior Deputy Governor,[2,4] and the four Deputy Governors	The Senior Deputy Governor, two Deputy Governors, the Chief Accountant, the General Counsel and Corporate Secretary, and two Advisers
The Board oversees the management and administration of the Bank, including strategic planning and risk management, finance and accounting, human resources, and other internal policies.	Members of Governing Council are collectively responsible for monetary policy, the financial system and the strategic direction of the Bank.	The Management Council provides leadership and guidance on strategic management issues and corporate policies, as well as oversight of all Bank operations.

1. Directors are appointed by the Governor in Council for three-year renewable terms.
2. Appointed by the Board of Directors with the approval of the Governor in Council for a term of seven years.
3. The term of the Governor, Mark Carney, expires on 31 January 2015.
4. The term of the Senior Deputy Governor, Tiff Macklem, expires on 1 July 2017.

Under the statutory governance framework established in the Bank of Canada Act, the Governor is both Chief Executive Officer of the Bank and Chair of its Board of Directors. The Governor has specific authority and responsibility for the business of the Bank. The Senior Deputy Governor is the alternate to the Governor and *de facto* Chief Operating Officer.

The salaries of the Governor and the Senior Deputy Governor are set by the Board of Directors on advice from its Human Resources and Compensation Committee, within the guidelines established by the Privy Council Office, and are subject to the approval of the Governor in Council. As stipulated in Section 6(3) of the Bank of Canada Act, these salaries do not include any performance-based element. The Governor and Senior Deputy Governor also receive benefits available to all Bank employees, including participation in the Bank of Canada Registered Pension Plan and health and dental benefits.

People

The Bank's key resource is its people. As a knowledge-based institution, with many of its resources dedicated to research and analysis to support the formulation and implementation of policy in each of its four core functions, the Bank requires a significant number of highly skilled professionals to achieve its objectives.

In 2011, the Bank completed the implementation of its new total compensation package, with a view to strengthening its ability to attract and retain the talent it needs, in line with one of the objectives in the current medium-term plan. This approach to total compensation is performance based, and aims to ensure that the Bank's compensation package is competitive with relevant markets. Details about the Bank's staff are presented in the following table.

Human resources statistics	
Number of employees	1,228 regular and 235 term or contract employees
Languages	831 (67.7 per cent) are bilingual (English/French)
Locations	1,085 (88.4 per cent) located at head office in downtown Ottawa and the operations centre in suburban Ottawa
	102 (8.3 per cent) located at operations centres in Toronto and Montréal
	41 (3.3 per cent) located at regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal, Halifax and New York

Tangible and Intangible Assets

The Bank's head office complex, located in downtown Ottawa, is its principal tangible capital asset. This facility consists of two major elements—the original building that was completed in 1938 and two adjoining towers connected by an atrium, which were designed by Arthur Erickson and completed in 1979.

A principal activity set out in the current medium-term plan is the development and planning associated with a Head Office Facilities Renewal Program with the objective of renovating or significantly repairing the interior components of the head office complex. In 2009, under the oversight of its Board of Directors, the Bank began to assess the condition of the building and to examine various options. In 2011, a number of alternatives for the renewal of the building were examined. In 2012, the Bank will further refine its cost estimates with a view to identifying a preferred renewal option.

Intangible assets are identified as non-monetary assets without physical substance. The Bank's intangible assets consist primarily of computer software that is developed internally or acquired externally. The Bank owns no other significant non-monetary assets.

Liquidity and Capital

Liquidity

Given the Bank's ability to create virtually unlimited quantities of settlement balances (see the table in the Monetary Policy section on page 27), its operations are not constrained by its cash flow or by its holdings of liquid assets, and its seigniorage income is predictable and greatly exceeds its expenses.

Capital

The Bank's primary capital includes $5 million of authorized capital and a $25 million statutory reserve.

The Bank's *Other comprehensive income* includes fluctuations in the fair value of the available-for-sale assets and actuarial gains and losses on the Bank's post-employment benefit plans. If, at any time, the cumulative net unrealized losses exceed the amount of the Bank's capital base of $30 million, the Bank would report a capital deficiency. To eliminate this risk, the Bank has the following agreements and reserves in place.

Description of agreements and reserves		**Value at 31 December 2011**
Memorandum of Understanding with the Department of Finance	The Memorandum of Understanding with the Department of Finance allows the Bank to deduct from its remittances to the Receiver General and hold within retained earnings an amount equal to unrealized losses on available-for-sale assets, unrealized actuarial losses on post-employment benefit plans and other unrealized or non-cash losses.	$188 million
Special reserve	The Bank of Canada Act authorizes the Bank to create a special reserve in order to offset any unrealized valuation losses arising from changes in the fair value of the Bank's available-for-sale assets. This reserve is currently $100 million but may be increased by the Board of Directors to a maximum of $400 million. Management and the Board review the adequacy of this reserve annually.	$100 million
Actuarial gains reserve	The actuarial gains reserve was established upon the Bank's transition to International Financial Reporting Standards at an initial amount of $119.7 million. Since its inception, this reserve has been reduced to nil by actuarial losses recognized on the Bank's post-employment defined-benefit plans.	$nil
Available-for-sale reserve	Available-for-sale assets comprise Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS. Fair-value changes are reported in *Other comprehensive income* and are accumulated within the reserve for available-for-sale assets. The reserve consists primarily of the fair-value change in the Bank's investment in the BIS.	$294.6 million

Deferred employee benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (supplemented by a defined-benefit supplementary pension arrangement) and other unfunded benefit plans. As reported in note 14 to the financial statements, the Bank had a funded net pension asset of \$15.4 million and an unfunded non-pension benefit plan obligation of \$164.7 million at 31 December 2011 (\$165.1 million asset and \$149.9 million obligation at 31 December 2010).

The Registered Pension Plan had a deficiency on a solvency basis[1] at 1 January 2011, and this deficiency is expected to increase at 1 January 2012, largely as a result of low returns on plan assets and low interest rates. The Bank has been conducting annual actuarial valuations since 2008 and has been making additional contributions toward eliminating the solvency deficit within five years. Since 2009, the Bank has contributed \$141.3 million to the pension plan.

The funding requirements of the deferred employee benefit plans are determined by actuarial funding valuations on a going-concern basis[2] and depend on a number of factors, including actual returns on plan assets, long-term interest rates, plan demographics, and applicable regulations and actuarial standards. The Bank's estimated funding requirement for 2012 is \$65.5 million, which consists of \$32.6 million in regular contributions to cover current service costs and \$32.9 million toward the elimination of the solvency deficit within five years.

Systems and Processes

The Bank relies upon a number of information technology systems that support its functions. A primary objective of the current medium-term plan is to strengthen business resilience and infrastructure. To attain this objective, the Bank is undertaking a number of significant projects.

Project	**Multi-year estimate**[a]	**Cost capitalized in 2011**	**Benefits to be achieved**
Currency operations: implement three critical applications for bank note inventory	\$12.1 million	\$7.2 million	Replace aging legacy systems and provide for consolidated reporting of bank note inventories, inventory-management systems and management-control processes in advance of the full release of the new polymer bank note series.
Financial market operations: replace legacy systems that support liquidity provision, auction, treasury-management and collateral-management activities	\$30.7 million	\$10.9 million	Provide functionality to address operational risks and business requirements not available with the current legacy systems.
Economic and financial analysis: develop new software architecture and functionality	\$9.5 million	\$4.0 million	Enhance the Bank's capabilities to analyze data and provide data warehousing, and implement data-management solutions for economic and financial analysis.
Information technology: improve IT infrastructure	\$14.5 million	\$2.8 million	Upgrade obsolete network components, improve performance and reduce the risk of system failures.
Enhanced business continuity: split critical business operations and house the Bank's data centres	\$60.5 million	\$23.2 million	Enhance the Bank's resilience with respect to the operations of critical payment, clearing and settlement systems, and the location and resilience of its data centres.

a. Includes estimates for both capital and operating expenditures.

---

[1] The solvency basis assumes that the plan would be wound up on the valuation date.

[2] The funding or going-concern basis assumes that the plan will continue to operate indefinitely and, at 1 January 2011, the plan was in a surplus on a going-concern basis. Assumptions are based on a long-term perspective and relate to such items as interest rates, inflation rates, salary increases, retirement rates and mortality rates.

Risk

Risk-Management Framework and Strategy

Since it was first developed in the late 1990s, the Bank's risk-management framework has evolved by incorporating best practices relevant to its operations and activities. The Bank keeps abreast of best practices through its contacts at major central banks, public sector organizations and financial institutions, as well as by examining the evolution of well-established risk-management frameworks.[3]

Risk Self-Assessment Process

Through the self-assessment process, senior managers from across the Bank identify and assess the key risks for each function—monetary policy, the financial system, currency, funds management and corporate administration—that could compromise the fulfillment of the Bank's responsibilities, and the achievement of its strategic objectives and desired outcomes as set out in the medium-term plan. The broad categories of risk assessed are financial, business and enterprise risks. Ineffective management of these areas of risk could have an impact on the Bank's reputation, leading to a loss of confidence in the Bank's ability to fulfill its responsibilities.

Each function identifies the approaches in place for managing the risk for each key risk area. Taking into account the risk-mitigation strategies, quarterly assessments are then made of the likelihood of the risks occurring and the potential consequences. The preliminary results of the assessments are shared with the Management Council to incorporate its views and perspectives. Semi-annual risk reports that present the priority risk areas and risk-mitigation measures are discussed with the Board of Directors. To elaborate on the key areas of risk, briefings for each of the functions are also presented to the Board of Directors during the course of the year.

Risk Monitoring and Reporting

The Chief Risk Officer works closely with management to assess changes in the environment that could affect the level of the risks associated with each of the key risk areas and to identify emerging risks. Deputy Governors and Department Chiefs are responsible to the Governor and Senior Deputy Governor for the management of risk in their respective areas of responsibility. As part of its ongoing monitoring, the Management Council reviews any significant changes in the levels of risk or new risks, and reports these changes to the Board of Directors.

In order to provide reasonable assurance that objectives will be achieved, the Audit Department conducts periodic reviews of the Bank's operations, including its risk-management process, to assess the appropriateness and effectiveness of the risk-mitigation systems in place.

---

[3] These frameworks include: ISO 31000: Risk Management Standard (2009); COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission—American Institute of Certified Public Accountants, American Accounting Association, Financial Executives International, the Institute of Internal Auditors, and the Institute of Management Accountants); AS/NZS 4360:2004—the Australia New Zealand Standard 2004 for Risk Management.

The Bank's Risk Profile

The Bank's risk profile largely reflects the short- to medium-term challenges and uncertainties in the external and internal environments that are likely to persist. The following summary identifies the key areas of risk facing the Bank. The following section outlines the measures undertaken to manage these risks.

Residual risk ratings	
Acceptable: Appropriate risk management is already in place.	●
Cautionary: Active monitoring and/or enhanced risk-mitigation processes are not fully implemented.	△
Serious concern: Immediate and significant strengthening of risk-mitigation processes is required, as well as active monitoring and reporting to senior management and the Board of Directors.	■

Risks	Ratings at 31 December	
	2011	2010
Financial risks		
Credit: The Bank's investment portfolio is subject to credit risk, or the risk that a counterparty will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms. The maximum exposure to credit risk is the carrying amount of the portfolio. This is offset by collateral taken in accordance with the Bank's publicly disclosed policies. Credit risk is assessed as low because the Bank's securities are primarily direct obligations of the Government of Canada.	●	●
Market: The Bank is exposed to market risk largely through its available-for-sale investments, including Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS, which are held at fair value. Interest rate variations on the treasury bill portfolio are quantified and disclosed in note 7 to the financial statements. The investment in the BIS is subject to currency risks and other price risk, since the fair value of the shares is estimated on the basis of the net asset value of the BIS translated into Canadian dollars on the reporting date. These variations would not affect the Bank's ability to fulfill its obligations, since its income greatly exceeds its expenses.	●	●
Liquidity: The Bank's largest liability is *Bank notes in circulation*, which are non-interest-bearing liabilities with no fixed maturity. In the event of an unexpected redemption of bank notes, the Bank has the ability to settle the obligation by selling its portfolio of highly liquid, interest-bearing securities.	●	●
Business risks		
Monetary policy: Implementation risks arise from a number of sources, including significant uncertainty around the global economic outlook and the global financial system, and challenges in attracting a sufficient number of skilled and experienced staff.	△	△
Financial system: Policy and oversight risks arise from the expanding nature of the Bank's role in domestic and international financial system reforms, oversight of new central counterparties (CCPs) and challenges in attracting qualified staff.	△	△
Currency: Implementation risks relate to the possibility that the new *Polymer* series of bank notes does not meet program objectives.	△	△
Funds management: Risks are associated with the operations for safekeeping services; the payment, clearing and settlement system; and the management of foreign exchange reserves.	●	●
Enterprise risks		
People and capacity: Risks relate to the increasing complexity of the Bank's work, changes in the mix of skills required, the limited labour market pool for economists and financial system specialists, and changing demographics.	△	△
Project execution and impacts: Risks relate to the number of large, complex initiatives, and the interdependencies of projects.	△	△
Continuity of critical business processes: Business-continuity risks pertain to the possibility that the Bank would be unable to carry out its critical business processes owing to the unavailability of staff, information technology systems or the backup facility.	△	●

Financial Risks

To mitigate financial risks, the Bank has a Financial Risk Office, which is independent of operations and is responsible for monitoring and reporting on financial risks relating to the Bank's balance sheet. Collateral policies are reviewed and updated regularly in connection with the Bank's liquidity operations. With respect to the Bank's overall operations, management has established and actively monitors a system of internal controls, and periodic reviews are conducted to assess the appropriateness and effectiveness of these controls. For further information about the Bank's financial risks, see note 7 to the financial statements.

Business Risks

To manage business risks in the areas of monetary policy, the financial system and funds management, the Bank has well-established policy frameworks, an extensive research program and analytic models that are enhanced on a regular basis. The Bank also participates in a number of key international forums, and collaborates with other major central banks and with Canadian and international financial sector regulatory partners. In addition, the Bank maintains a comprehensive communications strategy to inform Canadians about the goals and objectives of its policy decisions, as well as financial system issues and potential vulnerabilities.

Risk-mitigation measures in the currency function include detailed execution plans, careful monitoring and reporting of key milestones for the issuance of the new polymer notes in 2012 and 2013; comprehensive pre-production testing; ongoing interaction with financial institutions and bank note printing companies; and a comprehensive communications and education program.

The Bank's mission-critical and other important systems, processes and documentation are reviewed regularly, and enhanced as required, to ensure an appropriate control environment. (See also Enterprise Risks, below.)

Enterprise Risks

To mitigate its people and capacity risks, the Bank is strengthening its recruitment strategy (e.g., targeted, proactive recruitment for mid-career professionals and candidates with specialized skills); ensuring that its human resources policies and the delivery of programs related to talent development, the work environment and compensation remain relevant and effective; and enhancing capacity planning and change-management capabilities.

In the case of project execution, the Bank mitigates risks with a sound IT governance structure, project monitoring and reporting, portfolio-management practices, and the use of external expertise, where appropriate.

The Bank's continuity-of-operations program (COOP) is tested regularly and then strengthened based on the test results. Ongoing training on operational processes and systems is carried out to ensure the availability of adequately cross-trained staff. A database of operational events is maintained to develop and implement action plans to mitigate potential risks. Modifications are being made to enhance COOP plans, including backup facilities.

Performance Against Plan

The Medium-Term Plan (2010-12)

The three-year medium-term plan (MTP) is the main planning tool to establish the Bank's strategic priorities. The current MTP priorities are: to conduct leading research and policy analysis; to strengthen business resilience and infrastructure; to attract, retain and engage employees; and to unveil and issue a new series of bank notes.

Key Corporate Priorities

The Bank sets annual work priorities with reference to both its medium-term plan and the changing environment. The table below summarizes the Bank's key priorities for 2011, and lists the key achievements against these priorities. The activities carried out by the Bank in each of these strategic areas over the past year are described in the Key Achievements section of this *Report*.

Key corporate priorities for 2011	**Key achievements in 2011**
Conduct leading research and policy analysis	▪ completed the multi-year research program on the monetary policy framework and renewed the Bank's inflation-control agreement with the government ▪ played a leadership role in macroeconomic and financial reform initiatives, both domestically and internationally ▪ strengthened the analytical framework to assess system-wide risk to the Canadian financial system ▪ contributed to the design of the government's prudential liquidity plan, and debt-management strategy
Strengthen business resilience and infrastructure	▪ improved the resilience of the Bank's critical payment infrastructure, meeting key milestones in the upgrade of the data centre ▪ made solid progress in developing new information technology systems to support economic analysis, financial market operations, funds management and corporate administration; and continued analysis for the renovation of the head office complex
Attract, retain and engage staff	▪ completed the implementation of the new total compensation program and enhanced performance management ▪ developed a framework for recruiting mid-career staff with specialized skills ▪ conducted a work environment survey, with a response rate of 85 per cent and improved scores from the previous survey
Unveil a new series of bank notes and issue the first denomination in that series	▪ successfully launched the new polymer bank note series with enhanced security features and issued the $100 denomination

2011 Financial Performance Against Plan

The Bank monitors its expenses in two ways—total operating expenses as reported in the Bank's financial results in accordance with International Financial Reporting Standards and MTP operating expenses,[4] which are a subset of the total operating expenses reported in the financial statements.

MTP operating expenses exclude costs that have a record of volatility or that cannot be accurately predicted, and are less meaningful to the Bank's daily management of its operations.

The following expenses are excluded from the MTP operating expenses:

- expenses for non-current deferred employee benefits, which are subject to volatility because of changes in discount rates;
- costs related to the production of bank notes, which vary with note volumes; and
- significant one-time costs associated with two major capital projects: (i) the Enhanced Business-Continuity Program and (ii) the renewal of the Bank's head office complex in Ottawa.

---

[4] Medium-term plan operating expenses are considered a non-IFRS measure that does not have a standardized meaning.

The Bank's MTP operating expense budget for 2011 was set at a level of $342 million, consistent with federal government guidelines to maintain spending at 2010 levels. This commitment was made when the MTP financial plan was updated in late 2010. At that time, the Bank launched the Corporate Effectiveness Program to ensure that the priorities outlined in the MTP were met while being consistent with federal government guidelines to hold spending at 2010 levels.

Actual 2011 MTP operating expenses were $316 million, $26 million lower than the $342 million budget, with the decrease due mainly to savings achieved through the Corporate Effectiveness Program and lower costs associated with restructuring activities. Total operating expenses were $353 million, and are explained in the Financial Discussion section of this *Report*.

	2011		2010	
	Actual	**Medium-term plan**	**Actual**	**Medium-term plan**
MTP operating expenses	316	342	344	342
Excluded expenses	37		37	
Total expenses	353		381	

The most significant item in *Excluded expenses* is the costs associated with bank note production, which did not change significantly compared with 2010. In 2011, the costs associated with non-current deferred employee benefit expenses were lower, mainly because of lower cost projections based on the most recent actuarial valuation.

Corporate Measures of Performance

In order to assess the Bank's performance in the execution of its strategy and the monitoring of its financial results, the Bank reviews key performance drivers and monitors key performance indicators. The following table summarizes the Bank's 2011 performance against key performance indicators.

Key performance indicator	2011 performance
Inflation	Total CPI inflation temporarily exceeded the upper bound of the 1 to 3 per cent inflation-control range; core inflation, however, remained close to 2 per cent throughout the year, and inflation expectations remained well anchored on the 2 per cent target.
Counterfeiting levels	At 34 parts per million (ppm), counterfeiting levels remained well below the MTP targeted level of 50 ppm.
Turnaround times for market operations	Turnaround times for market operations were below the 5-minute ceiling for responding to auction participants' bid submissions for treasury bill and bond auctions, and for responding to offering submissions for buybacks and switches.
Systems availability	The systems-availability target of 99.5 per cent for the Bank's critical banking system was exceeded.
Work environment	The Bank maintained its designation as a Top 100 Employer in Canada.

Financial Discussion

Changes in Financial Position and Comprehensive Income

This section discusses the financial performance of the Bank, as reflected in its financial statements.

Highlights of the Statement of Financial Position
(Millions of dollars)

	31 December 2011	31 December 2010[a]	$ change	% change
Assets				
Cash and foreign deposits	12	5	7	149.4
Loans and receivables	1,531	2,087	(556)	-26.7
Investments	62,424	58,767	3,657	6.2
Property and equipment	177	153	24	15.4
Intangible assets	44	26	18	69.9
Other assets	59	178	(119)	-66.7
	64,247	61,216	3,031	5.0
Liabilities and Equity				
Bank notes in circulation	61,029	57,874	3,155	5.5
Deposits	2,481	2,557	(76)	-3.0
Other liabilities	312	368	(56)	-15.1
Equity	425	417	8	1.8
	64,247	61,216	3,031	5.0

a. Comparative figures have been restated in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

At the close of 2011, the Bank had assets of $64,247 million in the form of *Loans and receivables*, *Investments*, *Property and equipment*, *Intangible assets* and *Other assets*. Compared with year-end 2010, assets increased by $3,031 million, primarily because a higher level of assets was needed to support bank notes in circulation.

Loans and receivables decreased by $556 million since 31 December 2010, because a lower level of term purchase and resale agreement (PRA) operations was outstanding at year-end compared with the previous year. These operations are undertaken to offset the seasonal demand for bank notes, and are no longer required once the demand for bank notes returns to pre-holiday levels. The Bank issued only one term PRA in December 2011 for general balance-sheet-management purposes, including the seasonal increase in the demand for bank notes.

Investments increased by $3,657 million, owing to net purchases of Government of Canada treasury bills and bonds in excess of maturities. Government of Canada bonds increased by $10,003 million, which was offset by a decline of $6,360 million in Government of Canada treasury bills, in line with a higher proportion of bonds issued by the government in 2011. The balance of the increase in *Investments* resulted from fair-value changes in the Bank's investment in the BIS.

Spending on *Property and equipment* and *Intangible assets* since 31 December 2010 totalled $60 million. Of this amount, spending related to the Enhanced Business-Continuity Program and the refurbishment of elevators at the head office complex totalled $26.5 million. In addition, $27.5 million was spent on strategic initiatives to support the Bank's achievement of its medium-term plan priorities. The largest component of these investments is the Auctions and Market Applications Program, which aims to support end-to-end post-trade processing and to strengthen business-continuity capacity.

Other assets decreased by $119 million since 31 December 2010, mainly because of a reduction in the net employee benefit asset related to the pension funds.

Bank notes in circulation liabilities increased by 5.5 per cent, reflecting typical growth in the demand for bank notes.

The main component of the *Deposits* liability is the deposit held for the Government of Canada. This liability is dependent on the cash needs of the Government of Canada, and fluctuations that occur are a result of cash-flow management decisions made by the government. Deposits at 31 December 2011 decreased by $76 million compared with the previous year.

Other liabilities decreased by $56 million compared with year-end 2010, mainly as a result of a lower balance owing to the Receiver General for Canada. Net income earned on the Bank's assets, after deductions for operating expenses and allocations to reserves, is paid each year to the Receiver General for Canada. At 31 December 2011, the unremitted balance was $79.8 million ($168 million at 31 December 2010).

Highlights of the Statement of Comprehensive Income
Results for the year ended 31 December 2011
(Millions of dollars)

	Twelve months ended 31 December			
	2011	2010[a]	$ change	% change
Income				
Interest revenue	1,621	1,574	47	3
Interest expense	(23)	(42)	19	-44
Other revenue	9	11	(2)	-20
Total income	1,607	1,543	64	4
Expenses				
Staff costs	154	171	(17)	-10
Bank note research, production and processing	54	54	0	1
Premises maintenance	24	29	(5)	-16
Technology and telecommunications	27	34	(7)	-21
Depreciation and amortization	17	15	2	12
Other expenses	77	78	(1)	-1
Total expenses	353	381	(28)	-7
Net Income	1,254	1,163	91	8
Other Comprehensive Income	(179)	(122)	(57)	—[b]
Comprehensive Income	1,075	1,040	35	3

a. Comparative figures have been restated in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).
b. Comparison is not meaningful.

Income

Total income for 2011 was $1,607 million, an increase of $64 million, or 4 per cent, compared with the previous year.

The Bank's investment income of $1,621 million consisted of $1,615 million in interest revenue from treasury bills and bonds, $4 million in dividend revenue, and $2 million in interest from securities purchased under resale agreements. Higher yields on investments increased interest revenues by $89 million, or 6 per cent.

Decreases in other sources of revenue offset the growth in investment revenues. The Bank reported lower interest earned on purchase and resale agreements, since there were fewer term PRAs during 2011. This resulted in a decrease of $36 million in interest earned on securities purchased under these agreements.

Dividend revenue from the BIS decreased by $6 million because revenue for 2010 had included a special dividend paid by the BIS that was not repeated in 2011.

Revenues are reported net of interest paid on Government of Canada deposits. The interest expense on deposits decreased by $19 million, compared with the previous year, owing mainly to a lower level of Government of Canada deposits as described in the Highlights of the Statement of Financial Position on page 38.

Expenses

Total operating expenses were $28 million lower than the previous year, primarily as a result of lower staff costs. Expenses on an MTP operating basis were $26 million lower than planned, as discussed in the 2011 Financial Performance Against Plan section. Savings were achieved through the Corporate Effectiveness Program in a number of cost elements, including staff costs, premises maintenance and costs associated with the Bank's role as fiscal agent for the Government of Canada debt program. These savings offset non-controllable cost increases in other areas of operations.

Staff costs for 2011 were $17 million lower than in 2010. Annual compensation increases were offset by lower costs associated with the Bank's deferred employee benefit plans. Expenses for 2010 included $11 million in restructuring costs that were not repeated in 2011.

Costs associated with bank note production did not change from 2010 levels. In 2011, the Bank received 205 million cotton and 107 million polymer notes from the printers, compared with 456 million cotton notes received in 2010. Increased costs associated with the production of the polymer notes offset the lower volumes of notes received. Production of the cotton notes occurred in the first quarter of 2011, while the production of the polymer notes took place in the second half of the year.

Other operating expenses, including premises, technology, and depreciation and amortization, decreased by $10 million compared with 2010. Expenses for premises maintenance decreased by $5 million in consideration of the ongoing analysis for renewing aging infrastructure. Technology costs decreased by $7 million, mainly as a result of a higher portion of costs dedicated to capital projects. Other expenses were kept flat on a year-over-year basis, owing to reductions of $4 million in the costs associated with the Bank's role as fiscal agent for the Government of Canada debt program.

Total Operating Expenses

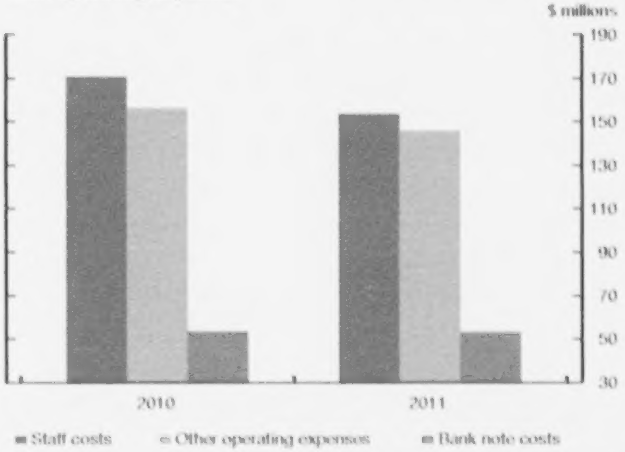

Net income

Net income earned on the Bank's assets, after deductions for operating expenses and allocations to reserves, is paid each year to the Receiver General for Canada. In 2011, the Bank transferred $1,156 million to the Receiver General for Canada ($126 million related to 2010 net income and $1,030 million related to 2011 net income).

Other comprehensive income

Other comprehensive income of -$179 million consists of an increase of $24 million in the fair values of available-for-sale assets offset by an actuarial loss of $203 million related to the Bank's deferred employee benefit plans.

Actuarial losses are affected by the actual return, compared with the expected return, on plan assets, and the discount rate used to determine defined-benefit obligations. The loss recorded in 2011 is the result of a reduction in the discount rate used to value the defined-benefit obligation combined with low returns on plan assets. The reduced discount rate reflects the change in corporate bond yields over the past 12 months, in addition to the impact of a change in methodology adopted by the Bank in connection with the establishment of the accounting discount rate.[5]

Available-for-sale assets comprise Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS. Fair-value changes are accumulated in the reserve for available-for-sale assets within the Bank's *Equity*. As at 31 December 2011, this reserve totalled $294.6 million and consisted primarily of the fair-value change in the Bank's investment in the BIS.

Adoption of International Financial Reporting Standards (IFRS)

As a publicly accountable organization and in accordance with public sector accounting standards, the Bank of Canada transitioned to reporting under IFRS on 1 January 2011. The Bank's 31 December 2011 financial statements are its first annual IFRS financial statements and, for comparison purposes, include restated figures for 2010. Full details on the financial impact of the transition to IFRS on the Bank's opening Statement of Financial Position, and for the year ended 31 December 2010, are available in note 20 to the financial statements.

The key components affected by the Bank's transition to IFRS at 1 January 2010 are shown below.

	Amount	**Description of change**
Financial instruments: carrying value of BIS shares	Increase in the carrying value of BIS shares of $281 million	The Bank's investment in shares of the Bank for International Settlements (BIS) is classified as available-for-sale and was carried at cost under Canadian GAAP, but is recorded at fair value in accordance with IFRS.
Employee benefits	The net impact of changes: • an increase in the carrying amount of the pension asset of $113 million, and • a reduction in the carrying amount of non-pension liabilities of $10 million	Upon transition to IFRS, the Bank adopted a policy to recognize all actuarial gains and losses on post-employment defined benefits immediately in *Other comprehensive income*, as well as other long-term benefits in *Net income*. At the date of transition, all previously unamortized transitional obligations and assets, vested past-service costs and credits, and net actuarial losses were recognized. Also recognized in *Retained earnings* were changes related to the adoption of IAS 19, which include using discount rates determined with reference to market yields of AA-rated corporate bonds.
Property and equipment	Increase in the carrying amount of the Bank's buildings of $28 million	Under IFRS, each component of an item of *Property and equipment* with a cost that is significant in relation to the total cost of the item is depreciated separately. The effect of this on the Bank's *Property and equipment* resulted from retroactive changes to the useful lives over which these components are depreciated.

---

[5] The change in methodology was adopted to conform to guidance issued by the Canadian Institute of Actuaries on the establishment of the accounting discount rate.

Financial Controls and Procedures

Management is responsible for establishing and maintaining adequate internal controls over financial reporting, as well as establishing appropriate disclosure controls and procedures. The Bank maintains a certification regime to evaluate the design and effectiveness of internal controls over financial reporting, and disclosure controls and procedures. As of 31 December 2011, the Bank's certifying officers assessed the design and effectiveness of its internal controls over financial reporting, and its disclosure controls and procedures, and found them to be appropriate.

Significant Accounting Policies and Estimates

The Bank's accounting policies are presented in note 3 to the financial statements. The preparation of financial statements requires that management use judgment to make estimates and assumptions. The Bank's significant accounting estimates are primarily in the areas of the fair value of financial instruments and of pension and other future benefits costs, and are described in notes 7 and 14, respectively, to the financial statements and are summarized in the following table.

Investment in the Bank for International Settlements	
The Bank records its investment in BIS shares at fair value.	The fair value of the BIS shares is estimated to be 70 per cent of the Bank's interest in the net asset value of the BIS at the reporting date. This 30 per cent discount to net asset value is based on a decision by the International Court at the Hague relating to a share repurchase by the BIS in 2001 (the last share repurchase conducted by the BIS) and has been used by the BIS to determine the pricing of any new shares issued since that time.
	The Bank's financial statements incorporate the most recently available data from the BIS.
	The Bank expects the value of the BIS shares to fluctuate over time in conjunction with the strength of the BIS balance sheet and the exchange rate.
Employee benefits	
The costs of providing deferred employee benefits are charged to the income statement over the period during which benefit is derived from the employee's services. The assumptions on which these costs are calculated are disclosed in note 14 to the financial statements.	The key assumptions include the expected long-term rate of return on plan assets, the rate of compensation increase and the discount rate. The expected long-term rate of return on bonds is determined based on the portfolio mix of government and provincial bonds. The assumption with the greatest potential impact on the benefit obligation is the discount rate. The discount rate is determined with reference to yields on AA-rated corporate bonds.
	Sensitivity analysis is provided in note 14, "Employee benefit plans." An increase in the discount rate of 50 basis points would result in an increase in the net pension obligation of $96 million and an increase in the benefit expense of $2.6 million.

Significant Contracts and Agreements

During 2011, the Bank entered into the following agreements and contracts.

During the first quarter of 2011, the Bank signed a 10-year contract with Note Printing Australia Limited, a wholly owned subsidiary of the Reserve Bank of Australia, for the production and supply of the polymer substrate for the Bank's next generation of bank notes at a value not to exceed $250 million over the life of the contract.

In December 2011, the Bank entered into temporary bilateral liquidity swap facilities with the Federal Reserve Bank of New York, the Bank of Japan, the Swiss National Bank, the Bank of England and the European Central Bank. The temporary bilateral liquidity swap facilities were established to provide liquidity in each jurisdiction in any of their currencies, should market conditions warrant. The pre-existing US$30 billion facility with the Federal Reserve Bank of New York was extended and now expires on 1 February 2013. The unlimited swap facilities with the Bank of Japan, the Swiss National Bank, the Bank of England and the European Central Bank were established in December 2011 for an initial term that will expire on 1 February 2013. None of the liquidity swaps was accessed by either party in 2011.

The Bank's Enhanced Business-Continuity Program was initiated in 2009 to renew and update the current off-site operations centre in Ottawa with a view to splitting the Bank's critical financial market operations and to house its primary data centre. During the second quarter, the Bank entered into a $27 million fixed-price construction contract with a general contractor, and construction began in June. This is an important step toward achieving the Bank's medium-term plan priority to enhance business resilience and improve its infrastructure.

In the last quarter of 2011, the Bank and the Department of Finance signed a Memorandum of Understanding in relation to a deposit to be established at the Bank by the Government of Canada in connection with its prudential liquidity management. To meet its prudential liquidity needs, the government plans to deposit approximately $20 billion with the Bank. The Bank, in consultation with the Department of Finance, will determine the pace of the initial buildup of balances. The deposit will earn interest at rates that are equivalent to those paid on other Receiver General balances. To accommodate the projected increase in its liabilities, the Bank's minimum purchase of nominal bonds at auctions was increased in 2011 from 15 per cent to 20 per cent.

Related-Party Transactions

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance.

In the normal course of its operations, the Bank enters into transactions with related parties and material transactions and balances are reported as described in note 19 to the financial statements. The Bank provides funds-management, fiscal-agent and banking services to the federal government, and the costs of these services are recorded within the Bank's expenses. The assets and liabilities that are managed on behalf of the government are not included in the Bank's financial statements since they do not represent assets or liabilities of the Bank.

Financial Statement Outlook: 2012

The Bank's forecasts for its operations do not include projections of net income and financial position. Such projections would require assumptions of interest rates, which the Bank avoids in order to limit potential market influence.

The Bank projects its operating expenses in connection with the development of the medium-term plan. Consistent with the commitment made in late 2010, when the MTP financial plan was updated in response to federal government guidelines, the Bank intends to hold 2012 operating expenses at $342 million.

Expenses excluded from the medium-term plan

Spending associated with the Bank's Head Office Renewal Program is anticipated in 2012 as a result of further analysis and the development of detailed cost estimates.

The Bank expects to incur costs of $150 million for the production of the new generation of polymer bank notes in 2012. In addition to further production of the $100 notes, which were launched in November 2011, and the final order of the cotton $5 and $10 notes, the Bank will produce the new $50 and $20 polymer notes during the year; both of these denominations will be launched during 2012.

Capital spending

Capital expenditures for ongoing operations and strategic investments of $66 million are expected in 2012. This estimate may be updated during 2012 pending the outcome of further decisions taken regarding the Head Office Renewal Program.

Statement of Financial Position

In connection with the Government of Canada's prudential liquidity plan, government deposits held at the Bank are expected to increase by an amount that will range from $8 billion to $10 billion in 2012.

Financial Statements

As at 31 December 2011

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with International Financial Reporting Standards and contain certain items that reflect the best estimates and judgments of management. The integrity and reliability of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the *Annual Report* is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility for the integrity and reliability of these financial statements and for the accounting system from which they are derived, management has developed and maintains a system of internal controls to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recorded, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department whose functions include reviewing internal controls, including accounting and financial controls and their application.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal controls and exercises this responsibility through the Audit and Finance Committee of the Board. The Audit and Finance Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate. The Audit and Finance Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit and Finance Committee meets with management, the Chief Internal Auditor, and the Bank's external auditors who are appointed by Order-in-Council. The Audit and Finance Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's external auditors and reviews all services provided by them. The Audit and Finance Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have a material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgments and estimates material to the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, KPMG LLP and Deloitte and Touche LLP, and their report is presented herein. The external auditors have full and unrestricted access to the Audit and Finance Committee to discuss their audit and related findings.

SVokey

M. Carney, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

Ottawa, Canada
16 February 2012

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada (the "Bank")

We have audited the accompanying financial statements of the Bank, which comprise the statements of financial position as at December 31, 2011, December 31, 2010 and January 1, 2010 and the statements of comprehensive income, changes in equity, and cash flows for the years ended December 31, 2011 and 2010, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform an audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at December 31, 2011, December 31, 2010 and January 1, 2010 and its financial performance and its cash flows for the years ended December 31, 2011 and December 31, 2010 in accordance with International Financial Reporting Standards.

KPMG LLP

KPMG LLP
Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

Deloitte & Touche LLP

Deloitte & Touche LLP
Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
16 February 2012

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

(Millions of dollars)

	As at 31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
ASSETS			
Cash and foreign deposits (note 4)	**11.7**	4.7	20.4
Loans and receivables			
Securities purchased under resale agreements (note 5a)	**1,447.7**	2,062.4	25,374.8
Advances to members of the Canadian Payments Association (note 5b)	**81.5**	22.5	-
Other receivables	**1.6**	2.1	2.2
	1,530.8	2,087.0	25,377.0
Investments (note 6, 7)			
Government of Canada treasury bills	**18,545.6**	24,906.1	13,684.0
Government of Canada bonds	**43,553.3**	33,550.6	31,986.2
Other investments	**325.3**	310.7	318.7
	62,424.2	58,767.4	45,988.9
Property and equipment (note 8)	**176.6**	153.0	155.2
Intangible assets (note 9)	**44.6**	25.9	23.7
Other assets (note 10)	**59.3**	178.1	211.6
Total assets	**64,247.2**	61,216.1	71,776.8
LIABILITIES AND EQUITY			
Bank notes in circulation (note 11)	**61,028.8**	57,874.2	55,467.9
Deposits (note 12)			
Government of Canada	**1,512.5**	1,869.4	11,847.6
Members of the Canadian Payments Association	**106.7**	47.5	2,999.6
Other deposits	**861.8**	639.9	703.0
	2,481.0	2,556.8	15,550.2
Other liabilities (note 13)	**312.8**	368.3	189.8
	63,822.6	60,799.3	71,207.9
Equity (note 15)	**424.6**	416.8	568.9
Total liabilities and equity	**64,247.2**	61,216.1	71,776.8

Commitments, contingencies and guarantees (note 18)

M. Carney, Governor

SVokey

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

W. A Black

David H. Laidley, FCA,
Chair, Audit and Finance Committee

W. A. Black,
Lead Director

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

(Millions of dollars)

	For the year ended 31 December	
	2011	**2010**
INCOME		
Net interest income		
Interest revenue		
Interest earned on investments	**1,614.7**	1,525.3
Dividend revenue	**4.3**	10.1
Interest earned on securities purchased under resale agreements	**1.9**	38.4
Other interest revenue	**0.2**	0.1
	1,621.1	1,573.9
Interest expense		
Interest expense on deposits	**(23.4)**	(42.0)
	1,597.7	1,531.9
Other revenue	**9.1**	11.4
Total income	**1,606.8**	1,543.3
EXPENSES		
Staff costs	**153.8**	170.8
Bank note research, production and processing	**53.5**	53.7
Premises maintenance	**24.4**	28.7
Technology and telecommunications	**27.0**	34.3
Depreciation and amortization	**17.4**	15.2
Other operating expenses	**77.0**	78.1
Total expenses	**353.1**	380.8
NET INCOME	**1,253.7**	1,162.5
OTHER COMPREHENSIVE INCOME		
Change in fair value of available-for-sale financial assets	**23.6**	(16.5)
Actuarial losses	**(202.5)**	(105.6)
Other comprehensive income	**(178.9)**	(122.1)
COMPREHENSIVE INCOME	**1,074.8**	1,040.4

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

(Millions of dollars)

	For the year ended 31 December						
	Share capital	Statutory reserve	Special reserve	Available-for-sale reserve	Actuarial gains reserve	Retained earnings	Total
Balance, 1 January 2011	5.0	25.0	100.0	271.0	14.1	1.7	416.8
Comprehensive income for the year							
Net income	-	-	-	-	-	1,253.7	1,253.7
Change in fair value of available-for-sale financial assets	-	-	-	23.6	-	-	23.6
Actuarial losses	-	-	-	-	(14.1)	(188.4)	(202.5)
	-	-	-	23.6	(14.1)	1,065.3	1,074.8
Transfer to Receiver General for Canada	-	-	-	-	-	(1,067.0)	(1,067.0)
Balance, 31 December 2011	5.0	25.0	100.0	294.6	-	-	424.6
Balance, 1 January 2010	5.0	25.0	100.0	287.5	119.7	31.7	568.9
Comprehensive income for the year							
Net income	-	-	-	-	-	1,162.5	1,162.5
Change in fair value of available-for-sale financial assets	-	-	-	(16.5)	-	-	(16.5)
Actuarial losses	-	-	-	-	(105.6)	-	(105.6)
	-	-	-	(16.5)	(105.6)	1,162.5	1,040.4
Transfer to Receiver General for Canada	-	-	-	-	-	(1,192.5)	(1,192.5)
Balance, 31 December 2010	5.0	25.0	100.0	271.0	14.1	1.7	416.8

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF CASH FLOWS

(Millions of dollars)

	For the year ended 31 December	
	2011	**2010**
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Interest received	**1,641.6**	1,606.0
Dividends received	**4.3**	10.1
Other revenue received	**9.9**	11.8
Interest paid	**(23.4)**	(42.0)
Payments to or on behalf of employees and to suppliers	**(385.8)**	(403.3)
Net decrease in advances to members of the Canadian Payments Association	**(59.0)**	(22.5)
Net decrease in deposits	**(76.4)**	(12,993.4)
Proceeds from maturity of securities purchased under resale agreements	**17,052.7**	60,784.5
Acquisition of securities purchased under resale agreements	**(16,438.6)**	(37,506.3)
Repayments of securities sold under repurchase agreements	**(764.8)**	(470.0)
Proceeds from securities sold under repurchase agreements	**764.8**	470.0
Net cash provided by operating activities	**1,725.3**	11,444.9
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES		
Net (increase) decrease in Government of Canada treasury bills	**6,362.5**	(11,180.9)
Purchases of Government of Canada bonds	**(15,422.9)**	(5,924.2)
Proceeds from maturity of Government of Canada bonds	**5,403.1**	4,302.2
Additions of property and equipment	**(36.2)**	(10.7)
Additions of intangible assets	**(23.5)**	(4.4)
Net cash used in investing activities	**(3,717.0)**	(12,818.0)
CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES		
Net increase in bank notes in circulation	**3,154.6**	2,406.3
Remittance of ascertained surplus to the Receiver General for Canada	**(1,156.1)**	(1,048.6)
Net cash provided by financing activities	**1,998.5**	1,357.7
EFFECT OF EXCHANGE RATE CHANGES ON FOREIGN CURRENCY	**0.2**	(0.3)
INCREASE (DECREASE) IN CASH AND FOREIGN DEPOSITS	**7.0**	(15.7)
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, BEGINNING OF YEAR	**4.7**	20.4
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, END OF YEAR	**11.7**	4.7

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS OF THE BANK OF CANADA

For the year ended 31 December 2011

(Amounts in the notes to the Financial Statements of the Bank of Canada are in millions of Canadian dollars, unless otherwise stated.)

1. The business of the Bank of Canada

The Bank of Canada (the Bank) is the central bank of Canada. The Bank is a corporation under the Bank of Canada Act and is wholly owned by the Government of Canada and is exempt from income taxes. The Bank is a Government Business Enterprise, as defined by the Public Sector Accounting Board Handbook and, as such, adheres to the standards applicable to publicly accountable enterprises as outlined by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA).

The responsibilities of the Bank focus on the goals of low and stable inflation, financial system stability, a safe and secure currency, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below.

Monetary policy
Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable.

Financial system
Promotes a safe, sound and efficient financial system, both within Canada and internationally.

Currency
Designs, produces and distributes Canada's bank notes, focusing on deterrence of counterfeiting through research on security features, public education and partnership with law enforcement; replaces and destroys worn notes.

Funds management
Provides high-quality, effective and efficient funds-management services: for the Government of Canada, as its fiscal agent; for the Bank; and for other clients.

2. Basis of preparation

Compliance with International Financial Reporting Standards (IFRS)

These financial statements have been prepared in accordance with IFRS accounting policies and conform to the disclosure and accounting requirements of the *Bank of Canada Act* and the Bank's bylaws.

These are the Bank's first annual IFRS financial statements. The Bank has elected 1 January 2010 as the date of transition to IFRS (the "transition date"). IFRS 1 *First-time Adoption of IFRS* (IFRS 1) has been applied. An explanation of how the transition to IFRS has affected the financial statements is included in note 20.

The Board of Directors approved the financial statements on 16 February 2012.

Measurement base

The financial statements have been prepared on the historical cost basis, except for the available-for-sale financial assets, which are measured at fair value, and the defined-benefit assets and obligations, which are recognized as the net of the plan assets, plus unrecognized past service costs, and the present value of the defined-benefit obligation.

Significant accounting estimates and judgments in applying accounting policies

The preparation of the financial statements requires management to make judgments, estimates and assumptions based on information available at the statement date that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results could differ from these estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the period in which the estimates are revised and in any future periods affected. These estimates are primarily in the area of employee benefit plans (note 14) and the fair values of certain financial instruments and collateral taken (note 7).

Functional and presentation currency

The Bank's functional and presentation currency is the Canadian dollar.

Fiscal agent and custodial activities

Responsibility for the operational management of the Government of Canada's financial assets and liabilities is jointly borne by both the Bank (as fiscal agent for the Government) and the Department of Finance. In this fiscal agent role, the Bank provides transactional and administrative support to the Government of Canada in certain areas. Assets, liabilities, expenditures and revenues to which this support relates are those of the Government of Canada and are not included in the financial statements of the Bank.

Securities safekeeping and gold custodial activities are provided to foreign central banks and international organizations. The assets, and income arising thereon, are excluded from these financial statements, as they are not assets or income of the Bank.

3. Significant accounting policies

The significant accounting policies of the Bank are summarized below. These policies have been consistently applied to all years presented, unless otherwise stated.

a) Translation of foreign currencies

Investment income and expenses denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the transaction. Fair-value items denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the fair-value measurement. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at the end of the reporting years. The resulting gains and losses are included in *Other revenue*. Gains or losses on equity investments classified as available-for-sale (AFS), along with any exchange-related gains or losses, are recognized in the available-for-sale reserve within *Other Comprehensive Income*.

b) Financial instruments

The Bank accounts for all financial instruments using settlement date accounting. Financial instruments are measured at fair value on initial recognition, plus transaction costs, if any, for all financial assets not carried at fair value through net income. Subsequent to initial recognition, they are accounted for based on their classification.

Subsequent to initial recognition, financial assets classified as AFS are measured at fair value using quoted market prices, with the exception of the Bank for International Settlements (BIS) shares, which are measured using significant non-observable inputs. Unrealized changes in values of AFS financial assets measured at fair value are recognized in *Other Comprehensive Income* and accumulated in the available-for-sale reserve in equity until the financial asset is derecognized or becomes impaired. At that time, the cumulative unrealized gain or loss previously recognized in *Other Comprehensive Income* is reclassified from equity to net income. The Bank's financial assets designated as AFS consist of Government of Canada treasury bills and other investments, which comprise BIS shares.

Financial assets that the Bank has the intent and ability to hold to maturity are classified as held-to-maturity (HTM). Subsequent to initial recognition, financial assets classified as HTM are measured at amortized cost using the effective interest method less any impairment losses. The effective interest method uses the rate inherent in a financial instrument that discounts the estimated future cash flows over the expected life of the financial instrument so as to recognize interest on a constant yield basis. Government of Canada bonds are classified as HTM.

The Bank has not classified any of its financial assets as fair value through net income, other than cash and foreign deposits.

All other financial assets are classified as loans and receivables. Subsequent to initial recognition, these are measured at amortized cost less any impairment losses using the effective interest method of amortization.

The Bank derecognizes a financial asset only when the contractual rights to the cash flows from the asset expire. On derecognition of a financial asset measured at amortized cost, the difference between the asset's carrying amount and the sum of the consideration received and receivable is recognized in net income.

The Bank has classified its financial liabilities as other liabilities. These liabilities are initially recognized at fair value. Subsequent to initial recognition, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value. The Bank has not classified any of its financial liabilities as fair value through net income.

The Bank derecognizes financial liabilities when, and only when, the Bank's obligations are discharged, cancelled or expire. The difference between the carrying amount of the financial liability derecognized and the sum of the consideration paid and payable, including any non-cash assets transferred or liabilities assumed, is recognized in net income.

c) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements are reverse repo-type transactions in which the Bank purchases securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized lending transactions and are recorded on the *Statement of Financial Position* at the amounts at which the securities were originally acquired plus accrued interest.

d) Securities sold under repurchase agreements

Securities sold under repurchase agreements are repo-type transactions in which the Bank sells Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized borrowing transactions and are recorded on the *Statement of Financial Position* at the amounts at which the securities were originally sold plus accrued interest.

e) Securities Lending Program

The Bank operates a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing a secondary and temporary source of these securities to the market. These securities-lending transactions are fully collateralized by securities and are generally one business day in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in *Other revenue* at the maturity date of the transaction.

f) Property and equipment

Property and equipment consists of land, buildings, computer hardware, other equipment and related projects in progress. *Property and equipment* is recorded at cost less accumulated depreciation, except for land which is not depreciated, and is net of any related impairment loss. Projects in progress are recorded at cost but not depreciated until the asset is available for use. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset.

When parts of an item of property and equipment have different useful lives, they are accounted for as separate items (major components) of property and equipment. Upon replacing a significant part of an item of property and equipment, the carrying amount of the replaced part is derecognized.

Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below. The estimated useful life and depreciation method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in estimate being accounted for on a prospective basis.

Buildings	25 to 65 years
Computer hardware	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

g) Intangible assets

Intangible assets are identified non-monetary assets without physical substance. The Bank's intangible assets consist of computer software internally developed or externally acquired.

Costs that are directly associated with the internal development of identifiable software are recognized as intangible assets if, in management's best estimate, the asset can technically be completed and will provide a future economic benefit to the Bank. Subsequent expenditure is capitalized only when it increases the future economic benefits embodied in the specific asset to which it relates.

Computer software assets that are acquired by the Bank and have finite useful lives are measured at cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses.

Amortization is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, which may vary from 3 to 15 years. The estimated useful life and amortization method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in estimate being accounted for on a prospective basis.

h) Leases

Where the Bank is a lessee

Leases of equipment where the Bank has assumed substantially all the risks and rewards of ownership are classified as finance leases. Finance leases are capitalized at the lease's inception at the lower of the fair value of the leased asset or the present value of the minimum lease payments. The corresponding lease obligations, net of finance charges, are included in *Other liabilities*. Each lease payment is allocated between the liability and finance charges to achieve a constant rate of return on the finance lease obligation outstanding. Equipment acquired under finance leases is depreciated over the shorter of the asset's useful life and the lease term.

Other leases are classified as operating leases. Payments made under operating leases are charged to the *Statement of Comprehensive Income* on a straight-line basis over the period of the lease.

Where the Bank is a lessor

Leases granted on the Bank's property were assessed and classified as operating leases because the risks and rewards of ownership are not transferred to the lessees. Operating lease income is recognized on a straight-line basis over the period of the lease.

i) Impairment

Impairment of financial assets

For financial assets that are not classified as fair value through net income, the Bank assesses at the end of each reporting period whether there is objective evidence that a financial asset or group of assets is impaired. Once impaired, financial assets carried at amortized cost are remeasured at net recoverable amount with the amount of impairment recognized in net income. Unrealized losses on impaired AFS financial assets are recognized in net income at the time of impairment.

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets, including property and equipment, intangible assets and inventories, are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount exceeds its recoverable amount.

Intangible assets under development are assessed for impairment on an annual basis.

j) Employee benefits

Short-term employee benefits

Short-term employee benefits include cash salary, bonus, annual leave, health benefits, dental care and statutory benefits and are measured on an undiscounted basis.

Long-term employee benefits

The Bank sponsors a long-term disability program.

The liability recognized in respect of this plan amounts to the present value of the defined-benefit obligation. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates of high-quality corporate bonds with terms to maturity approximating the duration of the obligation. The expense recognized for the fiscal year consists of current service costs, interest costs, actuarial gains and losses, and past service costs.

The current service costs and the benefit obligations of the plan are actuarially determined on an event-driven accounting basis. Actuarial gains or losses are recognized immediately in net income in the period in which they occur. Past service costs arising from plan amendments are recognized immediately in *Staff costs* in the period in which they occur.

Post-employment defined-benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the Bank of Canada Registered Pension Plan) and a funded defined-benefit supplementary pension arrangement (the Bank of Canada Supplementary Pension Arrangement), which are designed to provide retirement income benefits to eligible employees. Benefits provided under these plans are calculated based on years of service and average full-time salary for the best five consecutive years and are indexed to reflect changes in the consumer price index on the date payments begin and each 1 January thereafter.

The Bank also sponsors other unfunded post-employment defined-benefit plans, which include life insurance and eligible health and dental benefits, as well as a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The asset or liability recognized at fiscal year-end in respect of these plans is composed of the present value of the defined-benefit obligation less the fair value of plan assets, where applicable. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates of high-quality corporate bonds with terms to maturity approximating the duration of the obligation. The expense recognized for the fiscal year consists of current service costs, interest costs, expected return on plan assets and past service costs.

The current service costs and the benefit obligations of the plans are actuarially determined using the projected unit credit method. Actuarial gains or losses arise from the difference between the actual rate of return and the expected rate of return on plan assets for that period and from changes in actuarial assumptions used to determine the accrued benefit obligation. Actuarial gains or losses are recognized immediately in the period in which they occur in *Other Comprehensive Income*. Past service costs arising from plan amendments that have vested are immediately recognized as an expense. Non-vested past service costs are amortized over the period until the related benefits become vested. Plan assets of funded obligations are determined according to their fair value at the end of the fiscal year.

k) Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Bank has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably as at the statement of financial position date, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

l) Revenue recognition

Interest revenue earned on Government of Canada treasury bills and bonds is recorded using the effective interest method. Dividend revenue on the BIS shares is recorded as dividends are declared.

Realized gains (losses) on the sale of Government of Canada treasury bills are recorded at the time of sale as a reclassification from *Other Comprehensive Income* and are calculated as the excess of proceeds over the amortized cost at the transaction date.

Interest earned on securities purchased under resale agreements is recorded using the effective interest method.

Other revenue is composed mostly of interest earned on advances to members of the Canadian Payments Association (CPA) and is recorded using the effective interest method.

m) Bank notes expenses

The cost to produce finished bank notes is expensed as incurred.

n) Future changes in accounting policies

IFRS 9

IFRS 9 *Financial Instruments* (IFRS 9) as issued in November 2009 and revised in October 2010, and the related consequential amendments, will replace International Accounting Standard 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement* (IAS 39). IFRS 9 relates to the recognition and derecognition and measurement of financial assets and financial liabilities.

IFRS 9 eliminates the existing financial asset categories and requires all financial assets to be classified on initial recognition either at amortized cost or fair value on the basis of the entity's business model for managing the financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial asset.

Gains and losses on financial assets measured at fair value will be recognized through net income, with the exception of equity investments not held for trading, for which gains or losses will be recognized directly in equity.

The new standard also requires the use of a single impairment method for financial assets based on expected losses and incurred losses, replacing the multiple impairment methods in IAS 39.

IFRS 9 requires all financial liabilities not designated at fair value through net income to be subsequently measured at amortized cost using the effective interest method.

IFRS 9 is effective for annual periods beginning on or after 1 January 2015, although early adoption is permitted. The Bank is currently evaluating the impact of IFRS 9 on its financial statements, and will continue to do so as the remaining stages of this project, relating to hedge accounting and financial asset and liability offsetting, are finalized.

IFRS 7

IFRS 7 *Financial Instruments: Disclosures* (IFRS 7) was amended in October 2010 to provide additional disclosure on the transfer of financial assets, including the possible effects of any residual risks that the transferring entity retains. These amendments are effective for annual periods beginning on or after 1 July 2011. The Bank is currently evaluating the impact of these amendments to IFRS 7 on its financial statements.

IFRS 11

On 12 May 2011, the International Accounting Standards Board (IASB) issued IFRS 11 *Joint Arrangements* (IFRS 11). IFRS 11 provides for a more realistic reflection of joint arrangements by focusing on the rights and obligations of the arrangement, rather than its legal form (as is currently the case). The standard addresses inconsistencies in the reporting of joint arrangements by requiring a single method to account for interests in jointly controlled entities. IFRS 11 is effective for annual periods beginning on or after 1 January 2013. Earlier application is permitted. The Bank is currently evaluating the impact, if any, of this new standard on its financial statements.

IFRS 12

On 12 May 2011, the IASB issued IFRS 12 *Disclosure of Interests in Other Entities* (IFRS 12). IFRS 12 is a new and comprehensive standard on disclosure requirements for all forms of interests in other entities, including subsidiaries, joint arrangements, associates and unconsolidated structured entities.

IFRS 12 is effective for annual periods beginning on or after 1 January 2013. Earlier application is permitted. The Bank is currently evaluating the impact, if any, of this new standard on its financial statements.

IFRS 13

On 12 May 2011, the IASB issued IFRS 13 *Fair Value Measurement* (IFRS 13). IFRS 13, which is effective from 1 January 2013, defines fair value, sets out in a single IFRS a framework for measuring fair value and requires disclosures about fair-value measurements. IFRS 13 does not determine when an asset, a liability or an entity's own equity instrument is measured at fair value. Rather, the measurement and disclosure requirements of IFRS 13 apply when another IFRS requires or permits the item to be measured at fair value (with limited exceptions). The Bank is currently evaluating the impact, if any, of this new standard on its financial statements.

IAS 19

IAS 19 *Employee Benefits* (IAS 19) was amended on 16 June 2011 to eliminate the use of the "corridor" approach and mandates that all remeasurement impacts to be recognized immediately, and also affects aspects of measurement and disclosure. These amendments are effective as of 1 January 2013. The Bank will not be impacted by the elimination of the corridor approach since the policy to immediately recognize all actuarial gains and losses was adopted at the time of the Bank's transition to IFRS. The Bank is currently evaluating the impact on its financial statements of other amendments to IAS 19.

4. Cash and foreign deposits

Cash and foreign deposits is composed of cash on hand as well as highly liquid demand deposits in foreign currencies with other central banks or international financial institutions. Included in this balance is Can$5.6 million (Can$1.2 million at 31 December 2010 and Can$3.3 million at 1 January 2010) of U.S. dollars.

5. Loans and receivables

Loans and receivables are composed primarily of securities purchased under resale agreements and, if any, advances to members of the Canadian Payments Association. These transactions are fully collateralized in accordance with publicly disclosed collateral eligibility and margin requirements. Financial risks related to these instruments are discussed in note 7.

a) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements for terms of one business day are acquired through buyback transactions with primary dealers in Government of Canada securities to reinforce the target overnight interest rate.

Securities purchased under resale agreements for terms of longer than one business day are acquired through an auction process for the purposes of providing liquidity in support of the efficient functioning of financial markets. Details of these auctions are announced by the Bank in advance. Bids are submitted on a yield basis, and funds are allocated in descending order of bid yields.

Balances outstanding at 31 December 2011 consist of an agreement with an original term to maturity of 14 days. (Balances outstanding at 31 December 2010 consist of agreements with original terms to maturity ranging from 20 to 34 days. Balances outstanding at 1 January 2010 consist of agreements with original terms to maturity ranging from 84 to 363 days.)

b) Advances to members of the Canadian Payments Association

Advances to members of the CPA are typically composed of liquidity loans made under the Bank's Standing Liquidity Facility. These advances mature the next business day. Interest on overnight advances is calculated at the Bank Rate. The Bank Rate is the rate of interest that the Bank charges on one-day loans to major financial institutions.

6. Investments

There were no securities loaned under the Securities Lending Program at 31 December 2011 ($Nil at 31 December 2010 and $Nil at 1 January 2010).

In *Other investments*, the Bank holds 9,441 BIS shares in order to participate in the BIS. Ownership of the BIS shares is limited to central banks, and new shares can only be acquired following an invitation to subscribe extended by the BIS Board of Directors. The shares are non-transferable unless prior written consent is obtained from the BIS.

7. Financial instruments and risk management

The Bank's financial instruments consist of cash and foreign deposits, securities purchased under resale agreements, advances to members of the Canadian Payments Association, other receivables, investments (consisting of Government of Canada treasury bills, Government of Canada bonds and shares in the BIS), bank notes in circulation, deposits and other liabilities (excluding post-employment and long-term employee benefit obligations).

Cash and foreign deposits, Government of Canada treasury bills and BIS shares are measured at fair value. All other financial instruments are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value.

a) Fair value of financial instruments

(i) Carrying amount and fair value of financial instruments

The carrying amount and fair values of financial assets and liabilities are presented in the following table:

	31 December 2011		31 December 2010		1 January 2010	
	Carrying amount	Fair value	Carrying amount	Fair value	Carrying amount	Fair value
Financial assets						
Cash and foreign deposits	**11.7**	**11.7**	4.7	4.7	20.4	20.4
Securities purchased under resale agreements	**1,447.7**	**1,447.7**	2,062.4	2,062.4	25,374.8	25,377.5
Advances to members of the Canadian Payments Association	**81.5**	**81.5**	22.5	22.5	-	-
Other receivables	**1.6**	**1.6**	2.1	2.1	2.2	2.2
Government of Canada treasury bills	**18,545.6**	**18,545.6**	24,906.1	24,906.1	13,684.0	13,684.0
Government of Canada bonds	**43,553.3**	**48,511.0**	33,550.6	36,296.4	31,986.2	34,128.0
Other investments	**325.3**	**325.3**	310.7	310.7	318.7	318.7
Total financial assets	**63,966.7**	**68,924.4**	60,859.1	63,604.9	71,386.3	73,530.8
Financial liabilities						
Bank notes in circulation	**61,028.8**	**61,028.8**	57,874.2	57,874.2	55,467.9	55,467.9
Deposits	**2,481.0**	**2,481.0**	2,556.8	2,556.8	15,550.2	15,550.2
Other financial liabilities	**132.1**	**132.1**	216.9	216.9	61.7	61.7
Total financial liabilities	**63,641.9**	**63,641.9**	60,647.9	60,647.9	71,079.8	71,079.8

(ii) Financial instruments measured at fair value

Financial instruments recorded at fair value are classified using a fair-value hierarchy that reflects the significance of the inputs used in making the measurements:

Level 1 – quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;

Level 2 – inputs other than quoted prices included in Level 1 that are observable for the assets or liabilities, either directly (i.e., as prices) or indirectly (i.e., derived from prices); and

Level 3 – inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data (unobservable inputs).

The fair-value hierarchy requires the use of observable market inputs wherever such inputs exist. A financial instrument is classified at the lowest level of the hierarchy for which a significant input has been considered in measuring fair value.

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
Financial assets at fair value as at 31 December 2011				
Cash and foreign deposits	11.7	-	-	11.7
Government of Canada treasury bills	18,545.6	-	-	18,545.6
BIS shares	-	-	325.3	325.3
	18,557.3	-	325.3	18,882.6
Financial assets at fair value as at 31 December 2010				
Cash and foreign deposits	4.7	-	-	4.7
Government of Canada treasury bills	24,906.1	-	-	24,906.1
BIS shares	-	-	310.7	310.7
	24,910.8	-	310.7	25,221.5
Financial assets at fair value as at 1 January 2010				
Cash and foreign deposits	20.4	-	-	20.4
Government of Canada treasury bills	13,684.0	-	-	13,684.0
BIS shares	-	-	318.7	318.7
	13,704.4	-	318.7	14,023.1

There were no transfers of amounts between Level 1 and Level 2 in 2011.

The fair value of the BIS shares is estimated as being 70 per cent of the Bank's interest in the BIS's net asset value (NAV) at the reporting date. This 30 per cent discount to NAV is based on a decision by the International Court at the Hague relating to a share repurchase by the BIS in 2001 and has been used by the BIS to determine the pricing of any new shares issued since that time. While the Bank considers that the 30 per cent discount against the BIS's net asset value continues to be the appropriate basis for valuation, the valuation inputs are not considered to be observable.

The following table reconciles the estimated fair value of the BIS shares determined using Level 3 fair value measurements for the period from 1 January to 31 December:

	31 December 2011	31 December 2010
Opening balance at beginning of year	310.7	318.7
Estimated fair-value (gain)/loss for the year recorded through OCI	14.6	(8.0)
Closing balance at end of year	325.3	310.7

(iii) Financial instruments not measured at fair value

Fair values of securities purchased under resale agreements are determined using market yields to maturity for similar instruments available at the statement of financial position date.

Fair values of Government of Canada bonds are determined based on unadjusted quoted market prices in an active market.

The carrying amount of cash and foreign deposits, advances to members of the Canadian Payments Association, other receivables, deposits and other financial liabilities (which is composed of other liabilities, excluding the portion representing accrued benefits liabilities as described in note 14) approximates fair value, given their short-term nature. The face value of bank notes in circulation is equal to their fair value.

b) Financial risk

The Bank has a well-established framework for identifying, managing and monitoring pertinent areas of risk. This framework is supported by the Board of Directors which ensures that the Bank has a robust risk-management process in place. The Bank is exposed to financial risk (credit risk, market risk, and liquidity risk) associated with the management of the Bank's assets and liabilities. The Financial Risk Office, which is independent of operations, monitors and reports on the financial risks relating to the Bank's balance sheet. The following is a description of those risks and how the Bank manages its exposure to them.

(i) Credit risk

Credit risk is the risk that a counterparty to a financial contract will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms.

The Bank is exposed to credit risk through its cash and foreign deposits, investment portfolio, advances to members of the Canadian Payments Association, and through market transactions conducted in the form of securities purchased under resale agreements and loans of securities. The maximum exposure to credit risk is estimated to be the carrying value of the items listed above. There are no past due or impaired amounts.

Advances to members of the CPA and securities purchased under resale agreements are fully collateralized loans. Collateral is taken in accordance with the Bank's publicly disclosed eligibility criteria and margin requirements accessible on its website. Strict eligibility criteria are set for all collateral, and the Bank requires excess collateral relative to the size of the loan provided.

In the unlikely event of a counterparty default, collateral can be liquidated to offset credit exposure. The credit quality of collateral is managed through a set of restrictions based on asset type, term to maturity, and the credit ratings of the securities pledged.

Concentration of credit risk

Credit risk of the Bank's investment portfolio, representing 97 per cent of the carrying value of its total assets (97 per cent in 2010), is low because the securities held are primarily direct obligations of the Government of Canada which holds a credit rating of AAA. The Bank's advances to members of the CPA and securities purchased under resale agreements, representing 2 per cent of the carrying value of its total assets (3 per cent in 2010), are collateralized obligations of various Canadian-based financial institutions.

The fair value of collateral held against securities purchased under resale agreements at the end of the reporting period is $1,481.0 million, representing 102 per cent of the amortized cost of $1,447.7 million.

Collateral is concentrated in the following major categories:

	31 December 2011		**31 December 2010**		**1 January 2010**	
	$	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Securities issued or guaranteed by the Government of Canada	**1,481.0**	**100.0**	2,126.9	100.0	15,517.3	58.3
Securities issued or guaranteed by a provincial government	-	-	-	-	8,621.4	32.3
Securities issued by a municipality	-	-	-	-	239.6	0.9
Corporate securities	-	-	-	-	1,918.5	7.2
Asset-backed commercial paper	-	-	-	-	359.0	1.3
Total fair value of collateral pledged	**1,481.0**	**100.0**	2,126.9	100.0	26,655.8	100.0
As a percentage of amortized cost		**102%**		103%		105%

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The Bank is exposed to credit risk through its guarantee of the LVTS. The maximum exposure under this guarantee is described in note 18, *Commitments, contingencies and guarantees*.

(ii) Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: interest rate risk, currency risk, and other price risk.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

The Bank's investment in Government of Canada treasury bills and bonds counteract the non-interest-bearing bank notes in circulation liability, and supports the Bank's operational independence to conduct monetary policy. These assets are acquired in proportions that broadly resemble the structure of the Government of Canada's domestic debt outstanding to reduce interest rate risk from the perspective of the Government of Canada.

The Bank's exposure to fair-value interest rate risk arises principally through its investment in Government of Canada treasury bills, which are short term in duration, and Government of Canada bonds. The fair value of the treasury bills of Canada portfolio held by the Bank is exposed to fluctuations owing to changes in market interest rates since these securities are classified as AFS and are measured at fair value. Unrealized gains and losses on the treasury bills of Canada portfolio are recognized in the *Available-for-sale reserve* in the *Equity* section of the *Statement of financial position* until they mature or are sold. Government of Canada bonds are carried at amortized cost and are acquired with the intention of holding them to maturity. All other financial assets or liabilities with an interest rate component are carried at amortized cost or at face value.

The Bank's revenue will vary over time in response to future movements in interest rates. These variations would not affect the ability of the Bank to fulfill its obligations since its revenues greatly exceed its expenses.

The figures below show the effect at 31 December of an (increase)/decrease of 25 basis points in interest rates on the fair value of the Government of Canada treasury bill portfolio and other comprehensive income.

	31 December 2011	**31 December 2010**
Government of Canada treasury bills	**$ (15.9) / 15.4**	$ (21.3) / 20.0

The Bank's exposure to interest rate risk in the form of fluctuations in future cash flows of existing financial instruments is limited to Government of Canada deposits and cash and foreign deposits, since these instruments are subject to variable interest rates. The remainder of the Bank's financial assets and liabilities have either fixed interest rates or are non-interest-bearing.

The figures below show the effect at 31 December of an increase/(decrease) of 25 basis points in interest rates on the interest expenses paid on Government of Canada deposits.

	31 December 2011	**31 December 2010**
Interest expense on Government of Canada deposits	**$5.0 / (5.0)**	$17.8 / (17.8)

For all financial instruments, except bank notes in circulation, the future cash flows of the Bank are dependent on the prevailing market rate of interest at the time of renewal.

The following table illustrates interest rate risk relative to future cash flows by considering the expected maturity or repricing dates of existing financial assets and liabilities.

As at 31 December 2011

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.03	11.7	-	11.7	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	1.25	81.5	-	81.5	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1.06	1,447.7	-	1,447.7	-	-	-	-
Other receivables		1.6	1.6	-	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	1.01	2,999.3	-	2,999.3	-	-	-	-
	0.97	6,666.1	-	-	6,666.1	-	-	-
	1.07	8,880.2	-	-	-	8,880.2	-	-
	1.03	18,545.6						
Government of Canada bonds[1]	1.47	452.2	-	-	452.2	-	-	-
	3.47	4,573.2	-	-	-	4,573.2	-	-
	2.56	23,129.2	-	-	-	-	23,129.2	-
	4.24	15,398.7	-	-	-	-	-	15,398.7
	3.23	43,553.3						
Shares in the BIS		325.3	325.3	-	-	-	-	-
		63,966.7	326.9	4,540.2	7,118.3	13,453.4	23,129.2	15,398.7
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		61,028.8	61,028.8	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	0.86	1,512.5	-	1,512.5	-	-	-	-
Members of the CPA	0.75	106.7	-	106.7	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		466.6	466.6	-	-	-	-	-
Other	0.85	395.2	-	395.2	-	-	-	-
Other financial liabilities		132.1	132.1	-	-	-	-	-
		63,641.9	61,627.5	2,014.4	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		324.8	(61,300.6)	2,525.8	7,118.3	13,453.4	23,129.2	15,398.7

1. Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest.

As at 31 December 2010

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.13	4.7	-	4.7	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	1.25	22.5	-	22.5	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1.02	2,062.4	-	2,062.4	-	-	-	-
Other receivables		2.1	2.1	-	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	0.85	4,498.8	-	4,498.8	-	-	-	-
	0.94	8,835.7	-	-	8,835.7	-	-	-
	1.17	11,571.6	-	-	-	11,571.6	-	-
	1.03	24,906.1						
Government of Canada bonds[1]	9.40	212.7	-	-	212.7	-	-	-
	4.08	5,226.8	-	-	-	5,226.8	-	-
	3.41	14,683.7	-	-	-	-	14,683.7	-
	4.74	13,427.4	-	-	-	-	-	13,427.4
	4.08	33,550.6						
Shares in the BIS		310.7	310.7	-	-	-	-	-
		60,859.1	312.8	6,588.4	9,048.4	16,798.4	14,683.7	13,427.4
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		57,874.2	57,874.2	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1.13	1,869.4	-	1,869.4	-	-	-	-
Members of the CPA	0.75	47.5	-	47.5	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		433.5	433.5	-	-	-	-	-
Other	0.81	206.4	-	206.4	-	-	-	-
Other financial liabilities		216.9	216.9	-	-	-	-	-
		60,647.9	58,524.6	2,123.3	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		211.2	(58,211.8)	4,465.1	9,048.4	16,798.4	14,683.7	13,427.4

[1] Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

The Bank is exposed to currency risk primarily by holding shares in the BIS. These shares are denominated in Special Drawing Rights (SDRs). The SDR serves as the unit of account for the International Monetary Fund (IMF) and its value is based on a "basket" of four major currencies: the euro, the U.S. dollar, the pound sterling and the Japanese yen. Since SDRs are translated into Canadian-dollar equivalents at rates prevailing at the date when the fair value is determined, the carrying value approximates fair value on the reporting date.

Consistent with 2010, at 31 December 2011, the Bank did not hold a significant amount of U.S. dollars.

Given the small size of the net foreign currency exposure relative to the total assets of the Bank, currency risk is not considered significant.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from changes in interest and exchange rates), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

The Bank is exposed to other price risk through its investment in the BIS. For accounting purposes, the Bank treats BIS shares as AFS and the fair value of these shares is estimated on the basis of the BIS's net asset value, less a discount of 30 per cent. Accordingly, these shares are revalued to reflect movements in the net asset value of the BIS and in the Canadian dollar. The price risk faced on BIS shares is incidental to the general reasons for holding them and is immaterial compared with other market risks faced by the Bank.

(iii) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset. As shown in the following table, the Bank's largest liability is *Bank notes in circulation*. As a counterpart to this non-interest-bearing liability with no fixed maturity, the Bank holds a portfolio of highly liquid, interest-bearing securities. In the event of an unexpected redemption of bank notes, the Bank has the ability to settle the obligation by selling its assets.

As the nation's central bank, the Bank is the ultimate source of liquid funds to the Canadian financial system, and has the power and operational ability to create Canadian-dollar liquidity in unlimited amounts at any time. This power is exercised within the Bank's commitment to keep inflation low, stable, and predictable.

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The Bank is exposed to liquidity risk through its guarantee of the LVTS. The maximum exposure under this guarantee is described in note 18, *Commitments, contingencies and guarantees*.

The following table presents a maturity analysis of the Bank's financial assets and liabilities. The balances in this table do not correspond to the balances in the *Statement of Financial Position*, since the table presents all cash flows on an undiscounted basis.

As at 31 December 2011

	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	11.7	11.7	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	81.5	-	81.5	-	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1,447.7	-	-	1,447.7	-	-	-	-
Other receivables	1.6	-	-	1.6	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	18,600.0	-	-	3,000.0	6,675.0	8,925.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	42,994.6	-	-	-	450.0	4,560.0	22,990.8	14,993.8
Shares in the BIS	325.3	325.3	-	-	-	-	-	-
	63,462.4	337.0	81.5	4,449.3	7,125.0	13,485.0	22,990.8	14,993.8
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	61,028.8	61,028.8	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1,512.5	1,512.5	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	106.7	-	106.7	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	466.6	466.6	-	-	-	-	-	-
Other	395.2	395.2	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	132.1	-	-	132.1	-	-	-	-
	63,641.9	63,403.1	106.7	132.1	-	-	-	-
Net maturity difference	(179.5)	(63,066.1)	(25.2)	4,317.2	7,125.0	13,485.0	22,990.8	14,993.8

[1] Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date

In cases where counterparties to securities purchased under resale agreements substitute collateral after the outset of an agreement, portions of the carrying values presented may mature earlier than as presented, where the amount maturing early is dependent on the value of the collateral being substituted. Where collateral has been substituted, agreements are typically re-established under the same terms and conditions. The information presented in the above table is prepared according to agreements in place as at 31 December 2011.

Liabilities with no fixed maturity include *Bank notes in circulation* and *Government of Canada Deposits*. Historical experience has shown that bank notes in circulation provide a stable source of long-term funding for the Bank. *Government of Canada Deposits* are deposits held in the Bank's capacity as the Government of Canada's fiscal agent.

								As at 31 December 2010
	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	4.7	4.7	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	22.5	-	22.5	-	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	2,062.4	-	-	2,062.4	-	-	-	-
Other receivables	2.1	-	-	2.1	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	25,000.0	-	-	4,500.0	8,850.0	11,650.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	33,072.1	-	-	-	206.6	5,200.9	14,585.8	13,078.8
Shares in the BIS	310.7	310.7	-	-	-	-	-	-
	60,474.5	315.4	22.5	6,564.5	9,056.6	16,850.9	14,585.8	13,078.8
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	57,874.2	57,874.2	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1,869.4	1,869.4	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	47.5	-	47.5	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	433.5	433.5	-	-	-	-	-	-
Other	206.4	206.4	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	216.9	-	-	216.9	-	-	-	-
	60,647.9	60,383.5	47.5	216.9	-	-	-	-
Net maturity difference	(173.4)	(60,068.1)	(25.0)	6,347.6	9,056.6	16,850.9	14,585.8	13,078.8

[1] Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.

8. Property and equipment

	Land and Buildings	Computer Equipment	Other Equipment	Total
2011				
Cost				
Balances, 1 January 2011	197.3	25.8	122.2	345.3
Additions	21.1	10.2	4.9	36.2
Disposals	(0.2)	(5.2)	(27.6)	(33.0)
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2011	218.2	30.8	99.5	348.5
Depreciation				
Balances, 1 January 2011	(80.1)	(13.9)	(98.3)	(192.3)
Depreciation expense	(5.0)	(3.5)	(4.0)	(12.5)
Disposals	-	5.2	27.6	32.8
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2011	(85.1)	(12.2)	(74.7)	(171.9)
Carrying amounts				
At 1 January 2011	117.2	11.9	23.9	153.0
At 31 December 2011	133.1	18.6	24.8	176.6

	Land and Buildings	Computer Equipment	Other Equipment	Total
Projects in progress 2011				
Included in Net book value	25.1	12.3	4.6	42.0
Additions during 2011	20.5	10.2	4.4	35.1
Commitments at 31 December 2011	0.6	0.3	-	0.9

Projects in progress consist primarily of $26.2 million related to the Enhanced Business Continuity initiative (31 December 2010 - $3.0 million; 1 January 2010 - $0.1 million), $4.9 million related to the Head Office Renewal Program (31 December 2010 - $1.6 million; 1 January 2010 - $0.1 million), $1.2 million related to the Currency Systems Evolution Program (31 December 2010 - $1.2 million; 1 January 2010 - $Nil) and $1.0 million related to the BPS adaptation (31 December 2010 - $Nil; 1 January 2010 - $Nil). The completed streams of the Analytic Environment Program (31 December 2010 - $3.1 million; 1 January 2010 - $3.1 million) were put in service in 2011 and removed from Projects in progress.

	Land and Buildings	Computer Equipment	Other Equipment	Total
2010				
Cost				
Balances, 1 January 2010	185.8	29.2	130.0	345.0
Additions	5.6	2.2	2.9	10.7
Disposals	-	(5.8)	(4.8)	(10.6)
Transfers to other asset categories	5.9	0.2	(5.9)	0.2
Balances, 31 December 2010	197.3	25.8	122.2	345.3
Depreciation				
Balances, 1 January 2010	(74.1)	(16.1)	(99.6)	(189.8)
Depreciation expense	(5.2)	(3.6)	(3.8)	(12.6)
Disposals	-	5.8	4.3	10.1
Transfers to other asset categories	(0.8)	-	0.8	-
Balances, 31 December 2010	(80.1)	(13.9)	(98.3)	(192.3)
Carrying amounts				
At 1 January 2010	111.7	13.1	30.4	155.2
At 31 December 2010	117.2	11.9	23.9	153.0

Projects in progress 2010				
Included in Net book value	5.9	5.2	1.1	12.2
Additions during 2010	5.3	2.1	1.1	8.5
Commitments at 31 December 2010	1.5	0.1	1.1	2.7

9. Intangible assets

	Internally generated software	Other software	Total
2011			
Cost			
Balances, 1 January 2011	**42.8**	**16.8**	**59.6**
Additions	**-**	**23.5**	**23.5**
Disposals	**-**	**-**	**-**
Transfers to other asset categories	**-**	**(0.1)**	**(0.1)**
Balances, 31 December 2011	**42.8**	**40.2**	**83.0**
Amortization			
Balances, 1 January 2011	**(21.9)**	**(11.8)**	**(33.7)**
Amortization expense	**(3.9)**	**(0.8)**	**(4.7)**
Disposals	**-**	**-**	**-**
Transfers to other asset categories	**-**	**-**	**-**
Balances, 31 December 2011	**(25.8)**	**(12.6)**	**(38.4)**
Carrying amounts			
At 1 January 2011	**20.9**	**5.0**	**25.9**
At 31 December 2011	**17.0**	**27.6**	**44.6**

Projects in progress 2011			
Included in Net book value	**-**	**25.6**	**25.6**
Additions during 2011	**-**	**23.5**	**23.5**
Commitments at 31 December 2011	**0.9**	**-**	**0.9**

Projects in progress consist primarily of $11.2 million related to the Auctions and Market Applications Program (31 December 2010 - $1.0 million; 1 January 2010 - $Nil), $7.8 million related to the Currency Systems Evolution Program (31 December 2010 - $0.6 million; 1 January 2010 - $Nil), $1.5 million related to the BPS adaptation (31 December 2010 - $Nil; 1 January 2010 - $Nil) and $4.0 million related to the data management stream of the Analytic Environment Program, the completed streams of the Analytic Environment Program (31 December 2010 - $13.4 million; 1 January 2010 - $11.2 million) were put in service in 2011 and removed from Projects in progress.

	Internally generated software	Other software	Total
2010			
Cost			
Balances, 1 January 2010	48.0	13.0	61.0
Additions	2.2	2.2	4.4
Disposals	(5.6)	-	(5.6)
Transfers to other asset categories	(1.8)	1.6	(0.2)
Balances, 31 December 2010	42.8	16.8	59.6
Amortization			
Balances, 1 January 2010	(26.0)	(11.3)	(37.3)
Amortization expense	(1.5)	(0.5)	(2.0)
Disposals	5.6	-	5.6
Transfers to other asset categories	-	-	-
Balances, 31 December 2010	(21.9)	(11.8)	(33.7)
Carrying amounts			
At 1 January 2010	22.0	1.7	23.7
At 31 December 2010	20.9	5.0	25.9
Projects in progress 2010			
Included in Net book value	11.7	4.0	15.7
Additions during 2010	2.2	2.2	4.4
Commitments at 31 December 2010	-	-	-

10. Other assets

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Accrued pension benefit asset (note 14)	**31.4**	166.6	196.3
All other assets	**27.9**	11.5	15.3
Total other assets	**59.3**	178.1	211.6

11. Bank notes in circulation

In accordance with the Bank of Canada Act, the Bank has the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada. A breakdown by denomination is presented below.

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
$5	**1,138.0**	1,038.4	1,054.8
$10	**1,197.3**	1,159.8	1,125.7
$20	**16,894.1**	16,808.2	16,643.0
$50	**9,447.7**	8,443.7	7,773.0
$100	**31,027.1**	28,964.9	27,535.6
Other bank notes	**1,324.6**	1,459.2	1,515.8
Bank notes in circulation	**61,028.8**	57,874.2	55,647.9

Other bank notes include denominations that are no longer issued but remain as legal tender. Bank notes in circulation are non-interest-bearing liabilities and are due on demand.

12. Deposits

The liabilities within this category consist of $2,481.0 million in Canadian-dollar demand deposits (Can$2,556.8 million at 31 December 2010 and Can$15,550.2 million at 1 January 2010). The Bank pays interest on the deposits for the Government of Canada, banks and other financial institutions at market-related rates, and interest expense on deposits is included in the *Statement of Comprehensive Income*. Further information on the rates of interest is presented in the interest rate risk table in note 7.

13. Other liabilities

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Post-employment defined-benefit obligations (note 14)	**180.7**	151.4	128.1
Accrued transfer payment to the Receiver General for Canada	**78.4**	167.5	23.6
All other liabilities	**53.7**	49.4	38.1
Total other liabilities	**312.8**	368.3	189.8

The accrued transfer payment to the Receiver General for Canada is included in the $1,067 million transfer to the Receiver General for the year presented in the *Statement of changes in equity* (31 December 2010 - $1,192.5 million).

For the year ended 31 December 2011, an amount of $126.1 million related to 2010 net income and $1,030 million related to 2011 net income was remitted to the Receiver General for Canada ($23.6 million in 2010 related to 2009 net income). Unpaid net income of $78.4 million (31 December 2010 - $167.5 million) is included under *Other liabilities* on the *Statement of Financial Position*.

In 2010, the Bank recognized employee severance expenses in connection with two restructuring initiatives: a program to achieve greater operational efficiency and effectiveness which resulted in a reduction in the number of corporate administration employees in 2011, and the sale of its Optical Security Material operations in 2011. In relation to the two restructurings, an expense of $11 million for employee severance costs was recognized in 2010 in Staff costs and accrued in Other liabilities. Payments made in 2011 in relation to the two restructuring initiatives is $4.1 million and the remaining accrued liability amounts to $6.9 million.

14. Employee benefit plans

The Bank measures its accrued benefits obligations and fair value of plan assets for accounting purposes as at 31 December of each year. The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Registered Pension Plan was done as of 1 January 2011 and the next required valuation will be as of 1 January 2012.

The total cash payment for employee future benefits for 2011 was $52.2 million ($72.7 million in 2010), consisting of $43.1 million ($64.1 million in 2010) in cash contributed by the Bank to its pension plans and $9.1 million ($8.6 million in 2010) in cash payments directly to beneficiaries for its other post-employment benefit plans. The total cash payments expected for 2012 are $65.5 million, consisting of $57.7 million in cash contributed to its pension plans and $7.8 million in cash payments to its other post-employment benefit plans.

Benefit obligations and plan assets of post-employment defined-benefit and long-term benefit plans were composed of the following components during the year:

	Pension benefit plans[1]		Other benefit plans	
	31 December 2011	31 December 2010	31 December 2011	31 December 2010
Plan assets				
Fair value of plan assets at beginning of year	**1,081.8**	934.8	-	-
Actual return on plan assets				
Expected return on plan assets	**68.8**	60.3	-	-
Actuarial gains (losses)	**(18.1)**	53.0	-	-
	50.7	113.3	-	-
Bank contributions	**43.1**	64.1	-	-
Employee contributions	**11.0**	9.2	-	-
Benefit payments and transfers	**(43.5)**	(39.6)	-	-
Fair value of plan assets at end of year[2]	**1,143.1**	1,081.8	-	-
Benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	**916.7**	738.5	**149.9**	128.1
Current service cost	**17.3**	14.4	**6.0**	5.0
Interest cost	**52.3**	51.3	**8.3**	8.5
Employee contributions	**11.0**	9.2	**-**	-
Past service costs	**1.4**	-	**-**	-
Actuarial losses	**172.5**	142.9	**9.6**	16.9
Benefit payments and transfers	**(43.5)**	(39.6)	**(9.1)**	(8.6)
Benefit obligation at end of year	**1,127.7**	916.7	**164.7**	149.9
Employee benefit asset/(liability)	**15.4**	165.1	**(164.7)**	(149.9)
Accrued pension benefit asset	**31.4**	166.6	**-**	-
Post-employment defined-benefit obligations	**(16.0)**	(1.5)	**(164.7)**	(149.9)
Employee benefit asset/(liability)	**15.4**	165.1	**(164.7)**	(149.9)

[1] For the Supplementary Pension Arrangement, in which the accrued benefit obligation exceeds plan assets, the accrued benefit obligation and fair value of plan assets totalled $74.4 million ($58.1 million at 31 December 2010 and $46.2 million at 1 January 2010) and $58.4 million ($56.6 million at 31 December 2010 and $50.9 million at 1 January 2010), respectively.

[2] The assets of the pension benefit plans were composed as follows: 53 per cent equities, 27 per cent bonds, 10 per cent Real Return Bonds, 5 per cent real estate assets, and 5 per cent short-term securities and cash (56 per cent, 26 per cent, 9 per cent, 4 per cent, and 5 per cent, respectively at 31 December 2010 and 56 per cent, 26 per cent, 9 per cent, 4 per cent, and 5 per cent, respectively at 1 January 2010).

Benefit plan expenses recognized in the *Statement of Comprehensive Income* are composed of the following components:

	Pension benefit plans		**Other benefit plans**	
	31 December 2011	**31 December 2010**	**31 December 2011**	**31 December 2010**
Current service cost, net of employee contributions	**17.3**	14.4	**6.0**	5.0
Interest cost	**52.3**	51.3	**8.3**	8.5
Actuarial (gain)/loss	**-**	-	**(2.3)**	1.0
Expected return on plan assets	**(68.8)**	(60.3)	**-**	-
Past services costs	**1.4**	-	**-**	-
Benefit plan expense recognized	**2.2**	5.4	**12.0**	14.5

Actuarial gains and losses pertaining to post-employment benefit plans are recognized in *Other Comprehensive Income* and cumulated in *Equity* in the Actuarial gains reserve.

Cumulative actuarial losses recognized in *Other Comprehensive Income*				
Cumulative actuarial losses recognized, beginning of year	**(89.9)**	-	**(15.9)**	-
Actuarial losses recognized in current year	**(190.5)**	(89.9)	**(11.9)**	(15.9)
Cumulative actuarial losses recognized, end of year	**(280.4)**	(89.9)	**(27.8)**	(15.9)

The significant assumptions used are as follows (on a weighted-average basis):

Accrued benefit obligation as at 31 December				
Discount rate	**4.60%**	5.75%	**4.44%**	5.50%
Rate of compensation increase	**3.30% + merit**	3.50% + merit	**3.30% + merit**	3.50% + merit
Benefit plan expense for year ended 31 December				
Discount rate	**5.75%**	7.00%	**5.50%**	6.60%
Expected rate of return on assets	**6.50%**	6.50%	**0%**	0%
Rate of compensation increase	**3.30% + merit**	3.50% + merit	**3.50% + merit**	3.50% + merit
Assumed medical cost trend				
Initial medical cost trend rate			**6.75%**	7.00%
Medical cost trend rate declines to			**4.50%**	4.50%
Year that the rate reaches the ultimate trend rate			**2029**	2029

The discount rate is determined by reference to Canadian AA-corporate bonds with terms to maturity approximating the duration of the obligation.

The expected rate of return on assets that is determined by management relates to the entire plan asset portfolio on a weighted-average basis, and is based on market expectations, at the beginning of the period, for returns over the entire life of the obligation. As such, the expected rate of return may not be indicative of short-term performance of Plan assets or of market conditions generally.

The assumption for life expectancy for the scheme valuations assumes that a male member reaching 60 in 2011 will live for 25 years (2010: 25 years) and a female member 27 years (2010: 27 years).

The mortality assumptions used in the scheme valuations are based on standard tables published by the Society of Actuaries, which were adjusted in line with both current industry and the actual experience of the relevant scheme.

Sensitivity analysis	**Change in obligation**	**Change in expense**
Impact of 0.50 percentage point increase/decrease in assumptions		
Pension benefit plans		
Change in discount rate	**96.4 / (84.9)**	**2.6 / (2.3)**
Change in long-term return on plan assets	**n.a / n.a**	**5.3 / (5.3)**
Other benefit plans		
Change in discount rate	**13.6 / (12.3)**	**0.4 / (0.3)**
Impact of 1.00 percentage point increase/decrease in assumptions		
Change in medical cost trend rates	**25.1 / (19.5)**	**2.2 / (1.5)**

Summary of historical adjustments	**31 December 2011**	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Fair value of assets	**1,143.1**	1,081.8	934.8
Defined-benefit obligation	**(1,292.4)**	(1,066.6)	(866.6)
Surplus (deficit)	**(149.3)**	15.2	68.2
Experience adjustments on plan assets	**18.1**	(53.0)	-
Experience adjustments on plan benefits	**182.1**	159.8	-

15. Equity

The Bank's objectives in managing its capital, the elements of which are outlined in the table below, are in compliance with the Bank of Canada Act. The Bank is not in violation of any externally imposed capital requirements at the end of the reporting year. The Bank's objectives in managing its capital have not changed from the previous year.

	31 December 2011	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Share capital	**5.0**	5.0	5.0
Statutory reserve	**25.0**	25.0	25.0
Special reserve	**100.0**	100.0	100.0
Available-for-sale reserve	**294.6**	271.0	287.5
Actuarial gains reserve	-	14.1	119.7
Retained earnings	-	1.7	31.7
	424.6	416.8	568.9

Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

Statutory reserve

The statutory reserve was accumulated out of net income until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

Special reserve

The special reserve was created in 2007 further to an amendment to the Bank of Canada Act to offset potential unrealized valuation losses due to changes in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolio. The amount held in the special reserve is reviewed regularly for appropriateness using value-at-risk analysis and scenario-based stress tests and may be amended, pursuant to a resolution passed by the Board of Directors. The value-at-risk analysis uses historical data to estimate the maximum possible extent of unrealized valuation losses of the Bank's treasury bill portfolio. The scenario-based stress tests assess the impact of a rapid increase in interest rates on the value of the Bank's treasury bill portfolio. This reserve is subject to a ceiling of $400 million; an initial amount of $100 million was established in September 2007.

Available-for-sale reserve

The available-for-sale reserve represents cumulative movements in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolios, as shown below.

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Government of Canada treasury bills	**7.4**	(1.7)	6.8
BIS shares	**287.2**	272.7	280.7
Available-for-sale reserve	**294.6**	271.0	287.5

Actuarial gains reserve

The actuarial gains reserve was established upon the Bank's transition to IFRS at an initial amount of $119.7 million and accumulates the net actuarial gains and losses recognized on the Bank's post-employment defined-benefit plans subsequent to transition.

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Actuarial gains reserve created on transition to IFRS	**119.7**	119.7	119.7
Accumulated actuarial loss	**(119.7)**	(105.6)	-
Actuarial gains reserve	**-**	14.1	119.7

Retained Earnings

The net income of the Bank, less any allocation to reserves, is considered to be ascertained surplus and is transferred to the Receiver General for Canada, consistent with the requirement of Section 27 of the Bank of Canada Act. Prior to 2010, the Bank did not hold Retained earnings.

Effective 1 January 2010, based on an agreement signed with the Minister of Finance, the Bank will deduct from its remittances to the Receiver General and hold within Retained earnings an amount equal to unrealized losses on AFS financial assets, unrealized actuarial losses on post-employment benefit plans and other unrealized or non-cash losses that would expose the Bank to the risk of negative capital arising as a result of changes in accounting standards or legislation. As at 31 December 2011, the Bank had withheld $188.4 million from its remittances ($1.7 million in 2010).

16. Operating expenses by function

Expenses are reported below on the basis of the four functions of the Bank described in note 1.

	31 December 2011	31 December 2010
Monetary policy	**68.3**	72.8
Financial system	**51.0**	52.6
Currency	**137.1**	145.5
Funds management	**96.7**	109.9
Total expenses	**353.1**	380.8

17. Leases

a) Operating leases commitments

The Bank occupies leased premises in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, and Vancouver. The minimum payments are determined at the beginning of the lease and may vary during the term of the lease. Contingent rent on premises leases is based on building operating costs; contingent rent is based on usage for office equipment leases.

At 31 December 2011, the future minimum payments are $10.7 million for rent, real estate taxes and building operations. The expiry dates vary for each lease, from October 2012 to October 2020.

Premises leases

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Commitments			
Due within one year	**1.6**	1.4	1.6
Due within one to five years	**4.5**	3.9	3.7
Due later than five years	**4.6**	2.3	1.8
Total premises lease commitments	**10.7**	7.6	7.1

b) Lease payments receivable

The Bank owns buildings in Ottawa, Montréal and Toronto and leases space to Government of Canada departments and agencies under operating leases. Under the current non-cancellable lease agreements, the total minimum lease payments receivable and contingent rent included in income are as follows:

Lease payments receivable

	31 December 2011	31 December 2010	1 January 2010
Receivable within one year	**4.1**	3.8	2.9
Receivable within one to three years	**2.7**	2.0	5.8
Total lease payments receivable	**6.8**	5.8	8.7

18. Commitments, contingencies and guarantees

a) Long-term contracts other than leases

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for retail debt services that expires in 2021. At 31 December 2011, fixed payments totalling $193.2 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions.

In 2010, the Bank entered into a long-term agreement with an outside service provider for data centre services that commences in 2013 and expires in 2022. Fixed payments over the term of the agreement totalling $17.6 million will begin on 1 January 2013.

Minimum annual payments for long-term contracts other than leases

	Outsourced services
Due within one year	**20.3**
Due within one to three years	**44.2**
Due within three to five years	**44.2**
Thereafter	**102.1**
Total minimum annual payments	**210.8**

b) Foreign currency contracts

The Bank is a counterparty to several foreign currency swap facilities as follows:

	Maximum available
Bilateral liquidity swap facilities with central banks	
Bank of Japan (denominated in Japanese yen)	**Unlimited**
Swiss National Bank (denominated in Swiss francs)	**Unlimited**
Bank of England (denominated in British pounds)	**Unlimited**
European Central Bank (denominated in euros)	**Unlimited**
Federal Reserve Bank of New York (denominated in U.S. dollars)	**30,000.0**
Other swap facilities	
Exchange Fund Account of Canada (denominated in Canadian dollars)	**Unlimited**
Federal Reserve Bank of New York (denominated in U.S. dollars)	**2,000.0**
Banco de México (denominated in Canadian dollars)	**1,000.0**

Bilateral liquidity swap facilities with central banks

The temporary bilateral liquidity swap facilities were established to provide liquidity in each jurisdiction in any of their currencies, should market conditions warrant.

The existing US$30 billion facility with the Federal Reserve Bank of New York expires on 1 February 2013. The swap facilities with the Bank of Japan, the Swiss National Bank, the Bank of England and the European Central Bank were established in December 2011 for an initial term expiring on 1 February 2013.

These facilities can be structured as either a Canadian-dollar liquidity or a foreign currency liquidity swap arrangement and can be initiated by either party. The exchange rate applicable to the swap facilities is based on the prevailing market spot exchange rate as mutually agreed upon by the parties.

Other swap facilities

The other swap facilities established with the Federal Reserve Bank of New York and with the Banco de México have indefinite terms and are subject to annual renewal.

The Bank is also party to a standing foreign currency swap facility with the Exchange Fund Account of Canada. There is no stated maximum amount under this agreement.

None of the liquidity or other swaps were accessed, by either party, in 2011 or 2010. No related commitments exist at 31 December 2011 ($Nil at 31 December 2010 and $Nil at 1 January 2010).

c) Contingency

The 9,441 shares in the BIS have a nominal value of 5,000 special drawing rights (SDRs) per share, of which 25 per cent, i.e., SDR1,250, is paid up. The balance of SDR3,750 is callable at three months' notice by decision of the BIS Board of Directors. The Canadian equivalent of this contingent liability was $55.3 million at 31 December 2011 ($54.6 million at 31 December 2010 and $58.1 million at 1 January 2010), based on prevailing exchange rates.

d) Guarantees

In the normal course of operations, the Bank enters into certain guarantees, which are described below.

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The LVTS is a large-value payment system, owned and operated by the CPA. Any deposit-taking financial institution that is a member of the CPA can participate in the LVTS, provided that it maintains a settlement account at the Bank, has the facilities to pledge collateral for LVTS purposes, and meets certain technical requirements. The system's risk-control features, which include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, are sufficient to permit the system to obtain the necessary liquidity to settle in the event of the failure of the single LVTS participant having the largest possible net amount owing. The Bank guarantees to provide this liquidity, and in the event of a single-participant failure, the liquidity loan will be fully collateralized. In the extremely unlikely event that there were defaults by more than one participant during the LVTS operating day, in an aggregate amount in excess of the largest possible net amount owing by a single participant, there would not likely be enough collateral to secure the amount of liquidity that the Bank would need to provide to settle the system. This might result in the Bank having unsecured claims on the defaulting participants in excess of the amount of collateral pledged to the Bank to cover the liquidity loans. The Bank would have the right, as an unsecured creditor, to recover any amount of its liquidity loan that was unpaid. The amount potentially at risk under this guarantee is not determinable, since the guarantee would be called upon only if a series of extremely low-probability events were to occur. No amount has ever been provided for in the liabilities of the Bank, and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licences, leases and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank would be required to pay such counterparties.

e) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from risks not insured are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

19. Related parties

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance.

In the normal course of its operations, the Bank enters into transactions with related parties, and material transactions and balances are presented in these financial statements. Not all transactions between the Bank and government-related entities have been disclosed as permitted by the partial exemption available to wholly owned government entities in International Accounting Standard 24 Related Parties (IAS 24).

The Bank provides funds-management, fiscal agent and banking services to the Government of Canada, as mandated by the Bank of Canada Act, and does not recover the costs of these services.

Bank of Canada pension plans

The Bank provides management, investment and administrative support to the Bank of Canada registered Pension Plan. Services in the amount of $0.6 million ($0.5 million in 2010) were fully recovered from the Plan in 2011.

Key management personnel and compensation

The key management personnel, responsible for planning, directing and controlling the activities of the Bank, include the members of the Governing Council, the Management Council and the Board of Directors. The number of key management personnel as at 31 December 2011 was 23 (23 in 2010).

The compensation of key management personnel is presented in the following table:

	31 December 2011	**31 December 2010**
Short-term employee benefits[1]	**3.1**	3.0
Post-employment benefits	**0.7**	0.5
Directors' fees	**0.3**	0.3
Total compensation	**4.1**	3.8

[1] In 2010, three members of the Governing Council retired and were subsequently replaced. The compensation paid during their employment in 2010 related to both the departing and new members of the Governing Council has been included in short-term employee benefits.

Short-term employee benefits and post-employment benefits apply to Bank of Canada employees only.

There were no other long-term employee benefit costs or termination benefits related to key management personnel in 2011.

20. Explanation of transition to IFRS

As stated in note 2, these are the Bank's first annual IFRS financial statements. The accounting policies set out in note 3 have been applied in preparing the financial statements for the year ended 31 December 2011, the comparative information presented in these IFRS financial statements for the year ended 31 December 2010, and in the preparation of an opening IFRS *Statement of Financial Position* at 1 January 2010 (the Bank's date of transition to IFRS).

In preparing its opening IFRS *Statement of Financial Position*, the Bank has adjusted amounts reported previously in financial statements prepared in accordance with former Canadian GAAP. An explanation of how the transition from previous Canadian GAAP to IFRS has affected the Bank's financial position and comprehensive income is set out in the following tables and the notes that accompany the tables.

Reconciliation of cash flows

There were no differences in reported cash flows under IFRS as compared to Canadian GAAP.

Reconciliation of Financial Position and Equity as at 1 January 2010

(Millions of dollars)

	Note	Canadian GAAP	Effect of transition to IFRS	Opening IFRS
ASSETS				
Cash and foreign deposits		20.4	-	20.4
Loans and receivables				
Securities purchased under resale agreements		25,374.8	-	25,374.8
Other receivables		2.2	-	2.2
		25,377.0	-	25,377.0
Investments				
Government of Canada treasury bills		13,684.0	-	13,684.0
Government of Canada bonds		31,986.2	-	31,986.2
Other investments	(a)	38.0	280.7	318.7
		45,708.2	280.7	45,988.9
Property and equipment	(b,g)	126.8	28.4	155.2
Intangible assets	(g)	23.7	-	23.7
Other assets	(c)	98.6	113.0	211.6
Total assets		71,354.7	422.1	71,776.8
LIABILITIES AND EQUITY				
Bank notes in circulation		55,467.9	-	55,467.9
Deposits				
Government of Canada		11,847.6	-	11,847.6
Members of the Canadian Payments Association		2,999.6	-	2,999.6
Other deposits		703.0	-	703.0
		15,550.2	-	15,550.2
Other liabilities	(c,d,e)	199.8	(10.0)	189.8
		71,217.9	(10.0)	71,207.9
Equity	(a,b,c,d,e)	136.8	432.1	568.9
Total liabilities and equity		71,354.7	422.1	71,776.8

(See the notes to the reconciliations of Financial Position and Equity, and Comprehensive Income.)

Reconciliation of Financial Position and Equity as at 31 December 2010

(Millions of dollars)

	Note	Canadian GAAP	Effect of transition to IFRS	IFRS
ASSETS				
Cash and foreign deposits		4.7	-	4.7
Loans and receivables				
Securities purchased under resale agreements		2,062.4	-	2,062.4
Advances to members of the Canadian Payments Association		22.5	-	22.5
Other receivables		2.1	-	2.1
		2,087.0	-	2,087.0
Investments				
Government of Canada treasury bills		24,906.1	-	24,906.1
Government of Canada bonds		33,550.6	-	33,550.6
Other investments	(a)	38.0	272.7	310.7
		58,494.7	272.7	58,767.4
Property and equipment	(b,g)	123.4	29.6	153.0
Intangible assets	(g)	25.9	-	25.9
Other assets	(c)	149.1	29.0	178.1
Total assets		60,884.8	331.3	61,216.1
LIABILITIES AND EQUITY				
Bank notes in circulation		57,874.2	-	57,874.2
Deposits				
Government of Canada		1,869.4	-	1,869.4
Members of the Canadian Payments Association		47.5	-	47.5
Other deposits		639.9	-	639.9
		2,556.8	-	2,556.8
Other liabilities	(c,d,e)	323.8	44.5	368.3
		60,754.8	44.5	60,799.3
Equity	(a,b,c,d,e)	130.0	286.8	416.8
Total liabilities and equity		60,884.8	331.3	61,216.1

(See the notes to the reconciliations of Financial Position and Equity, and Comprehensive Income.)

Reconciliation of Comprehensive Income for the year ended 31 December 2010

(Millions of dollars)

	Note	Canadian GAAP	Effect of transition to IFRS	IFRS
INCOME				
Net interest income				
Interest revenue				
Interest earned on investments		1 525,3	-	1 525,3
Interest earned on securities purchased under resale agreements		38,4	-	38,4
Other interest revenue	(g)	0,1	-	0,1
		1 563,8	-	1 563,8
Interest expense				
Interest expense on deposits		(42,0)	-	(42,0)
		1 521,8	-	1 521,8
Dividend revenue		10,1	-	10,1
Other revenue	(g)	11,4	-	11,4
Total income		1 543,3	-	1 543,3
EXPENSES				
Staff costs	(c,d)	179,3	(8,5)	170,8
Bank note research, production and processing		53,7	-	53,7
Premises maintenance		28,7	-	28,7
Technology and telecommunications	(g)	34,3	-	34,3
Depreciation and amortization	(b)	16,4	(1,2)	15,2
Other operating expenses		78,1	-	78,1
Total expenses		390,5	(9,7)	380,8
NET INCOME		1 152,8	9,7	1 162,5
OTHER COMPREHENSIVE INCOME				
Change in fair value of available-for-sale financial assets	(a)	(8,5)	(8,0)	(16,5)
Actuarial losses	(c)	-	(105,6)	(105,6)
Other comprehensive income		(8,5)	(113,6)	(122,1)
COMPREHENSIVE INCOME		1 144,3	(103,9)	1 040,4

(See the notes to the reconciliations of Financial Position and Equity, and Comprehensive Income.)

Notes to the reconciliations of Financial Position and Equity, and Comprehensive Income

Measurement changes

a) In accordance with IAS 39, investments in equity instruments classified as AFS that do not have a quoted market price in an active market but for which a market value can be reasonably estimated have been recognized at fair value. The Bank's investments in BIS shares are classified as AFS and were carried at cost under previous Canadian GAAP.

The impact of the change is summarized as follows:

Statement of Comprehensive Income	**Year ended 31 December 2010**
Decrease in Other Comprehensive Income	8.0

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Increase in Other investments	272.7	280.7
Change in Equity		
Increase in Available-for-sale reserve	(272.7)	(280.7)

b) In accordance with International Accounting Standard 16 (IAS 16), each component of an item of property and equipment with a cost that is significant in relation to the total cost of an item is depreciated separately. At the date of transition, the only items of *Property and equipment* impacted are the buildings owned by the Bank. The effect of the componentization resulted in changes to the useful lives over which these assets are depreciated.

The impact of the change is summarized as follows:

Statement of Comprehensive Income	**Year ended 31 December 2010**
Decrease in Depreciation expense	1.2

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Increase in Property and equipment	29.6	28.4
Change in Equity		
Increase in Retained earnings	(29.6)	(28.4)

c) In accordance with International Accounting Standard 19 (IAS 19), the Bank has adopted the policy to recognize all actuarial gains and losses on post-employment defined benefits immediately in *Other Comprehensive Income*. At the date of transition, all previously unamortized transitional obligations and assets, vested past service costs and credits, and net actuarial losses were recognized in Retained earnings.

Also recognized in Retained earnings were the changes relating to the adoption of IAS 19, which include using discount rates determined by reference to market yields of AA-corporate bonds.

Subsequent to the recording of IFRS transition adjustments, the net impact of the transition related to post-employment defined benefits was transferred to establish the actuarial gains reserve.

The net impact of the changes is summarized as follows:

Statement of Comprehensive Income	**Year ended 31 December 2010**
Decrease in benefit expenses	9.3
Actuarial losses taken to	
Actuarial gains reserve	(105.6)

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Increase in Other assets	29.0	113.0
Decrease (increase) in Other liabilities	(5.6)	6.7
Change in Equity		
Increase in Actuarial gains reserve	(14.1)	(119.7)
Increase in Retained earnings	(9.3)	-

d) In accordance with IAS 19, the Bank's IFRS accounting policy for other long-term employee benefits is to recognize all actuarial gains and losses immediately in net income. At the date of transition, all previously unamortized actuarial gains and losses, and changes relating to the adoption of IAS 19 were recognized in Retained earnings.

The net impact of the changes is summarized as follows:

Statement of Comprehensive Income	**Year ended 31 December 2010**
Increase in benefit expenses	0.8

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Decrease in Other liabilities	2.5	3.3
Change in Equity		
Increase in Retained earnings	(2.5)	(3.3)

e) In accordance with the requirement of Section 27 of the Bank of Canada Act, the increase in Retained earnings from the transition to IFRS will be payable to the Receiver General for Canada. The amount that will be payable upon completion of the Bank's transition has been accrued in Other liabilities.

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Increase in Other liabilities	(41.4)	-
Change in Equity		
Decrease in Retained earnings	41.4	-

f) Principal exemptions elected on transition to IFRS

IFRS 1 sets out the requirements that the Bank must follow when it adopts IFRS for the first time as the basis for preparing its financial statements. The Bank is required to establish its IFRS accounting policies for the year ended 31 December 2011, and apply these retrospectively to determine the IFRS opening *Statement of Financial Position* at the date of transition of 1 January 2010. To assist entities in the transition process, the standard permits a number of specified exemptions from the general principle of retrospective restatement. The Bank has elected to disclose the Summary of historical adjustments in note 14 on a prospective basis following the transition to IFRS. Except for the above mentionned disclosure, the Bank has not elected to use any of the optional exemptions from certain IFRS or any of the exemptions to retrospective application of certain IFRS that are available under IFRS 1 in the preparation of these financial statements.

g) Reclassification for IFRS presentation

Certain balances have been reclassified to conform with the presentation adopted by the Bank in its transition to IFRS.

The net impact of the changes is summarized as follows:

Statement of Comprehensive Income	**Year ended 31 December 2010**
Decrease in Other revenue	(0.1)
Increase in Other interest revenue	0.1
Decrease in Other operating expenses	34.3
Increase in Technology and telecommunications	(34.3)

Statement of Financial Position	**31 December 2010**	**1 January 2010**
Decrease in Property and equipment	(25.9)	(23.7)
Increase in Intangible assets	25.9	23.7

The presentation of the *Statement of Comprehensive Income* changed from reporting by function under previous Canadian GAAP to a presentation by nature under IFRS. The expenses are reported in note 16 on the basis of the four functions of the Bank described in note 1.

Senior Officers

Governing Council

Mark Carney, *Governor*
Tiff Macklem, *Senior Deputy Governor**

Deputy Governors

John D. Murray,** Timothy Lane,** Jean Boivin, Agathe Côté

General Counsel and Corporate Secretary

W. John Jussup**

Advisers

Janet Cosier,**[1] Allan Crawford, Dale Fleck, Donna Howard, Sheila Niven,** Lawrence Schembri, David Wolf

Special Advisers

David T. Beers,[2] Prasanna Gai,[3] Timothy Hodgson,[2] Evan Siddall[2]

Audit

Carmen Prévost Vierula, *Chief Internal Auditor*

Canadian Economic Analysis

Sharon Kozicki, *Chief*
Stephen Murchison, *Deputy Chief*
Robert Amano, *Research Director*
Greg Bauer, *Research Director*
Césaire Meh, *Research Director*
Pierre St-Amant, *Research Director*

Communications

Jill Vardy, *Chief*
Glen Nichols, *Deputy Chief*

Corporate Services

Colleen Leighton, *Chief*
Dinah Maclean, *Deputy Chief*
Alexis Corbett, *Director*
Susan Chibuk, *Project Director*

Currency

Gerry T. Gaetz, *Chief*
Lorna Thomas, *Deputy Chief*
John Robert Fortin, *Director*
Nicole Poirier, *Director*
Charles Spencer, *Director*
Richard Wall, *Director*

Executive and Legal Services

W. John Jussup, *General Counsel and Corporate Secretary***
Marie Bordeleau, *Deputy Corporate Secretary*
Pierre Roach, *Assistant General Counsel*
Rob Turnbull, *Special Counsel*

Financial Markets

Paul Chilcott, *Chief*
Grahame Johnson, *Deputy Chief*
Marco Petta, *Special Director*
Scott Hendry, *Research Director*
Stéphane Lavoie, *Director*
Miville Tremblay, *Senior Representative, Director*
Eric Tuer, *Director*

Financial Services

Sheila Vokey, *Chief and Chief Accountant***
Rudy Wytenburg, *Deputy Chief*

Financial Stability

Carolyn Wilkins, *Chief*
Toni Gravelle, *Deputy Chief*
Arthur Berger, *Director*
Carol Ann Northcott, *Director*
Graydon Paulin, *Director*

Funds Management and Banking

Ron Morrow, *Chief*
Eric Wolfe, *Deputy Chief*
Louise Hyland, *Director*
Miguel Molico, *Research Director*

Information Technology Services

Sylvain Chalut, *Chief*
Daniel Lamoureux, *Director*
Janne Shaw, *Director*

International Economic Analysis

Donald Coletti, *Chief*
Eric Santor, *Deputy Chief*
René Lalonde, *Research Director*
Rhys Mendes, *Director*

Note: Positions as of 17 February 2012

---

* Chair of Management Council
** Member of Management Council
[1] Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
[2] Special Adviser to the Governor
[3] Visiting Special Adviser

Bank of Canada Regional Offices

Atlantic Provinces
1701 Hollis Street, 13th Floor
Halifax, Nova Scotia B3J 3M8
David Amirault, *Senior Regional Representative (Economics)*
Monique LeBlanc, *Senior Regional Representative (Currency)*

Quebec
1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec H3A 3M8
Miville Tremblay, *Senior Representative and Director (Financial Markets)*
Laurent Martin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Phuong Anh Ho Huu, *Senior Regional Representative (Currency)*

Ontario
150 King Street West, Suite 2000
Toronto, Ontario M5H 1J9
Timothy Hodgson, *Special Adviser to the Governor, and Senior Representative*
Eric Tuer, *Director (Financial Markets)*
Jane Voll, *Senior Regional Representative (Economics)*
Manuel Parreira, *Senior Regional Representative (Currency)*

Prairie Provinces, Nunavut and Northwest Territories
308–6th Avenue SW, Suite 2411
Calgary, Alberta T2P 0H7
Alexander Fritsche, *Senior Regional Representative (Economics)*
Ted Mieszkalski, *Senior Regional Representative (Currency)*

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia V6C 1S4
Lori Rennison, *Assistant Chief (Regional Analysis Division)*
Farid Novin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Trevor Frers, *Senior Regional Representative (Currency)*

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175 U.S.A.
Zahir Antia, *Senior Representative for the Bank of Canada*

For information about the Bank of Canada:

Internet
bankofcanada.ca
Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, the Bank's major publications, and current financial data.

Public Information
For general information on the role and functions of the Bank of Canada, contact our Public Information Office.
Telephone: **1 800 303-1282**
Fax: **613 782-7713**
Email: **info@bankofcanada.ca**

For information on unclaimed balances:
Telephone: **1 800 303-1282**
Fax: **613 782-7713**
Email: **info@bankofcanada.ca**

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

RAPPORT ANNUEL 2011

banqueducanada.ca

Le rapport annuel de la Banque du Canada peut être consulté dans le site Web de la Banque, à l'adresse **banqueducanada.ca**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le :

Service d'information publique
Département des Communications
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
Téléphone : **613 782-8111**; **1 800 303-1282** (sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : **info@banqueducanada.ca**
Site Web : **banqueducanada.ca**

ISSN 1914-5691 (version papier)
ISSN 1487-0460 (Internet)

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Mark Carney
Governor – Gouverneur

Le 29 février 2012

L'honorable James M. Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
21ᵉ étage
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'institution pour l'année 2011 ainsi que ses états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

M Carney

Boussole de la Banque

En tant qu'institution publique et milieu de travail, nous sommes guidés par notre engagement à l'égard des Canadiens et de l'excellence, ainsi que par notre engagement mutuel.

Notre engagement envers les Canadiens

Afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada, nous :

- mettons en œuvre la politique monétaire de façon à préserver la confiance dans la valeur de la monnaie;
- contribuons à la fiabilité et à l'efficience du système financier canadien;
- émettons des billets de banque de qualité aisément acceptés et dotés de caractéristiques anticontrefaçon;
- fournissons des services efficaces et efficients en matière de gestion financière;
- communiquons ouvertement et efficacement nos objectifs et rendons compte de nos actes.

Notre engagement à l'égard de l'excellence

Forts de notre savoir-faire, nous visons à respecter notre engagement envers les Canadiens en obtenant les meilleurs résultats parmi les banques centrales du monde.

Nous recherchons l'excellence au moyen de recherches et d'analyses de pointe, de partenariats à l'intérieur de la Banque et avec des organismes de l'extérieur, ainsi qu'en nous appuyant sur :

- l'innovation dans tous les aspects de notre travail;
- le leadership qui nous permet de réaliser de nouveaux succès;
- l'intégrité dont nous faisons preuve dans nos activités et nos actions;
- la diversité de notre personnel et de ses idées.

Notre engagement mutuel

Nous visons à fournir le meilleur de nous-mêmes dans un milieu de travail où nous :

- communiquons clairement et ouvertement;
- mettons en commun nos connaissances et notre expérience;
- développons nos talents et faisons progresser notre carrière;
- témoignons notre reconnaissance aux personnes qui nous aident à réaliser nos engagements;
- nous respectons les uns les autres et respectons nos vies personnelles.

Table des matières

Message du gouverneur 1

L'année en bref 5

La Banque en 2011 6

- Mandat de la Banque du Canada 6
- Plan à moyen terme 6
- Principales réalisations 7
  - Politique monétaire 7
  - Système financier 10
  - Monnaie 12
  - Gestion financière 15
  - Les employés et le milieu de travail 16

Faits saillants financiers 20

Le Conseil d'administration et la direction de la Banque 22

- Le rôle du Conseil 23
- Direction de la Banque 26
- Gestion des risques — Points saillants 26

Rapport de gestion 29

- Cadre opérationnel 29
- Capacité de produire des résultats 33
- Risques 36
- Résultats par rapport au Plan 39
- Analyse des résultats financiers 41

États financiers 47

Cadres supérieurs 94

Message du gouverneur

L'année 2011 a été éprouvante pour l'économie mondiale, ayant marqué la fin d'un processus d'accroissement constant des leviers d'endettement dans les pays avancés qui aura duré des décennies. La volatilité sur les marchés, l'aversion pour le risque, l'austérité budgétaire et le recul de la confiance qui en ont résulté ont incité les banques centrales des grandes économies avancées à repousser les frontières des politiques monétaires non traditionnelles.

Dans ce contexte de turbulence à l'échelle du globe, le cadre de politique macroéconomique du Canada nous a permis de faire face. Nous avons regagné à la fois toute la production et tous les emplois perdus au cours de la dernière récession, et la demande intérieure privée est maintenant supérieure au sommet qu'elle avait atteint avant la crise. Afin de soutenir la croissance de l'économie canadienne face aux forts vents contraires extérieurs, la Banque du Canada a maintenu en place une détente monétaire considérable en 2011, en gardant son taux directeur au niveau exceptionnellement bas de 1 % tout au long de l'année.

La Banque établit la politique monétaire de façon à réaliser la cible d'inflation de 2 % à moyen terme. Même si, en raison de facteurs ponctuels, l'inflation mesurée par l'IPC global a dépassé temporairement la limite supérieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 % visée par la Banque, les pressions inflationnistes sous-jacentes sont demeurées bien contenues au cours de 2011, et les attentes d'inflation, bien ancrées.

Les périodes d'incertitude économique font ressortir l'importance de maintenir la crédibilité de la Banque et d'assurer des communications claires quant à ses priorités, ses outils et ses stratégies en matière de politique. La politique monétaire fonctionne de façon optimale lorsque les Canadiens comprennent la nature et le motif des interventions de la Banque. L'année 2011 nous a fourni de nombreuses occasions de sensibiliser les Canadiens à nos objectifs et à nos mesures de politique monétaire. Le Conseil de direction de la Banque a mis sur pied un programme intensif de liaison externe, de discours et d'activités médiatiques.

L'une des décisions les plus notables prises en 2011 a été le renouvellement, jusqu'à la fin de 2016, de l'entente relative à la cible d'inflation conclue avec le gouvernement du Canada. Ainsi, la Banque continuera de s'employer à maintenir le taux d'accroissement de l'IPC global à 2 %, soit le point médian d'une fourchette de maîtrise de l'inflation qui va de 1 à 3 %. Une cible d'inflation claire et crédible constitue la pierre angulaire d'un cadre de conduite de la politique monétaire qui a exceptionnellement bien servi le Canada. L'inflation s'est située en moyenne très près de 2 % ces vingt dernières années, et l'écart-type de l'inflation a diminué des deux tiers environ. En d'autres termes, l'inflation est devenue basse, stable et prévisible.

Les Canadiens en ont bénéficié de maintes façons. Ainsi, les progrès accomplis à l'égard de l'inflation ont permis aux consommateurs et aux entreprises de gérer leur situation financière en sachant mieux ce que sera le pouvoir d'achat futur de leur épargne et de leurs revenus. Les taux d'intérêt, tant nominaux que réels, ont été plus faibles pour toute une gamme d'échéances. De façon générale, le niveau bas, stable et prévisible de l'inflation a favorisé une croissance économique plus stable au pays, ainsi qu'un taux de chômage moins élevé et moins variable.

Les résultats enregistrés depuis le dernier renouvellement de l'entente en matière de maîtrise de l'inflation, en 2006, ont mis en lumière ces avantages, en particulier la stabilité relative de l'économie canadienne au cours de la récente crise économique et financière mondiale, la plus importante à survenir en 75 ans.

Le régime de ciblage de l'inflation demeure flexible : l'horizon le plus approprié pour le retour de l'inflation à la cible dépend de la nature et de la persistance des chocs auxquels est soumise l'économie. Correctement utilisée, cette flexibilité réduit la volatilité de la production et l'accumulation possible de déséquilibres financiers. Elle est tributaire de la crédibilité dont jouit la Banque et des résultats probants que celle-ci a obtenus dans le maintien de l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Au cours de 2011, la Banque a pris une plus grande part aux efforts menés au pays et à l'étranger afin de consolider le système financier mondial. Sur la scène internationale, en collaboration avec les ministères et organismes partenaires fédéraux, elle a contribué à faire progresser la réforme de la réglementation à l'échelle du globe, surtout en ce qui a trait aux exigences de fonds propres et de liquidité applicables aux banques qui sont prévues dans l'accord de Bâle III. Parmi les autres domaines qui ont retenu l'attention, mentionnons la liquidité mondiale, le financement de marché et la mise sur pied de contreparties centrales pour le marché des dérivés de gré à gré.

Au pays, le personnel de la Banque a travaillé de concert avec nos partenaires fédéraux et provinciaux et les participants aux marchés à la mise au point d'une infrastructure de marché plus robuste pour les opérations de pension, les titres à revenu fixe et les produits dérivés de gré à gré. L'institution a accompli des progrès appréciables dans l'amélioration des processus et des systèmes à l'appui des adjudications des titres du gouvernement canadien et d'autres opérations sur les marchés intérieurs. Nous pensons que ces initiatives contribueront à accroître de façon marquée la résilience du système financier canadien à moyen terme.

Dans un contexte en rapide évolution, la Banque a continué à perfectionner sa façon d'évaluer les risques entourant la stabilité du système financier canadien, ainsi que les communications connexes. Selon nos estimations, les risques étaient élevés et se sont accrus au second semestre de 2011, sous l'effet de l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe et de l'assombrissement des perspectives économiques mondiales. À l'échelle nationale, l'endettement élevé des ménages canadiens qui n'a cessé d'augmenter est demeuré une source de vulnérabilité considérable.

L'une des grandes fonctions de la Banque du Canada est de faire office d'agent financier de l'État canadien. À ce titre, la Banque a mis en œuvre en 2011 la nouvelle stratégie d'emprunt à moyen terme du gouvernement et aidé à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de liquidité prudentielle qui permettra au gouvernement de maintenir sa capacité d'honorer ses paiements, même en période de tensions sur les marchés.

Les Canadiens tiennent chaque jour dans leurs mains le produit le plus tangible du travail de la Banque, à savoir nos billets de banque. En 2011, j'ai eu l'honneur, en compagnie du ministre des Finances et du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, de dévoiler la nouvelle génération de billets de banque du pays. Il s'agit de la première série canadienne imprimée sur un matériau polymère. Les éléments de sécurité intégrés aux nouveaux billets constituent une avancée de taille dans les efforts constants déployés par la Banque pour prévenir la contrefaçon. Ces billets sont plus économiques : ils dureront au moins deux fois et demie plus longtemps que ceux à base de coton. À la fin de leur durée de vie, ils seront recyclés au Canada, ce qui les rend aussi plus écologiques. Le billet de 100 dollars a été mis en circulation en novembre 2011. Le billet de 50 dollars le sera au printemps prochain, et celui de 20 dollars, à la fin de 2012. Les coupures de 10 et de 5 dollars seront émises vers la fin de 2013.

Au cours de 2011, la Banque a entrepris plusieurs initiatives pour s'assurer d'être en mesure de s'acquitter de son mandat dans les prochaines années. Elle a notamment poursuivi le fractionnement des opérations liées à des fonctions essentielles et la préparation d'un plan détaillé visant le renouvellement de l'infrastructure vieillissante du siège de l'institution. La Banque a aussi mis en œuvre son nouveau programme de rémunération globale, qui l'aide à recruter et à retenir les employés talentueux dont elle a besoin.

Il est impératif d'améliorer constamment l'efficience et l'efficacité de nos opérations. En 2011, nous avons mené à bien un programme d'efficacité institutionnelle afin de pouvoir continuer à investir dans nos employés, notre infrastructure et nos recherches et remplir ainsi nos objectifs, tout en respectant la directive du gouvernement fédéral de plafonner les dépenses d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012. Dans le cadre de ce programme, des décisions difficiles ont été prises, qui se sont traduites par une réduction de quelque 7 % de l'effectif de la Banque. Dans la mesure du possible, les suppressions ont été réalisées par des départs à la retraite, l'élimination de postes vacants et l'attrition normale. Je félicite mes collègues pour le professionnalisme avec lequel ils ont géré ce processus, et je suis reconnaissant au personnel dévoué de la Banque pour l'engagement qu'il n'a cessé de démontrer durant cette période difficile.

L'année 2011 a été marquée par une remise en question des politiques économiques et financières dans le monde entier. La conjoncture défavorable et la perturbation des marchés ont suscité de vifs débats sur le rôle des gouvernements et des banques centrales. Dans des périodes semblables, il est facile de perdre de vue ses objectifs, mais nous avons gardé le cap.

La Banque continuera à mener la politique monétaire de façon à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible afin que les entreprises et les ménages canadiens puissent investir et faire des projets d'avenir avec confiance. Elle poursuivra sa collaboration avec le gouvernement fédéral et d'autres organismes de réglementation pour que le système financier du pays demeure résilient et efficient dans les périodes tant favorables que difficiles. Elle continuera à émettre des billets de banque dont les Canadiens peuvent se servir en toute confiance. Enfin, elle gérera avec prudence la dette ainsi que les avoirs en monnaies étrangères du gouvernement du Canada de même que ses propres opérations.

Le présent rapport annuel atteste du travail accompli par la Banque en 2011 pour s'acquitter de son mandat consistant à promouvoir le bien-être économique et financier des Canadiens. Nous sommes persuadés que les mesures de politique énergiques et les décisions de gestion éclairées que nous avons prises en 2011 nous permettront de relever les défis et de saisir les occasions que nous réserve l'avenir.

Le gouverneur,

Mark Carney

L'année en bref

- L'économie canadienne a progressé à un rythme modéré et les attentes d'inflation sont demeurées bien ancrées en 2011, malgré la conjoncture économique difficile et incertaine à l'échelle du globe.
- La Banque a renouvelé, pour une nouvelle période de cinq ans, l'entente relative à la maîtrise de l'inflation conclue avec le gouvernement du Canada, en maintenant la cible d'inflation à 2 %.
- Elle a apporté une contribution appréciable à la réforme de la réglementation internationale en 2011, notamment en ce qui a trait à l'élaboration des exigences de fonds propres et de liquidité des banques dans le cadre de Bâle III.
- La Banque a réalisé des progrès au chapitre de l'accroissement de la résilience de l'infrastructure des marchés financiers, au Canada et ailleurs dans le monde.
- La confiance à l'égard des billets de banque est demeurée élevée en 2011, et le niveau de contrefaçon est resté bien en deçà de la cible de 50 faux billets par million de billets authentiques en circulation visée par la Banque.
- L'émission de la coupure de 100 dollars en novembre a marqué le lancement, en 2011, d'une nouvelle série de billets de banque plus sûrs et plus durables, imprimés sur un matériau en polymère.
- La Banque a participé, conjointement avec le gouvernement fédéral, à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de liquidité prudentielle qui permettra au gouvernement de remplir ses obligations financières même en période de tensions sur les marchés.
- La Banque a terminé la mise en œuvre de son nouveau programme de rémunération globale afin d'accroître sa capacité d'attirer et de retenir les employés talentueux dont elle a besoin.
- La résilience opérationnelle a été renforcée grâce aux améliorations apportées aux centres de données et au site de relève de l'institution.

La Banque en 2011

Mandat de la Banque du Canada

La *Loi sur la Banque du Canada* constitue le cadre législatif qui s'applique à l'institution et établit sa structure de gouvernance ainsi que son mandat : « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La Banque s'emploie à remplir ce mandat grâce au travail qu'elle accomplit dans le cadre de ses quatre grandes fonctions :

Politique monétaire. La Banque contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration constante du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire qu'elle prend pour atteindre cet objectif sont fondées sur la poursuite d'une cible d'inflation clairement définie.

Système financier. La Banque favorise la stabilité et l'efficience du système financier au Canada et dans le monde. À cette fin, elle assure la surveillance générale des grands systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays, agit à titre de prêteur de dernier ressort, évalue les risques entourant la stabilité financière et contribue à l'élaboration de politiques relatives au système financier.

Monnaie. La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, et elle remplace les coupures usées. Elle décourage la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière. La Banque assure des services de gestion financière efficaces et efficients pour le compte du gouvernement du Canada, de même que pour son propre compte et celui d'autres clients. Elle offre au gouvernement des services de gestion de la trésorerie ainsi que des services administratifs et des conseils à l'égard de la dette publique et des réserves de change. La Banque fournit également des services bancaires destinés à d'autres banques centrales ainsi qu'aux systèmes essentiels de paiement, de compensation et de règlement.

Plan à moyen terme

Pour s'acquitter de son mandat dans un contexte en évolution, la Banque élabore tous les trois ans un plan à moyen terme. Le plan actuel, *Atteignons l'excellence ensemble*, établit les priorités pour la période allant de 2010 à 2012; il est consultable dans le site Web de la Banque (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance).

Le plan énonce les principales priorités de la Banque pour chacune de ses quatre grandes fonctions (à savoir Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière). Il définit également trois priorités institutionnelles majeures pour 2010-2012 :

1) **Mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques.** Afin d'accroître sa capacité de relever des défis de plus en plus complexes touchant l'économie et le système financier, la Banque réalise des travaux de recherche et d'analyse propres à renforcer ses cadres de politique et sa contribution aux discussions internationales sur des enjeux liés aux politiques économiques et financières. Les grands objectifs de 2011 consistaient à mener à terme le programme de recherche interne sur le cadre de conduite de la politique monétaire, ainsi qu'à poursuivre les activités de recherche et d'analyse portant sur la stabilité financière globale.

2) **Renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure.** La Banque doit être en mesure d'effectuer ses opérations de première importance, même quand surviennent des perturbations comme une panne d'électricité ou une alerte à la pandémie. C'est pourquoi elle entend continuer de rehausser la résilience et la solidité de ses mécanismes de continuité des opérations, notamment en fractionnant ses opérations et en poursuivant son projet d'établir des centres de données principal et secondaire. La Banque est également en train de moderniser son infrastructure en remplaçant certains éléments fondamentaux du complexe qui abrite son siège et en affinant sa stratégie en matière de technologies de l'information.

3) **Attirer, retenir et motiver des employés talentueux.** Compte tenu des tendances démographiques, du besoin accru de compétences spécialisées et de l'évolution des marchés du travail, la Banque a à cœur d'attirer, de retenir et de motiver les employés. L'institution a renouvelé sa stratégie de rémunération globale et elle renforce actuellement ses programmes d'acquisition du talent et de perfectionnement professionnel, en favorisant l'efficacité du leadership et en améliorant la gestion de l'information et sa stratégie de planification de la relève.

En 2010, la Banque a lancé son Programme d'efficacité institutionnelle afin de pouvoir réaliser ces priorités tout en respectant les directives du gouvernement fédéral de comprimer les dépenses et de plafonner le budget d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012. Les sections « Les employés et le milieu de travail » (page 16) et « Rapport de gestion » (page 29) décrivent les principaux résultats obtenus en 2011 dans le cadre de ce programme.

Principales réalisations

Politique monétaire

L'expérience révèle que la contribution la plus importante que la politique monétaire puisse apporter à la prospérité économique des Canadiens est de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire de la Banque axées sur cet objectif sont guidées par une cible de maîtrise de l'inflation clairement définie. En 2011, la Banque et le gouvernement canadien ont reconduit cette cible pour une nouvelle période de cinq ans.

Les décisions de politique monétaire doivent être orientées vers l'avenir. Elles reposent de façon importante sur les analyses conjoncturelles, les prévisions et les recherches effectuées par les économistes de la Banque ainsi que sur des sources d'information externes. Étant donné la structure de l'économie canadienne, l'analyse de la conjoncture extérieure joue un rôle majeur dans la prise de décisions en matière de politique monétaire. En 2011, la faiblesse de la reprise aux États-Unis et la crise de la dette souveraine en Europe ont présenté des défis de taille pour notre économie. Dans ce contexte, la Banque a maintenu son taux directeur à 1 % tout au long de l'année, laissant en place un degré de détente monétaire considérable. Une analyse économique détaillée et des explications concernant la politique monétaire de la Banque sont publiées tous les trois mois dans le *Rapport sur la politique monétaire*.

Principales réalisations de 2011

- L'économie canadienne a continué à croître à une cadence modérée et les attentes d'inflation sont demeurées bien arrimées, malgré le climat économique difficile et incertain à l'échelle du globe.
- L'inflation mesurée par l'IPC global, alimentée par la hausse des prix de l'énergie et des aliments ainsi que par les effets de glissement annuel liés à l'introduction de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010, a dépassé de façon temporaire la limite supérieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation qui va de 1 à 3 % (**Graphique 1**). Toutefois, l'inflation mesurée par l'indice de référence est demeurée près de 2 % pendant toute l'année.

Graphique 1 : L'inflation mesurée par l'IPC global a dépassé de façon temporaire la limite supérieure de la fourchette; toutefois, l'inflation mesurée par l'indice de référence est demeurée toute l'année près de 2 %

Taux de variation en glissement annuel, données mensuelles

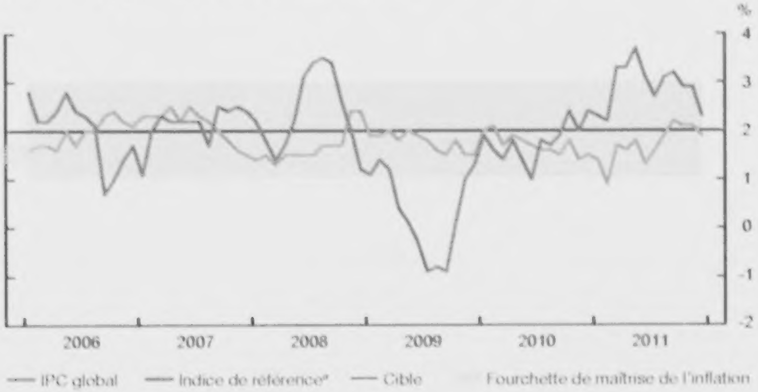

a. Indice excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

Source : Statistique Canada

Dernière observation : décembre 2011

- L'entente en matière de maîtrise de l'inflation conclue entre la Banque et le gouvernement du Canada a été renouvelée pour une période de cinq ans prenant fin le 31 décembre 2016. La cible d'inflation demeure fixée à 2 %, soit le point médian de la fourchette de 1 à 3 %, l'inflation correspondant en l'occurrence au taux de variation sur douze mois de l'IPC global (**Encadré 1**).
- En vue du renouvellement de l'entente en matière de maîtrise de l'inflation, la Banque a mené à terme un ambitieux programme de recherche pluriannuel dont le but était d'examiner les possibilités d'amélioration du cadre de conduite de la politique monétaire.
- Elle a perfectionné les outils d'analyse à l'appui de cette politique, en cherchant tout particulièrement à approfondir l'analyse des liens qui existent entre le secteur financier et l'économie réelle.
- La Banque a continué à jouer un rôle notable au sein de forums internationaux en 2011, en faisant progresser le Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée, en menant des discussions sur la réforme du système monétaire international et en effectuant des recherches sur la détermination des prix des produits de base.

Encadré 1

Renouvellement de l'entente en matière de maîtrise de l'inflation

En novembre 2011, la Banque a renouvelé l'entente en matière de maîtrise de l'inflation qu'elle avait conclue avec le gouvernement fédéral pour une nouvelle période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2016. La cible d'inflation demeure fixée à 2 %, le point médian d'une fourchette qui va de 1 à 3 %, et continue d'être définie en fonction du taux d'augmentation sur douze mois de l'IPC global.

L'efficacité du régime canadien de ciblage de l'inflation est bien établie. Depuis 1995, année où le Canada a adopté une cible d'inflation de 2 %, l'inflation s'est située en moyenne près de 2 %, et sa variabilité a diminué des deux tiers environ par rapport aux deux décennies précédentes. Les Canadiens ont tiré nombre d'avantages importants d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible :

- les consommateurs et les entreprises ont joui d'une plus grande certitude quant au pouvoir d'achat futur de leur épargne et de leurs revenus;
- les taux d'intérêt nominaux et réels ont été plus faibles;
- le Canada a connu une croissance économique plus stable ainsi qu'un taux de chômage moins élevé et moins variable.

La stabilité relative de l'économie canadienne au cours de la récente crise économique et financière mondiale a fait ressortir les avantages d'un régime flexible de ciblage de l'inflation. La crise de 2008-2009 représente le choc le plus important auquel l'économie canadienne a été confrontée depuis qu'une cible d'inflation est en vigueur; de fait, elle a soumis le régime à un test sans précédent. La valeur du régime et sa flexibilité inhérente ont été clairement établies durant cette période.

Un programme de recherche pluriannuel a guidé la reconduction de la cible. Ces travaux ont porté sur trois questions :

- **Le niveau optimal de la cible d'inflation.** Même si les avantages potentiels d'une cible d'inflation plus basse peuvent être supérieurs à ce qu'on estimait précédemment, l'expérience récente met en évidence des risques notables liés à la borne du zéro pour les taux d'intérêt.
- **Les mérites relatifs d'une cible fondée sur le niveau des prix.** Il n'est pas évident que les avantages théoriques d'un régime de ciblage du niveau des prix — une certitude accrue à l'égard du niveau des prix à long terme et une meilleure stabilité macroéconomique à court terme — l'emportent sur les coûts et les risques associés à l'abandon du régime actuel.
- **La mesure dans laquelle la Banque devrait tenir compte de considérations liées à la stabilité financière dans la formulation de la politique monétaire.** Même si elle ne constitue pas la première ni même la deuxième ligne de défense, la politique monétaire peut, dans des circonstances exceptionnelles, se révéler un instrument approprié pour soutenir la stabilité financière. Un régime arrimé à une cible d'inflation solide et crédible procure la flexibilité nécessaire pour que la politique monétaire joue ce rôle.

D'ici à ce que l'entente vienne à échéance, la Banque poursuivra ses recherches en vue d'examiner les possibilités d'amélioration du cadre de conduite de la politique monétaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le ciblage de l'inflation et la reconduction de la cible de maîtrise de l'inflation, on peut consulter le site Web de la Banque (Politique monétaire > Inflation).

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

Le Programme de bourses de recherche a pour objet de favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse et d'établir des partenariats avec des experts de l'extérieur dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution. Deux bourses sont offertes dans le cadre du Programme; dans chaque cas, les lauréats doivent être des chercheurs employés par une université canadienne.

La **Bourse de recherche**, accordée pour une période de cinq ans, vise à honorer des chercheurs reconnus au Canada. En 2011, cette bourse a été décernée à Randall K. Morck, professeur à l'Université de l'Alberta, et à Gregor W. Smith, professeur à l'Université Queen's. Les recherches menées actuellement par M. Morck sont axées sur le comportement des institutions financières, les liens connexes entre le secteur financier et la macroéconomie et l'incidence de ceux-ci sur la politique monétaire. Pour sa part, M. Smith consacre ses travaux actuels aux analyses économétriques relatives aux décisions de participation au marché du travail, aux modèles de portefeuille et aux prévisions de comportement associées aux décisions financières.

La **Bourse du gouverneur**, versée pour une durée de deux ans, a été créée dans le but d'appuyer des universitaires de haut niveau qui sont en début de carrière. Le lauréat de cette bourse pour 2011 est Thorsten V. Koeppl, professeur à l'Université Queen's. Ses recherches courantes portent sur divers aspects de la stabilité des marchés financiers qui fonctionnent sans mécanismes officiels de négociation et de compensation, comme les marchés de gré à gré.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de bourses de recherche ainsi que la liste des lauréats actuels et anciens, on peut consulter le site Web de la Banque (Publications et recherches > Recherches > Programme de bourses de recherche).

Système financier

La Banque du Canada s'emploie à favoriser la stabilité et l'efficience du système financier canadien en fournissant des liquidités; en exerçant une surveillance générale des principaux systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays; en participant à la formulation des politiques qui régissent le système financier tant au Canada qu'à l'échelle internationale; en évaluant les risques qui entourent la stabilité globale du système financier et en informant sur ces risques. La stabilité du système financier est une responsabilité que la Banque partage avec d'autres organismes fédéraux de réglementation financière, mais, en définitive, c'est le ministre des Finances qui est chargé d'assurer la saine gestion de ce système.

En 2011, les quatre grands défis à relever étaient : 1) à l'international, faire avancer le vaste programme de réformes du G20 destiné à renforcer la résilience du système financier mondial; 2) implanter ces réformes au Canada, notamment en ce qui a trait à l'infrastructure du système financier; 3) analyser l'évolution des risques pesant sur la stabilité du système financier dans un contexte économique et financier en pleine mutation; 4) rester prêt à réagir de façon appropriée si des risques se matérialisaient.

Principales réalisations de 2011

- La Banque a contribué de façon significative à faire progresser la réforme mondiale de la réglementation, en ce qui concerne particulièrement les exigences de fonds propres et de liquidité auxquelles les banques seront assujetties dans le cadre du dispositif de Bâle III. Elle a participé activement aux travaux de grandes instances internationales comme le Conseil de stabilité financière, le Comité sur le système financier mondial, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement. La Banque a également pris part à de nombreux groupes de travail et comités internationaux et collaboré de près à la préparation de rapports sur la liquidité mondiale, le financement de marché (le système bancaire « parallèle ») et les modalités d'accès aux contreparties centrales pour les produits dérivés de gré à gré, de même que sur les retombées systémiques de la réglementation en matière de liquidité et un cadre de désignation des banques d'importance systémique à l'échelle du globe.

- Avec ses partenaires, la Banque a œuvré au renforcement de l'infrastructure des marchés financiers au Canada comme à l'étranger. Pour concrétiser l'engagement du G20 envers une réforme des marchés des dérivés de gré à gré, le personnel de la Banque a aidé à concevoir les mécanismes par lesquels s'effectuera la compensation centralisée de ces produits au niveau mondial, et il a aussi examiné les options envisageables pour le Canada afin de fournir des éléments d'appréciation en vue d'une décision en 2012. La Banque a travaillé avec la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés et les acteurs du marché à l'élaboration de services de contrepartie centrale pour les marchés canadiens des pensions et des titres à revenu fixe de façon à garantir la conformité des nouveaux services aux normes internationales applicables.
- Dans un contexte difficile, la Banque a renforcé sa surveillance des risques planant sur la stabilité du système financier canadien de même que la communication d'informations à leur sujet. Le niveau de risque global lui est apparu élevé et elle a estimé qu'il avait considérablement augmenté au cours du second semestre de 2011, surtout en raison d'une aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et d'un assombrissement des perspectives de croissance de l'économie mondiale. Le principal risque d'origine interne est, d'après la Banque, le haut niveau de l'endettement des ménages canadiens, qui rend ceux-ci vulnérables aux chocs négatifs. Ces évaluations des risques ont été communiquées dans les livraisons de la *Revue du système financier* et les nombreux discours prononcés par les membres du Conseil de direction.
- La Banque a amélioré ses outils ainsi que le cadre d'analyse dont elle se sert pour évaluer les risques et vulnérabilités dans l'ensemble du système financier. En 2011, les avancées notables ont concerné la mise au point et l'emploi d'un cadre pour l'évaluation de l'effet systémique des chocs éventuels, ainsi que l'affinement de l'analyse des vulnérabilités des ménages.
- La Banque a réalisé des progrès substantiels dans l'amélioration des processus et systèmes sur lesquels reposent l'adjudication des titres d'État et les autres opérations effectuées sur le marché intérieur.

Le Conseil de stabilité financière

Le Conseil de stabilité financière est un organisme international qui s'emploie à bâtir un système financier mondial plus résilient et plus efficient[1]. Le Conseil coordonne les travaux des autorités financières nationales et des instances de normalisation internationales, formule des politiques efficaces touchant le secteur financier, notamment en matière de réglementation et de surveillance, et en favorise la mise en œuvre.

Le 4 novembre 2011, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a été nommé président du Conseil de stabilité financière. La nomination, pour une période de trois ans, a été entérinée par les dirigeants du G20 au sommet qu'ils ont tenu à Cannes, en France. M. Carney restera à la tête de la Banque durant sa présidence du Conseil.

À ce poste, M. Carney s'est engagé à renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance du Conseil de stabilité financière, comme l'en ont mandaté les dirigeants du G20, et à travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales et les organismes internationaux à la coordination et au suivi de l'exécution du vaste programme de réformes financières adopté par le G20. Le Conseil apporte une vision d'ensemble sur ce programme.

De plus amples renseignements sur le Conseil de stabilité financière, y compris la liste de ses membres, sont fournis dans le site financialstabilityboard.org (en anglais seulement).

---

[1] En 2009, le Conseil de stabilité financière a succédé au Forum sur la stabilité financière (FSF), qui rassemblait les ministres des finances, les gouverneurs de banque centrale et les autorités prudentielles du G7. C'est en avril de cette année-là, au sommet du G20 de Londres, qu'on a annoncé que le FSF serait élargi et doté d'un mandat plus étendu pour favoriser la stabilité financière, et qu'il porterait désormais le nom de Conseil de stabilité financière.

Monnaie

La Banque du Canada est chargée de fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. Afin d'entretenir cette confiance, l'institution dispose d'une stratégie en quatre volets. Le premier consiste à élaborer des billets difficiles à contrefaire mais faciles à vérifier; le deuxième, à accroître la vérification systématique des billets par les détaillants; le troisième, à promouvoir la répression de la contrefaçon par les organismes d'application de la loi et les procureurs; et le quatrième, à privilégier la qualité tout au long du cycle de vie des billets — de la production à la distribution efficiente des billets, et jusqu'au retrait de la circulation des billets usés et périmés en vue de leur destruction et de leur remplacement.

En 2011, l'une des grandes priorités de la fonction Monnaie avait trait au lancement de la prochaine génération de billets, la toute première au pays à être imprimée sur un matériau polymère. Les éléments de sécurité dont sont dotés les nouveaux billets représentent un progrès important dans le cadre des efforts que la Banque déploie sans relâche afin de décourager la contrefaçon.

La demande de billets a continué de progresser en 2011, à peu près au même rythme que l'économie. À la fin de l'année, il y avait 1,95 milliard de billets en circulation, soit sensiblement le même nombre qu'un an plus tôt. Toutefois, la valeur totale de ces billets s'établissait à 61 milliards de dollars, en hausse de 3,2 milliards de dollars par rapport à 2010.

Pour la période visée par le Plan à moyen terme, soit 2010-2012, la Banque s'est fixé une cible annuelle de 50 faux billets détectés pour chaque million de billets authentiques en circulation. En 2011, le niveau de contrefaçon s'est situé bien en deçà de cette cible et la confiance dans les billets de banque canadiens, mesurée par des enquêtes auprès des détaillants et du public, est restée forte.

Principales réalisations de 2011

- Toutes les étapes relatives au lancement de la prochaine génération de billets ont été franchies. La Banque a procédé au dévoilement des éléments graphiques des deux premières coupures de la série en polymère au mois de juin, puis à l'émission du nouveau billet de 100 dollars en novembre. Le travail d'élaboration des nouvelles coupures de 50 et de 20 dollars a été mené à bien et les préparatifs ont commencé en vue de leur émission, prévue pour 2012. À l'appui de la nouvelle série, de vastes campagnes de communication, d'information et de sensibilisation du public ont été organisées partout au pays (**Encadré 2**).
- Le niveau de contrefaçon est demeuré bas en 2011. Le nombre de faux billets écoulés par million de billets en circulation s'est établi à 34 en 2011 (contre 35 en 2010), soit un niveau nettement inférieur à la cible (**Graphique 2**). La valeur nominale des billets contrefaits retirés de la circulation en 2011 a peu changé comparativement à 2010 et s'est chiffrée à 2,6 millions de dollars (**Graphique 3**).
- La Banque a joué un rôle de premier plan au sein de plusieurs organisations internationales, dont le Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales (composé de 32 banques centrales), le Groupe des quatre nations (qui réunit des représentants des banques centrales de l'Angleterre, de l'Australie, du Canada et du Mexique) et le Reproduction Research Centre (un laboratoire anticontrefaçon exploité par les banques centrales de différents pays).

Encadré 2

La nouvelle série en polymère

Une célébration des réalisations canadiennes aux frontières de l'innovation

La nouvelle série de billets de banque en polymère de la Banque du Canada est plus sûre, plus économique et meilleure pour l'environnement que celle de *L'épopée canadienne*, qu'elle remplace.

Les coupures de cette nouvelle série, qui célèbrent les réalisations canadiennes en matière d'innovation, constituent une avancée technologique considérable au chapitre de la conception et de la sûreté des billets de banque. Les nouveaux billets en polymère sont pourvus d'éléments de sécurité d'avant-garde qui les rendent difficiles à contrefaire mais faciles à vérifier. Par exemple, la grande bande transparente qui traverse la coupure de haut en bas renferme des images holographiques complexes visibles au recto et au verso. En outre, ces billets dureront au moins deux fois et demie plus longtemps que ceux en papier de coton et seront recyclés après leur retrait de la circulation.

La toute première coupure, celle de 100 dollars, a été émise en novembre 2011; celle de 50 dollars le sera en mars 2012, puis celle de 20 dollars plus tard au cours de l'année. Les coupures de 10 et de 5 dollars suivront d'ici la fin de 2013.

En prévision du lancement, la Banque a collaboré étroitement avec les institutions financières et les fabricants d'appareils recevant des billets pour que le passage au polymère se fasse en douceur. Tout le système de traitement des espèces devait être prêt pour l'arrivée des billets en polymère. Chaque fois qu'une nouvelle série est mise en circulation, les appareils qui acceptent, traitent ou distribuent les différentes coupures doivent être adaptés par les institutions financières, les organisations spécialisées dans le traitement des espèces, les commerces de détail ainsi que les autres entreprises qui acceptent les billets de banque. Qui plus est, depuis le dévoilement de la série en polymère en juin 2011, le personnel de la Banque partout au pays a formé des caissiers et des policiers à la vérification des éléments de sécurité des nouveaux billets de banque.

La Banque a reçu de l'International Association of Currency Affairs le prix du meilleur programme de sensibilisation du public à la monnaie en 2011 pour ses campagnes de sensibilisation, et plus particulièrement pour sa vidéo d'information mettant en vedette la nouvelle coupure de 100 dollars.

Graphique 2 : **Nombre de faux billets écoulés par million de billets en circulation**[a]

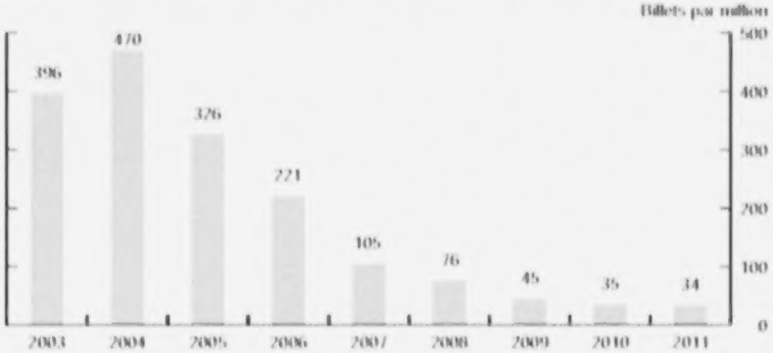

a. Cible visée dans le Plan à moyen terme pour 2010-2012 : 50 faux billets par million

Graphique 3 : **Valeur nominale des faux billets retirés de la circulation**

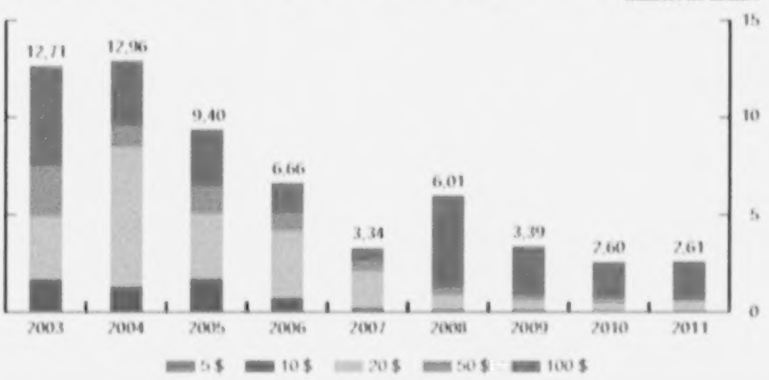

Gestion financière

En qualité d'agent financier et de banquier du gouvernement fédéral, la Banque administre la dette et les réserves de liquidités internationales de ce dernier et lui donne des conseils à ce sujet. Elle collabore également avec le ministère des Finances à l'élaboration des principes, des politiques et des programmes sur lesquels s'appuie la gestion des programmes d'emprunt et de placement de l'État. La Banque a pour objectif de fournir ses services d'agent financier et les services bancaires connexes de manière efficace et efficiente, en se conformant à un solide cadre de gestion des risques.

En 2011, les soldes de trésorerie du gouvernement canadien détenus à la Banque du Canada et dans d'autres institutions financières se sont établis en moyenne à 8,1 milliards de dollars, comparativement à 13,5 milliards de dollars en 2010; leur baisse s'explique surtout par les effets résiduels du retrait des dispositifs spéciaux de soutien à la liquidité. Les réserves officielles de liquidités internationales du gouvernement canadien se sont chiffrées à 66 milliards de dollars américains en 2011, contre 57 milliards en 2010. La Banque gère ces réserves pour le compte de l'État.

La Banque gère aussi les risques liés à son propre bilan et administre les actifs détenus dans le fonds de pension de son personnel. En outre, elle mène des activités bancaires au nom d'autres banques centrales et d'organisations internationales, et elle offre des services bancaires à l'appui des institutions financières et des systèmes de paiement, de compensation et de règlement désignés.

Principales réalisations de 2011

- La Banque a participé, conjointement avec le gouvernement fédéral, à l'élaboration et à l'amorce de la mise en place d'un plan de liquidité prudentielle qui contribuera à faire en sorte que le gouvernement soit en mesure de remplir ses obligations financières même en période de tensions sur les marchés.
- En collaboration avec le gouvernement fédéral, la Banque a continué à accroître l'efficience du programme des Obligations d'épargne du Canada et a dégagé de nouvelles pistes de réduction des coûts.
- La Banque a mis en œuvre la nouvelle stratégie d'emprunt à moyen terme du gouvernement canadien, laquelle permettra d'améliorer le profil coût-risque de la dette et de diminuer le risque de refinancement pour l'État.
- Le cadre de gestion du risque de crédit lié aux réserves officielles de liquidités internationales du Canada a été renforcé et des progrès notables ont été réalisés dans la construction d'un modèle de répartition des actifs qui aidera à mieux gérer ces réserves.
- Les études produites par les chercheurs de l'institution et les deux colloques qui s'y sont tenus ont jeté une lumière nouvelle sur les incidences des politiques en matière de liquidité et des réformes de la réglementation sur l'infrastructure des systèmes de paiement, de compensation et de règlement.
- Les opérations essentielles de paiement et de règlement de la Banque se sont bien déroulées, sans connaître d'interruption majeure.

Soldes non réclamés

Lorsqu'un compte bancaire tenu au pays est inactif depuis dix ans et que l'institution financière concernée n'a pu joindre le titulaire, le solde est transféré à la Banque du Canada.

Si vous (ou une personne que vous connaissez, vivante ou décédée) croyez être titulaire d'un compte dont vous aviez oublié l'existence, vous pouvez accéder au site Web de la Banque du Canada, taper « soldes non réclamés » dans le champ « recherches », puis vous servir de l'outil mis à votre disposition pour vérifier si ce compte existe bel et bien. La Banque assure la garde des soldes non réclamés de plus d'un million de ces comptes, dont la valeur totale s'élève à 466,6 millions de dollars.

Les propriétaires des fonds peuvent récupérer leur argent sur présentation de documents attestant leur droit. En 2011, la Banque a reçu 26 463 demandes de renseignements visant des soldes non réclamés et a versé plus de 15,5 millions de dollars aux propriétaires légitimes des sommes en sa possession.

Les employés et le milieu de travail

La Banque compte sur un personnel très talentueux pour s'acquitter de ses responsabilités. La majorité des 1 228 personnes qu'elle emploie travaillent au siège, à Ottawa; les autres, qui représentent environ 10 % de l'effectif, se trouvent dans les centres des opérations de Montréal et de Toronto, dans les bureaux régionaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax, ainsi qu'au bureau de New York.

Le personnel de la Banque réunit des employés provenant d'horizons professionnels et opérationnels très variés, recrutés partout au Canada et ailleurs dans le monde (**Graphique 4**). La Banque s'est dotée d'un solide programme de recrutement universitaire pour les économistes et les spécialistes du secteur financier. En 2011, ce programme lui a permis de recruter 37 nouveaux diplômés.

En 2011, la Banque a achevé la mise en œuvre de son nouveau programme de rémunération globale. Priorité de l'actuel Plan à moyen terme, il aidera l'institution à recruter et à retenir les employés talentueux dont elle a besoin. La rémunération globale est ancrée à la médiane des marchés de référence pertinents. Les principaux changements apportés comprennent l'introduction de fourchettes salariales élargies, qui visent à souligner des compétences particulières et à réagir plus rapidement à l'évolution des conditions du marché, et d'une échelle salariale distincte pour les économistes et les spécialistes du secteur financier, destinée à répondre plus directement aux difficultés de recrutement propres à ces groupes.

L'apprentissage et le perfectionnement demeurent des priorités de la Banque. En 2011, 2,7 millions de dollars ont été consacrés à l'amélioration continue des compétences et connaissances des employés.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les carrières offertes à la Banque ainsi que la liste des postes à pourvoir en consultant le site Web de l'institution, à la rubrique Carrières.

Graphique 4 : **Composition du personnel de la Banque, par catégorie**

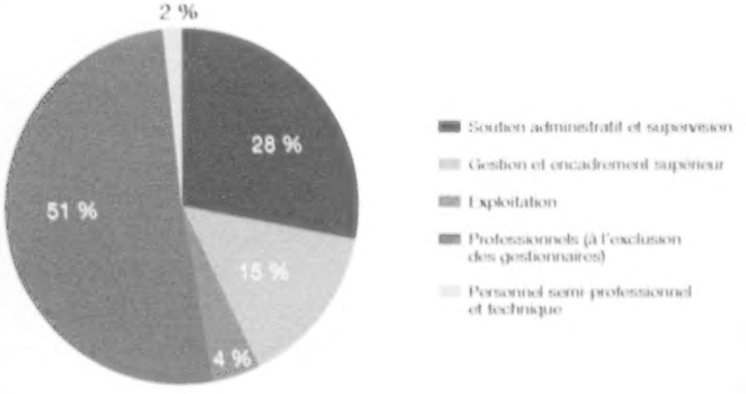

Le personnel de la Banque en 2011

La principale ressource de la Banque du Canada, c'est son personnel. La Banque est une institution fondée sur le savoir, dont beaucoup d'employés se consacrent à des activités de recherche et d'analyse, à l'appui de la formulation et de la mise en œuvre des politiques associées à chacune de ses quatre grandes fonctions. La Banque a besoin d'un nombre important de professionnels hautement qualifiés pour atteindre ses objectifs.

En 2010, la Banque a lancé son Programme d'efficacité institutionnelle afin de pouvoir réaliser les priorités du Plan à moyen terme tout en respectant les directives du gouvernement fédéral de plafonner le budget d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012. Les modifications des processus et des services prévues devaient permettre des réductions d'effectif de l'ordre de 80 à 95 postes. Le programme a été mis en œuvre en 2011, et ces réductions ont été obtenues dans la mesure du possible par l'attrition normale et par la suppression de postes temporaires. Les employés dont les postes ont été éliminés ont bénéficié d'un programme de transition.

La Banque a continué de recruter dans des secteurs nécessitant des compétences et connaissances spécialisées, et le climat de travail est demeuré positif. Le fait que l'institution compte un taux de roulement inférieur à 5 % et qu'une proportion non négligeable de ses employés aient accepté de nouvelles fonctions, par suite de promotions ou d'affectations temporaires, témoigne de la santé de son environnement de travail (Tableau 1 et Encadré 3).

Tableau 1 : **Indicateurs se rapportant à l'effectif — employés réguliers uniquement**

	2009	2010	2011
Effectif	1 311	1 305	1 228
Moyenne des années de service	13,1	12,8	12,6
Embauches	119	69	47
Changements de postes internes	283	277	214
Taux de roulement (%)	4,2	4,9	4,6

Encadré 3

Bilan de santé du milieu de travail

Préserver un milieu de travail exceptionnel reste une priorité pour la Banque. Tous les trois ans, elle mène une enquête auprès de ses employés afin de recueillir leur opinion sur leur milieu de travail et de cerner ses atouts et les points à améliorer. L'enquête porte sur plus de 30 indicateurs traduisant le niveau d'engagement des employés dans leur milieu de travail, qu'il s'agisse de l'apprentissage ou du perfectionnement, de la rémunération, de la charge de travail, des communications, etc. En 2011, 85 % des employés ont répondu au sondage, ce qui, en soi, atteste un grand sens de l'engagement parmi le personnel.

Les résultats de l'enquête montrent que l'indice d'engagement général est en progression depuis 2008 et qu'à cet égard, la Banque surpasse les organismes pris en compte dans les comparaisons. L'enquête aide à établir les plans pour continuer d'améliorer le milieu de travail.

Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

La Banque s'est classée parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2012 en raison de ses pratiques, ses politiques et ses communications.

Pour de plus amples renseignements, consulter le site eluta.ca/top-employer-bank-of-canada (en anglais seulement).

Sensibilisation du public

La Banque offre une vaste gamme de matériel d'information dans son site Web, y compris des textes et des vidéos expliquant le travail de l'institution, des programmes didactiques sur le thème de la monnaie et des ressources adaptées à des publics variés permettant d'en savoir plus sur les billets de banque et la contrefaçon.

En 2011 a été produite une courte vidéo, intitulée *La Banque du Canada : on peut compter sur elle!*, dans laquelle le gouverneur, Mark Carney, et huit employés expliquent comment la Banque s'acquitte de ses responsabilités.

Pour visionner cette vidéo, il suffit de consulter le site Web de la Banque (Au sujet de la Banque > Qui nous sommes > Vidéos sur la Banque).

Grandes priorités de la Banque en 2012

La Banque du Canada établit les priorités de travail annuelles en fonction de son plan à moyen terme et de l'évolution du contexte. Ses principales priorités en 2012 sont les suivantes :

Mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques

- Approfondir la compréhension des liens existant entre le système financier et l'économie réelle et de leurs implications pour la politique monétaire;
- poursuivre l'analyse des options pour la conduite de la politique monétaire dans un contexte de bas taux d'intérêt;
- renforcer la surveillance des risques qui pèsent sur le système financier, particulièrement dans un contexte de fragilité mondiale;
- contribuer à la réforme de la réglementation financière à l'échelle nationale et internationale, notamment en ce qui a trait au financement de marché et à l'infrastructure des marchés financiers;
- élargir la portée de l'analyse, par la Banque, du système monétaire international et de l'évolution des déséquilibres mondiaux;
- poursuivre les travaux en matière de recherche et d'analyse des politiques afin d'améliorer les services de gestion financière fournis au gouvernement;
- accroître la compréhension des modes de paiement numériques et des implications qu'un plus grand recours à ceux-ci pourraient avoir pour les politiques et les opérations.

Renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure

- Assurer la migration de données essentielles vers un nouveau centre de données principal et mener à terme un programme visant à perfectionner les processus et les systèmes utilisés à l'appui des opérations sur les marchés intérieurs afin d'augmenter la résilience des systèmes;
- parachever les plans de modernisation du siège en vue du renforcement de l'infrastructure de la Banque.

Attirer, retenir et motiver des employés talentueux

- Affiner le processus de recrutement d'employés spécialisés et procéder à la refonte du site intranet de la Banque pour améliorer la communication interne.

Enfin, une autre grande priorité institutionnelle s'ajoute en 2012, à savoir émettre les coupures de 50 et de 20 dollars et achever la mise au point des billets de 10 et de 5 dollars de la nouvelle série de billets de banque en polymère.

Faits saillants financiers

Le **Tableau 2** ci-dessous expose les points saillants des états financiers de la Banque pour 2011, de même que les chiffres comparatifs des quatre exercices précédents. Les états mêmes ainsi que des explications et des commentaires détaillés sont présentés dans la section « Rapport de gestion ». On trouvera de plus amples renseignements sur le bilan de la Banque dans le site Web de l'institution.

Tableau 2 : **Points saillants des états financiers**
(En millions de dollars)

	Valeur au 31 décembre				
	2011	2010[a]	2009[b]	2008[b]	2007[b]
Total de l'actif, total du passif et capitaux propres	64 247	61 216	71 355	78 584	53 897
Éléments importants des états financiers					
Prêts et créances	1 531	2 087	25 377	37 234	4 002
Placements	62 424	58 767	45 989	41 023	49 679
Billets de banque en circulation	61 029	57 874	55 468	53 731	50 565
Dépôts	2 481	2 557	15 550	24 413	2 981
Résultat global					
Produits	1 607	1 543	1 710	2 228	2 292
Charges	353	381	366	376[c]	268
Autres éléments du résultat global (perte)	(179)	(122)	(76)	58	23
Résultat global	1 075	1 040	1 268	1 910	2 047

a. Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

b. Les chiffres comparatifs sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

c. La hausse des charges de 2007 à 2008 est principalement attribuable à la prise en charge par la Banque des coûts des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, qui étaient recouvrés auparavant auprès du ministère des Finances.

La taille du bilan de la Banque a augmenté de 5 % en 2011 par rapport à 2010. Toutefois, elle est nettement inférieure à ce qu'elle était en 2008 et 2009, au moment où la Banque, pour faire face à la crise financière mondiale, a fourni un apport exceptionnel en liquidités au système financier, au moyen principalement de prises en pension à plus d'un jour. La seule prise en pension qui restait au 31 décembre 2011 avait été conclue à des fins de gestion du bilan.

Les billets de banque constituent l'élément le plus important du passif. La valeur des billets en circulation s'est accrue de 5,5 % en 2011, ce qui correspond en gros au taux d'accroissement du PIB nominal.

La croissance d'environ 4 % des produits en 2011 tient surtout à l'augmentation des taux de rendement des titres d'État. Cette hausse d'une année à l'autre vient inverser la tendance à la baisse enregistrée entre 2007 et 2010, qui était attribuable à un fléchissement des rendements des titres d'État. La diminution de quelque 7 % des charges en 2011 s'explique par une réduction des frais de personnel et des coûts relatifs aux technologies et aux installations.

Charges par fonction

Les charges de la Banque pour 2011 sont ventilées par fonction dans le **Graphique 5** et le **Tableau 3**.

Graphique 5 : **Charges par fonction**

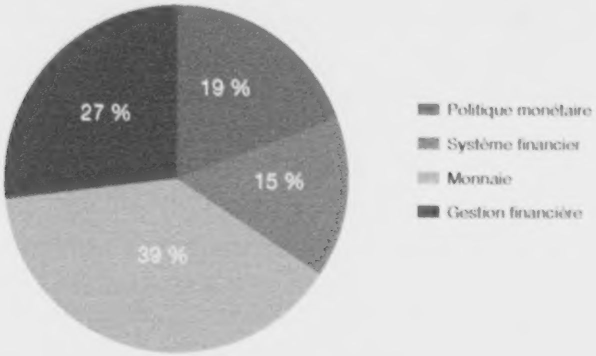

Tableau 3 : **Charges par fonction**
(En millions de dollars)

	2011	2010
Politique monétaire	68,3	72,8
Système financier	51,0	52,6
Monnaie	137,1	145,5
Gestion financière	96,7	109,9
Total des charges	353,1	380,8

Les coûts associés à la fonction Monnaie, qui constituent la part la plus importante des charges de l'institution (soit 39 % du total), englobent les coûts de production des billets de banque.

Le Conseil d'administration et la direction de la Banque

Mark Carney[6*]
Gouverneur,
président du Conseil

Tiff Macklem[6, 7*]
Premier
sous-gouverneur

William Black[1, 6]

Philip Deck[3, 5]

Bonnie DuPont[3*, 4, 6]

Douglas Emsley[2, 5*, 6]

Jock Finlayson[3, 4, 8]

Carol Hansell[2, 3]

Brian Henley[5, 7]

Daniel Johnson[2, 4*]

David Laidley[2*, 4, 5, 6]

Leo Ledohowski[3, 5]

Richard McGaw[4, 7]

Michael O'Brien[2, 7]

Michael Horgan[6]
Sous-ministre
des Finances,
membre d'office

1. Administrateur principal
2. Membre du Comité de la vérification et des finances
3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
4. Membre du Comité de gouvernance
5. Membre du Comité des projets d'immobilisations
6. Membre du Comité de direction
7. Membre du Comité des pensions
8. Président du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche

* Assure la présidence du Comité

Le rôle du Conseil

Selon le cadre de gouvernance établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est le premier dirigeant de l'institution et le président du Conseil d'administration de celle-ci. Il a compétence expresse sur les activités de la Banque et il en assume la responsabilité. Ces activités consistent notamment à formuler et à mettre en œuvre la politique monétaire, à faire office d'agent financier du gouvernement canadien, à émettre des billets de banque, à approvisionner le système financier en liquidités et, conformément à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, à exercer la surveillance des principaux systèmes de paiement, de compensation et de règlement au Canada.

Le Conseil d'administration joue un rôle de surveillance générale à l'égard de la gestion et de l'administration de la Banque, en particulier en ce qui concerne la planification stratégique, les finances et la comptabilité, la gestion des risques, les ressources humaines et les autres politiques internes. Le Conseil et le gouverneur travaillent en étroite collaboration, étant donné l'importance que revêt la surveillance exercée par le Conseil en matière de finances et d'administration pour la conduite des affaires de la Banque par le gouverneur.

Le Conseil et la Haute Direction revoient périodiquement et prennent en considération les pratiques optimales pertinentes en vigueur dans d'autres institutions publiques, banques centrales et organismes du secteur privé dans le but d'améliorer sans cesse la qualité de la gouvernance de la Banque et d'atteindre l'excellence à cet égard.

La composition et les activités du Conseil

Le Conseil est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur ainsi que de douze administrateurs indépendants nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil (le Cabinet). Le sous-ministre des Finances y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote. Le Conseil d'administration et ses comités se réunissent périodiquement tout au long de l'année selon un calendrier établi en consultation avec la direction et les administrateurs.

Le Conseil et ses comités ont adopté le texte de leurs mandats respectifs, dans lesquels sont énoncées leurs diverses responsabilités et celles incombant à leurs présidents. Avant le début de l'année civile, le Conseil et ses comités conviennent de plans de travail écrits.

Comités et activités du Conseil

Par souci d'efficacité, le Conseil a institué les comités permanents suivants pour le seconder dans l'exercice de ses fonctions :

- Le **Comité de la vérification et des finances**, présidé par David Laidley, assure la supervision des questions financières au sein de l'institution, notamment à l'égard du Plan à moyen terme, du budget annuel et des charges, ainsi que des activités des vérificateurs internes et des auditeurs externes de la Banque. En 2011, le Comité a surveillé le passage de l'institution aux Normes internationales d'information financière ainsi que la mise en conformité de la Banque aux nouvelles normes du Conseil du Trésor relativement à la production de rapports financiers trimestriels.
- Le **Comité des ressources humaines et de la rémunération**, présidé par Bonnie DuPont, assume le rôle de surveillance dévolu au Conseil en ce qui touche les politiques et pratiques en matière de ressources humaines, les politiques de rémunération, la planification de la relève et

le rendement des cadres supérieurs, ainsi que, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération du gouverneur et du premier sous-gouverneur.

- Le **Comité de gouvernance**, présidé par Daniel Johnson, veille, au nom du Conseil, au respect des pratiques de gouvernance institutionnelle et, à cette fin, procède annuellement à l'évaluation de l'efficacité du Conseil, à la revue de la composition des comités ainsi qu'à l'examen des mandats du Conseil et de ses comités.
- Le **Comité des pensions**, présidé par le premier sous-gouverneur, Tiff Macklem, est chargé de soumettre au Conseil ses recommandations à l'égard des responsabilités de la Banque à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension de la Banque du Canada, y compris en ce qui a trait aux politiques de placement, à l'administration du Régime, aux communications et aux relations avec les parties prenantes. Le Comité est constitué de trois administrateurs indépendants et de trois membres de la direction ainsi que du premier sous-gouverneur. À toute réunion du Comité, la présence d'au moins deux administrateurs indépendants est requise pour que le quorum soit atteint. En 2011, la gouvernance du Régime de pension a fait l'objet d'un examen qui a confirmé que celle-ci respecte les normes actuelles. Un certain nombre de recommandations ont néanmoins été formulées pour améliorer le suivi de la gouvernance, et elles sont en cours de mise en œuvre.
- Le **Comité des projets d'immobilisations**, présidé par Douglas Emsley, exerce, au nom du Conseil, une surveillance des projets d'immobilisations d'envergure entrepris par la Banque. En 2011, le Comité s'est surtout penché sur les projets de la Banque concernant la modernisation de son siège, à Ottawa. Une décision finale au sujet du plan de modernisation est prévue en 2012.

De plus, aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction ayant qualité pour agir en lieu et place du Conseil. Les membres du Comité de direction se sont rencontrés deux fois en 2011 : en mars, pour prendre connaissance du rapport annuel sur la dotation des postes de cadre supérieur présenté par le Comité des ressources humaines et de la rémunération, et en juillet, pour recevoir un compte rendu approfondi de la situation économique de la part de la Haute Direction (réunion ouverte à tous les membres du Conseil).

En ce qui concerne le Programme de bourses de recherche de la Banque, la direction a demandé qu'un administrateur indépendant assume la présidence de son comité de nomination. Ce rôle revient actuellement à Jock Finlayson. Les points saillants du Programme de bourses de recherche de la Banque mené cette année se trouvent à la section du présent rapport consacrée à la politique monétaire.

Présences aux réunions

En 2011, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois, de même que le Comité de la vérification et des finances, le Comité de direction a tenu deux réunions, le Comité de gouvernance, quatre, le Comité des projets d'immobilisations, sept, tandis que le Comité des ressources humaines et de la rémunération ainsi que le Comité des pensions en ont tenu cinq. Le registre des présences peut être consulté dans le site Web de l'institution (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance > Conseil d'administration).

Indépendance du Conseil

Le gouverneur exerce la double fonction de président du Conseil d'administration et de premier dirigeant de la Banque; c'est pourquoi les administrateurs indépendants (c'est-à-dire qui ne font pas partie de la direction) élisent un administrateur principal pour représenter leurs intérêts et assurer la liaison entre eux et le gouverneur. Le mandat de l'administrateur principal est décrit dans un document adopté par le Conseil. William Black a été réélu à titre d'administrateur principal pour un autre mandat de deux ans prenant fin en septembre 2012.

De plus, le Conseil et ses comités tiennent régulièrement séance sans la présence de la direction ou des administrateurs non indépendants. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants. Le Comité de la vérification et des finances rencontre périodiquement à huis clos les coauditeurs, la vérificatrice interne en chef et la comptable en chef. Le Conseil et ses comités sont autorisés à retenir les services de conseillers indépendants aux frais de la Banque.

Efficacité du Conseil et formation

Le Conseil effectue périodiquement son autoévaluation au moyen d'une enquête visant à recueillir les avis des administrateurs sur différents aspects de son fonctionnement, de sa gouvernance et de son efficacité. Lorsqu'ils entrent en fonction, les nouveaux administrateurs reçoivent une formation complète. Le Conseil examine régulièrement ses besoins en la matière et reçoit de la formation sur les sujets en rapport avec ses fonctions.

Chaque année, le Conseil organise une réunion à l'extérieur d'Ottawa et profite de l'occasion pour se familiariser avec les préoccupations locales et expliquer les politiques de la Banque. En 2011, cette réunion a eu lieu à Vancouver.

Les membres du Conseil ont également assisté au compte rendu bisannuel présenté par des cadres supérieurs du Département Hémisphère occidental du Fonds monétaire international.

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont rémunérés en fonction des échelles prévues dans les lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État, qui sont administrées par le Bureau du Conseil privé. En 2011, les administrateurs ont reçu une provision annuelle de 8 000 dollars et une indemnité quotidienne supplémentaire de 625 dollars pour leur participation à chacune des réunions du Conseil d'administration et des comités auxquels ils siégeaient. Une provision annuelle supplémentaire de 3 000 dollars a été versée à chacun des administrateurs membres du Comité de direction. Les administrateurs assumant la présidence d'un comité du Conseil ont obtenu pour leur part une provision annuelle supplémentaire de 1 000 dollars, à l'exception du président du Comité de gouvernance, qui a reçu 2 000 dollars. M. Finlayson a bénéficié d'une indemnité quotidienne additionnelle en sa qualité de président du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche.

En outre, les administrateurs indépendants obtiennent le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de repas qu'occasionne leur participation aux réunions du Conseil ou de ses comités, ou à d'autres activités se rapportant à leurs fonctions. Le gouverneur, le premier sous-gouverneur et le sous-ministre des Finances ne sont pas rémunérés en leur qualité de membre du Conseil.

Direction de la Banque

Le Conseil de direction constitue l'organe de décision chargé des politiques de la Banque. Formé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs, il est responsable de la conduite de la politique monétaire, des décisions visant à favoriser la solidité et la stabilité du système financier et de l'orientation stratégique de la Banque.

Le Conseil de direction (*de gauche à droite*) : Tiff Macklem, premier sous-gouverneur; Agathe Côté, sous-gouverneure; Timothy Lane, sous-gouverneur; Mark Carney, gouverneur; John Murray, sous-gouverneur; Jean Boivin, sous-gouverneur

Le Conseil de gestion assure un leadership et fournit des conseils sur les politiques institutionnelles et sur les enjeux stratégiques en matière de gestion, en plus de superviser l'ensemble des activités de la Banque. Présidé par le premier sous-gouverneur, le Conseil de gestion est composé de deux sous-gouverneurs, de deux conseillers, de l'avocat général et secrétaire général ainsi que de la chef des Services financiers, qui assume également les fonctions de comptable en chef.

En 2011, le Comité des chefs a été créé pour rationaliser les processus décisionnels de la Banque en renforçant la collaboration entre les départements chargés d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions communes aux problèmes institutionnels. Le Comité se compose de tous les chefs de département et de la directrice des Ressources humaines.

La Banque est constituée de douze départements, en l'occurrence : Analyses de l'économie canadienne, Analyses de l'économie internationale, Communications, Gestion financière et Opérations bancaires, Marchés financiers, Monnaie, Services à la Haute Direction et Services juridiques, Services des technologies de l'information, Services financiers, Services généraux, Stabilité financière et Vérification.

Gestion des risques — Points saillants

La gestion des risques est une composante importante des responsabilités de la direction en matière de surveillance. Elle porte non seulement sur les risques financiers, mais aussi sur les risques liés aux activités et les risques d'entreprise. La Banque dispose d'un cadre bien établi pour identifier, gérer et surveiller ces risques.

Surveillance des risques et comptes rendus

Chaque année, dans le cadre du processus d'autoévaluation instauré par la Banque, des membres de la Haute Direction identifient et évaluent les principaux risques qui pourraient empêcher l'institution de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les approches en place pour gérer ces risques sont recensées, puis, tous les trimestres, la vraisemblance de ces risques et leurs conséquences possibles sont évaluées. Les résultats préliminaires de ces évaluations sont transmis aux membres du Conseil de gestion afin de prendre en compte leurs opinions et leurs points de vue. Des rapports semestriels sur les risques sont soumis au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Le département de la Vérification examine périodiquement les activités de l'institution, notamment le processus de gestion des risques, dans le but d'évaluer le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction pour atténuer les risques, et d'être ainsi à même de fournir une assurance raisonnable à l'égard de l'atteinte des objectifs de la Banque.

En étroite collaboration avec la direction, le chef de la gestion des risques étudie les changements dans l'environnement qui pourraient avoir une incidence sur les niveaux de risque associés à chacun des principaux secteurs de risque, et cerne les risques émergents. Les sous-gouverneurs et les chefs de département rendent compte au gouverneur et au premier sous-gouverneur de la gestion des risques dans leurs champs de responsabilité respectifs. Dans le cadre du suivi régulier des activités de la Banque, le Conseil de gestion passe en revue toute modification notable des niveaux de risque ou tous nouveaux risques importants, et en informe le Conseil d'administration.

Le profil de risque de la Banque

Le profil de risque de la Banque témoigne pour l'essentiel des défis et des incertitudes à court et à moyen terme qui devraient rester présents dans ses environnements externe et interne. Les principaux secteurs de risque au sein de la Banque concernent les risques financiers, les risques liés aux activités et les risques d'entreprise. La gestion inefficace de ces risques pourrait nuire à la réputation de la Banque et conduire à une perte de confiance dans sa capacité de s'acquitter de ses responsabilités.

Les **risques financiers**, qui englobent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, ont trait à la gestion des actifs et des passifs de la Banque. En qualité d'agent financier du gouvernement du Canada, l'institution gère aussi les risques financiers associés aux actifs et aux passifs financiers de ce dernier. Pour ce qui est de la gestion des réserves de change de l'État, elle atténue les risques financiers au moyen d'un dispositif global permettant d'apparier les actifs et les passifs et de définir des critères rigoureux relatifs au crédit et aux actifs remis en garantie.

Les **risques liés aux activités** dans les fonctions Politique monétaire, Système financier et Gestion financière ont diverses sources, notamment les incertitudes entourant l'économie mondiale et le système financier international. Pour atténuer ces risques, la Banque appuie ses analyses et ses décisions stratégiques sur des cadres de politique bien définis et un vaste programme de recherche, participe à certains des principaux forums internationaux et collabore avec d'autres grandes banques centrales ainsi qu'avec ses partenaires responsables de la réglementation du secteur financier. Afin de limiter les risques en matière de mise en œuvre liés à la nouvelle série de billets de banque en polymère, la Banque a élaboré des plans d'exécution détaillés et travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes externes.

Les **risques d'entreprise** ont trait : 1) à la dotation en personnel, notamment à l'évolution démographique et aux autres défis que présente la nécessité d'attirer et de retenir des employés qualifiés; 2) à l'exécution de projets, du fait de la quantité de grands projets complexes qui sont en cours; et 3) aux dispositions prises par l'institution pour assurer la continuité des opérations. Afin d'atténuer ces risques, la Banque s'emploie à améliorer ses programmes de ressources humaines, son cadre de gestion de projets et de communication d'informations s'y rapportant ainsi que sa capacité en matière de continuité des opérations.

De plus amples renseignements sur la gestion des risques à la Banque figurent à la page 36 de la section « Rapport de gestion ».

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers audités de la Banque du Canada et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La Banque élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière. Une analyse des états financiers de l'institution ne peut pas rendre compte de l'intégralité de ses activités et de ses opérations, étant donné que celles-ci n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque veille certes à ce que ses états financiers fournissent suffisamment de renseignements sur son travail, mais cette information ne saurait permettre à elle seule d'appréhender la totalité de ce qu'accomplit l'institution. Le présent rapport annuel donne un éclairage et des précisions supplémentaires sur tout l'éventail des activités de la Banque.

Cadre opérationnel

Fonctions et mandat de la Banque

La Banque du Canada a été inaugurée en 1935 en tant que banque centrale du pays. C'est aujourd'hui une société d'État qui appartient en propriété exclusive au gouvernement fédéral par l'entremise du ministre des Finances et qui est régie en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*. La *Loi* décrit le cadre législatif et le mode de gouvernance de l'institution et établit le vaste mandat dont elle est investie et qui consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». La Banque n'est pas un établissement commercial et n'offre donc aucun service bancaire au public.

Éclairage sur les résultats financiers de la Banque

Bien que, dans ses activités, la Banque ne vise aucun objectif d'optimisation des profits, ses actifs et ses passifs, de même que ses revenus et ses dépenses, sous-tendent un ou plusieurs de ses mandats fonctionnels.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens; la valeur nominale de ces billets est inscrite au passif de l'état de sa situation financière (bilan). La Banque approvisionne en billets les institutions financières, qui portent alors à son crédit la valeur nominale des coupures livrées. Elle se sert immédiatement du produit de ces opérations pour acheter des titres du gouvernement du Canada (bons du Trésor et obligations), qui figurent à l'actif de son bilan. L'acquisition de ces titres se fait par voie de soumission non concurrentielle lors d'adjudications, et le portefeuille de la Banque est structuré de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres négociables à rendement nominal émis par le gouvernement fédéral sur le marché intérieur.

L'essentiel des revenus de la Banque provient de la rémunération de ces titres d'État. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêt sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneuriage ». La Banque dispose d'autres sources de revenus, entre autres les intérêts qu'elle tire de ses facilités de prêt et de ses dépôts, et les dividendes qu'elle reçoit de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Une portion des produits de la Banque sert à financer ses opérations. Le solde, dont est soustrait le montant des réserves et prélèvements autorisés, est remis au Receveur général du Canada toutes les deux semaines. En 2011, la Banque a versé à ce titre 1,1 milliard de dollars.

En plus de générer des produits, les titres du gouvernement du Canada sont utilisés à l'appui des fonctions de la Banque relatives à la politique monétaire et au système financier. Les sections suivantes décrivent la relation entre les opérations liées aux quatre grandes fonctions de la Banque et les résultats financiers de celle-ci.

Politique monétaire

Les mesures de politique monétaire de la Banque sont fondées sur la poursuite d'une cible de maîtrise de l'inflation clairement définie, établie dans une entente écrite avec le gouvernement du Canada. Cette entente, qui a été renouvelée en 2011 pour une durée de cinq ans, fixe la cible d'inflation à 2 %, soit au point médian de la fourchette de maîtrise de l'inflation qui va de 1 à 3 %.

Le tableau suivant met en relation la conduite de la politique monétaire de la Banque et ses résultats financiers.

Mécanisme utilisé par la Banque	Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Le taux cible du financement à un jour est le principal outil dont se sert la Banque pour la conduite de la politique monétaire. Les membres adhérents de l'Association canadienne des paiements (ACP) ont le droit de tenir des dépôts à la Banque au taux cible minoré de 25 points de base et d'obtenir d'elle des avances garanties au taux cible majoré de 25 points de base.	La Banque vise en temps normal une cible de 25 millions de dollars pour les soldes de règlement nets, mais elle peut modifier ce montant afin d'injecter, en cas de besoin, des liquidités dans le système financier. La Banque peut approvisionner les comptes des participants au système de façon pour ainsi dire illimitée. On trouvera des précisions au sujet de l'incidence des soldes de règlement sur les états financiers de la Banque dans la section « Système financier » ci-dessous.
Au besoin, la Banque procède à des prises en pension à plus d'un jour ou à des cessions en pension afin de maintenir le taux du financement à un jour près du niveau visé.	Ces opérations sont comptabilisées à l'état de la situation financière sous les prêts et créances, en tant que prêts garantis, ou sous les autres éléments de passif, en tant qu'emprunts garantis, et selon le coût d'acquisition ou de vente des titres majoré de l'intérêt couru.
Le placement des soldes de trésorerie du Receveur général se fait dans le cadre d'un processus d'adjudication tenu avec les institutions financières participantes et administré par la Banque.	Les soldes de trésorerie du Receveur général détenus à la Banque sont inscrits à l'état de la situation financière sous les dépôts du gouvernement du Canada.

Système financier

La Banque s'emploie à promouvoir la stabilité et l'efficience du système financier canadien : 1) en fournissant des liquidités; 2) en exerçant une surveillance générale des principaux systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays; 3) en participant à la formulation des politiques qui régissent le système financier tant au Canada qu'à l'échelle internationale; 4) en évaluant les risques qui menacent la stabilité du système financier dans son ensemble et en communiquant ses constatations à cet égard.

Les actifs financiers de la Banque appuient la fonction Système financier, comme on l'indique ci-dessous.

Service fourni par la Banque		Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Soldes de règlement	Les participants au Système de transfert de paiements de grande valeur recourent à des créances sur la Banque pour s'acquitter de leurs obligations de paiement nettes directement envers les autres participants.	Les soldes de règlement sont inscrits à l'état de la situation financière sous les dépôts des membres de l'ACP et sous les avances aux membres de l'ACP.
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités	Ce mécanisme couramment utilisé permet d'accorder des avances aux institutions financières à un taux de 25 points de base supérieur au taux cible. Le cadre de mise en œuvre du taux cible du financement à un jour incite les intermédiaires financiers à se prêter des fonds entre eux de sorte qu'ils n'aient pas à faire un usage abondant des facilités de dépôt et d'avances garanties offertes par la Banque.	Ces avances sont comptabilisées dans l'état de la situation financière sous les avances aux membres de l'ACP. Les intérêts produits sont inscrits dans l'état du résultat global.
Programme de prêt de titres	La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir l'efficience du marché des effets émis par le gouvernement du Canada; ce programme l'amène à devenir temporairement une source secondaire de titres. Lorsque des émissions particulières de bons du Trésor ou d'obligations du gouvernement du Canada se font rares sur le marché secondaire et que ces effets se négocient en deçà d'un taux plancher prédéterminé, la Banque prête à un jour jusqu'à 50 % de son portefeuille de titres de ces émissions en échange d'autres instruments.	Ces opérations de prêt sont entièrement garanties par des titres. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les actifs de la Banque. Les commissions de prêt sont imputées aux autres produits dans l'état du résultat global.
Titres achetés ou vendus dans le cadre de conventions de revente ou de rachat	Dans ses activités courantes de gestion de bilan, la Banque doit parfois procéder à des opérations de revente ou de rachat. Ces opérations visent le plus souvent à faire contrepoids aux variations saisonnières du flux des billets de banque, mais elles peuvent aussi servir à d'autres fins temporaires.	Ces opérations sont inscrites à l'état de la situation financière en tant que prêts garantis sous les prêts et créances, ou comme emprunts garantis sous les autres éléments de passif, et comptabilisées selon le coût d'acquisition ou de vente des titres majoré de l'intérêt couru. Les intérêts reçus sont consignés dans l'état du résultat global de la Banque.
Aide d'urgence	La Banque est en mesure de fournir une aide d'urgence aux institutions financières ayant besoin de liquidités à court terme. (La dernière intervention de ce type remonte à 1986.)	L'aide d'urgence serait comptabilisée en tant que prêt garanti de la Banque; les intérêts reçus seraient enregistrés dans l'état du résultat global de la Banque.

Monnaie

La Banque est la seule autorité habilitée à émettre des billets de banque au Canada. Elle est chargée de fournir aux Canadiens des billets qu'ils peuvent utiliser en toute confiance, sans crainte de la contrefaçon. Elle émet les billets canadiens depuis 1935 et introduit régulièrement de nouvelles séries dotées des caractéristiques les plus avancées en matière de sécurité. En novembre 2011, la Banque a amorcé l'émission d'une nouvelle série en polymère présentant un certain nombre d'éléments tout à fait uniques qui rendent ces coupures difficiles à contrefaire et faciles à vérifier.

Élément de la fonction Monnaie	**Incidence sur les résultats financiers de la Banque**
Passif correspondant aux billets de banque en circulation	Le passif correspondant aux billets de banque en circulation est la charge la plus importante de l'état de la situation financière de la Banque. Il tend à croître avec le temps parallèlement à l'augmentation de la demande de billets et enregistre de fortes variations saisonnières (affichant généralement un creux à la fin du premier trimestre et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres aux alentours des périodes de vacances).
Production des billets de banque	Les coûts de production des billets de banque sont passés en charges au moment où les billets sont fabriqués et reçus, sous forme de produits finis, par la Banque. Les matières premières servant à la fabrication des billets de banque achetées par la Banque sont imputées aux stocks de matières premières du bilan de la Banque jusqu'à leur utilisation aux fins de la production des billets.

Gestion financière

La Banque gère les placements et les passifs inscrits à son bilan ainsi que les placements de son fonds de pension (lesquels sont détenus dans un fonds en fiducie indépendant).

Par ailleurs, la Banque assure des services de gestion financière pour le compte du gouvernement du Canada, d'autres banques centrales et d'organisations internationales, notamment des services de règlement des opérations sur titres et des services de garde de titres et d'or. Les actifs détenus aux termes des accords de garde ne sont pas comptabilisés à l'actif de l'état de la situation financière; cependant, les droits perçus à cet égard sont inclus dans les résultats de l'institution. Les comptes de règlement tenus au nom d'autres banques centrales et d'organisations internationales figurent sous les autres dépôts dans l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les responsabilités de la Banque à titre d'agent financier aux fins de la gestion des fonds publics.

Responsabilité	**Rôle de la Banque**	**Incidence sur les résultats financiers de la Banque**
Banquier et gestionnaire de la trésorerie du gouvernement	Gérer les comptes du Receveur général, par lesquels transite la quasi-totalité des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, veiller à ce que ces comptes soient suffisamment provisionnés pour répondre aux besoins quotidiens du gouvernement et investir tout excédent dans des dépôts à terme.	Les montants sont enregistrés sous les dépôts du gouvernement du Canada dans l'état de la situation financière.
Réserves de change	Les réserves officielles de liquidités internationales du Canada sont détenues dans le Compte du fonds des changes, que la Banque gère au nom du gouvernement fédéral. Contrairement à de nombreuses autres banques centrales, la Banque n'inscrit pas de réserves de change à son bilan et ne détient que des soldes de trésorerie minimes en monnaies étrangères.	Aucune incidence — Les réserves de change sont comptabilisées par le gouvernement dans les Comptes publics du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque. Les dépenses associées à la prestation de ces services d'agent financier sont incluses dans les charges de la Banque. Aucun droit n'est perçu pour ces services.
Gestion de la dette	La Banque conseille le ministère des Finances en vue de la gestion efficiente de la dette publique (bons du Trésor et obligations) et vend les titres aux distributeurs des marchés financiers lors d'adjudications. La Banque conseille le ministère des Finances à l'égard du Programme de placement de titres sur le marché de détail (qui vise les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada). En outre, elle voit à la mise en œuvre du programme (notamment en assurant le soutien des opérations et des systèmes, en offrant des services comptables et en réalisant des initiatives liées aux ventes et à la commercialisation).	Aucune incidence — Le passif de la dette publique est comptabilisé par le gouvernement dans les Comptes publics du Canada et ne figure pas dans les états financiers de la Banque. Les dépenses associées à la prestation de ces services d'agent financier sont prises en compte dans les charges de la Banque. Aucun droit n'est perçu pour ces services.

Charges de la Banque par fonction

Les charges déclarées dans les états financiers annuels de la Banque sont ventilées par catégorie de dépenses. Elles sont également présentées selon les fonctions auxquelles elles se rapportent (voir la note 16 afférente aux états financiers). Les charges sont analysées en profondeur dans la section « Analyse des résultats financiers » du présent rapport. Le tableau et le graphique ci-contre montrent la répartition des charges entre les grandes fonctions de la Banque en 2011.

Les coûts associés à la fonction Monnaie constituent la part la plus importante des charges de l'institution (39 %), car c'est dans cette catégorie qu'entrent les coûts de production des billets de banque.

La Banque répartit les charges parmi ses grandes fonctions selon les principes suivants :

- Les charges liées directement à une fonction lui sont imputées (y compris les salaires et avantages du personnel, les autres charges opérationnelles et les amortissements).
- Les frais généraux, dont ceux qui concernent les services des technologies de l'information et les services des installations, sont ventilés selon des critères précis, tels que le nombre de codes d'utilisateur et l'étendue des surfaces locatives.
- Les coûts relatifs aux initiatives et aux projets stratégiques sont affectés au secteur d'activité qui en est responsable.
- Les frais généraux restants sont répartis suivant un modèle qui est établi au début de chaque période visée par un nouveau plan à moyen terme.

Charges par fonction
(En millions de dollars)

	2011	2010
Politique monétaire	68,3	72,8
Système financier	51,0	52,6
Monnaie	137,1	145,5
Gestion financière	96,7	109,9
Total des charges	353,1	380,8

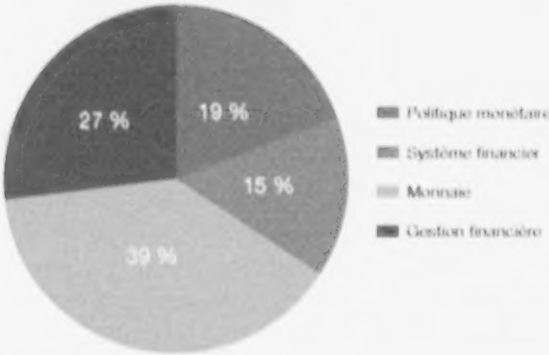

Capacité de produire des résultats

Structure de direction et leadership

La Banque a désigné les principaux dirigeants membres des organes suivants comme responsables de la planification, de la direction et du contrôle de l'institution : le Conseil d'administration, le Conseil de direction et le Conseil de gestion. Le tableau qui suit résume la composition et les responsabilités de ces organes.

Conseil d'administration	Conseil de direction	Conseil de gestion
Le gouverneur, le premier sous-gouverneur et les douze administrateurs indépendants[1] (le sous-ministre des Finances est membre d'office, mais n'a pas droit de vote)	Le gouverneur[2, 3], le premier sous-gouverneur[2, 4] et les quatre sous-gouverneurs	Le premier sous-gouverneur, deux sous-gouverneurs, le comptable en chef, l'avocat général et secrétaire général et deux conseillers
Le Conseil d'administration est chargé de surveiller la gestion et l'administration de la Banque, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et la gestion des risques, les finances et la comptabilité, les ressources humaines et les autres politiques internes.	Les membres du Conseil de direction assument collectivement la responsabilité des décisions portant sur la politique monétaire, le système financier et l'orientation stratégique de la Banque.	Le Conseil de gestion assure un leadership et fournit des conseils sur les politiques institutionnelles et sur les enjeux stratégiques en matière de gestion, en plus de superviser l'ensemble des activités de la Banque.

1. Les administrateurs sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil.
2. Le gouverneur et le premier sous-gouverneur sont nommés pour une période de sept ans par le Conseil d'administration avec l'approbation du gouverneur en conseil.
3. Le mandat du gouverneur Mark Carney expire le 31 janvier 2015.
4. Le mandat du premier sous-gouverneur Tiff Macklem expire le 1er juillet 2017.

Selon le cadre de gouvernance établi par la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est à la fois le premier dirigeant de l'institution et le président du Conseil d'administration de celle-ci. Il a compétence expresse sur les activités de la Banque. Le premier sous-gouverneur est habilité à remplacer le gouverneur et assume les fonctions de chef de l'exploitation de la Banque.

Les salaires du gouverneur et du premier sous-gouverneur sont fixés par le Conseil d'administration sur l'avis du Comité des ressources humaines et de la rémunération, conformément aux lignes directrices énoncées par le Bureau du Conseil privé, et sont soumis à l'approbation du gouverneur en conseil. Comme le prévoit le paragraphe 6(3) de la *Loi sur la Banque du Canada*, ces salaires ne comportent aucun élément de rémunération au rendement. Le gouverneur et le premier sous-gouverneur bénéficient aussi des avantages offerts à tous les employés de l'institution, y compris la participation aux régimes de pension et de soins médicaux et dentaires de la Banque.

Employés

Les employés constituent la principale richesse de la Banque. En tant qu'institution fondée sur le savoir, où un grand nombre d'employés se consacrent à la recherche et à l'analyse afin d'appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques dans chacune de ses quatre grandes fonctions, la Banque a besoin d'un effectif important de professionnels hautement qualifiés pour atteindre ses objectifs.

En 2011, la Banque a achevé la mise en place de son nouveau programme de rémunération globale en vue de renforcer sa capacité d'attirer et de retenir les employés talentueux dont elle a besoin, et de répondre ainsi à l'un des objectifs de son plan à moyen terme actuel. Cette approche en matière de rémunération globale est axée sur le rendement et vise à assurer à la Banque une position concurrentielle par rapport à ses marchés de référence.

Le tableau suivant présente un portrait chiffré des employés de la Banque.

Statistiques relatives aux ressources humaines

Effectif	1 228 employés réguliers et 235 employés embauchés pour une durée déterminée (ou contractuels)
Bilinguisme (français et anglais)	831 employés (67,7 % de l'effectif)
Répartition géographique	Siège du centre-ville d'Ottawa et centre des opérations en banlieue d'Ottawa : 1 085 employés (88,4 % de l'effectif) Centres des opérations de Toronto et de Montréal : 102 employés (8,3 % de l'effectif) Bureaux régionaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax et bureau de New York : 41 employés (3,3 % de l'effectif)

Actifs corporels et incorporels

Le complexe qui abrite le siège de la Banque au centre-ville d'Ottawa est la principale immobilisation corporelle de l'institution. Cette structure réunit deux grands éléments architecturaux : l'immeuble d'origine, qui date de 1938, et les deux tours adjacentes reliées par un jardin intérieur, ensemble conçu par Arthur Erickson et achevé en 1979.

L'une des priorités énoncées dans le plan à moyen terme actuel consiste à élaborer et à planifier un programme de modernisation des installations du siège, l'objectif étant de remettre à neuf les composantes intérieures du complexe ou d'y effectuer d'importantes réparations. En 2009, sous la direction du Conseil d'administration, la Banque a commencé à évaluer l'état des bâtiments et à examiner différentes options. En 2011, un certain nombre de scénarios ont été étudiés. En 2012, la Banque affinera davantage son estimation des coûts afin d'arrêter son choix à l'égard de ce programme.

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables qui n'ont pas de substance physique. À la Banque, ces actifs sont constitués principalement des logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur. L'institution ne possède aucun autre actif non monétaire significatif.

Liquidité et capital

Liquidité

Grâce à sa capacité de créer des quantités théoriquement illimitées d'actifs de règlement (voir le tableau dans la section « Politique monétaire », page 30), la Banque a une liberté d'action que ne viennent pas entraver les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides. Ses recettes de seigneuriage sont également prévisibles et largement supérieures à ses charges.

Capital

Le capital de base de la Banque est formé d'un capital autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars.

Sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de l'institution les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente ainsi que les écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Si, à un moment quelconque, le cumul des pertes nettes non réalisées venait à dépasser le montant du capital de base de la Banque, soit 30 millions de dollars, celle-ci devrait déclarer une insuffisance de capital. Pour éliminer ce risque, la Banque a conclu les ententes et constitué les réserves décrites ci-dessous.

Description des ententes et des réserves		**Valeur au 31 décembre 2011**
Protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances	Aux termes de ce protocole, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes à verser au Receveur général et à porter au crédit des résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes actuarielles non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie.	188 millions de dollars
Réserve spéciale	La *Loi sur la Banque du Canada* autorise la Banque à créer une réserve spéciale destinée à compenser les pertes non réalisées liées à des changements dans l'évaluation à la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. La réserve, qui s'établit actuellement à 100 millions de dollars, peut être portée à un maximum de 400 millions de dollars par le Conseil d'administration. Chaque année, la direction et le Conseil d'administration évaluent la suffisance de cette réserve.	100 millions de dollars
Réserve pour gains actuariels	La réserve pour gains actuariels, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée au moment de la transition de la Banque aux Normes internationales d'information financière. Depuis, elle a été réduite à néant par les pertes actuarielles comptabilisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque.	Néant
Réserve disponible à la vente	Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente. Le montant de cette réserve est principalement lié aux variations de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.	294,6 millions de dollars

Régimes d'avantages du personnel futurs

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (auquel s'ajoute un régime complémentaire du même type) et des régimes d'avantages non capitalisés. Comme l'indique la note 14 afférente aux états financiers, l'institution avait, au 31 décembre 2011, un actif net de 15,4 millions de dollars au titre des régimes de pension capitalisés (contre 165,1 millions de dollars au 31 décembre 2010) et une obligation de 164,7 millions de dollars au titre des régimes d'avantages non capitalisés hors pension (contre 149,9 millions de dollars au 31 décembre 2010).

Au 1^er^ janvier 2011, le Régime de pension agréé affichait un déficit de solvabilité[1]. On s'attend à ce que ce déficit soit plus élevé au 1^er^ janvier 2012, principalement en raison de la faiblesse des rendements sur les actifs du Régime et du bas niveau des taux d'intérêt. La Banque procède à des évaluations actuarielles annuelles depuis 2008 et effectue des cotisations additionnelles pour combler le déficit de solvabilité sur cinq ans. Depuis 2009, elle a versé 141,3 millions de dollars au Régime de pension.

Les exigences de capitalisation des régimes d'avantages du personnel futurs sont déterminées d'après les évaluations actuarielles selon le principe de continuité d'exploitation[2] et dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont les rendements réels des actifs du régime, les taux d'intérêt à long terme, le profil démographique des participants ainsi que les règlements et les normes actuarielles applicables. L'exigence de capitalisation de la Banque pour 2012 est estimée à 65,5 millions de dollars, soit 32,6 millions de dollars en cotisation ordinaire au titre des services rendus au cours de la période et 32,9 millions de dollars en paiement spécial pour combler le déficit de solvabilité sur cinq ans.

Systèmes et processus

La Banque fait appel à plusieurs systèmes informatiques pour assurer la bonne marche de ses fonctions. L'un des objectifs premiers du plan à moyen terme actuel est de renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure. Pour ce faire, l'institution a entrepris plusieurs projets d'envergure.

Projet	Coûts estimatifs pluriannuels[a]	Coûts inscrits à l'actif en 2011	Avantages prévus
Opérations sur la monnaie : mise en œuvre de trois applications essentielles de gestion des stocks de billets de banque	12,1 millions de dollars	7,2 millions de dollars	Remplacer les systèmes actuels vieillissants et répondre aux besoins en matière de regroupement de l'information sur les stocks de billets, de systèmes de gestion des stocks et de processus de contrôle de gestion avant que la nouvelle série de billets en polymère soit entièrement mise en circulation.
Opérations sur les marchés financiers : remplacement des systèmes actuels qui sous-tendent l'octroi de liquidités, les adjudications, la gestion de la trésorerie et la gestion des instruments de garantie	30,7 millions de dollars	10,9 millions de dollars	Atténuer les risques opérationnels et répondre à des besoins opérationnels que les systèmes actuels ne peuvent satisfaire.
Analyse économique et financière : élaboration d'une nouvelle architecture logicielle et de nouvelles fonctionnalités	9,5 millions de dollars	4,0 millions de dollars	Accroître la capacité de la Banque en matière d'analyse et d'entreposage des données, et mettre en œuvre des solutions de gestion des données pour l'analyse économique et financière.
Technologies de l'information : amélioration de l'infrastructure TI	14,5 millions de dollars	2,8 millions de dollars	Mettre à niveau des composantes réseau désuètes, améliorer les performances et réduire les risques de défaillance des systèmes.
Amélioration de la continuité des opérations : fractionnement des opérations cruciales et aménagement des centres de données de la Banque	60,5 millions de dollars	23,2 millions de dollars	Accroître la résilience des systèmes essentiels de paiement, de compensation et de règlement de la Banque et de ses centres de données, et aménager ces derniers.

[a] Comprennent à la fois les estimations des dépenses d'exploitation et des dépenses en immobilisations.

---

[1] L'approche de solvabilité postule que le Régime sera liquidé à la date d'évaluation.

[2] L'approche de continuité d'exploitation, ou approche de capitalisation, suppose que le Régime existera toujours, et, au 1^er^ janvier 2011, celui-ci affichait un excédent selon cette approche. Les hypothèses sont axées sur le long terme et portent sur des facteurs tels que les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les augmentations salariales, les taux de départ à la retraite et les taux de mortalité.

Risques

Cadre et stratégie de gestion des risques

Depuis qu'elle l'a instauré, à la fin des années 1990, la Banque a développé son cadre de gestion des risques en y intégrant les pratiques exemplaires dans les domaines liés à ses opérations et ses activités. Elle se tient au fait de ces pratiques exemplaires grâce aux contacts qu'elle entretient au sein d'autres grandes banques centrales, d'organisations du secteur public et d'institutions financières, ainsi qu'en examinant l'évolution de cadres de gestion des risques bien établis[3].

Processus d'autoévaluation des risques

Dans le cadre du processus d'autoévaluation, des membres de la Haute Direction représentant l'ensemble de la Banque identifient et évaluent pour chacune des fonctions – Politique monétaire, Système financier, Monnaie, Gestion financière et Administration générale – les principaux risques qui pourraient empêcher l'institution de remplir son mandat, de réaliser ses objectifs stratégiques et d'atteindre les résultats visés dans son plan à moyen terme. Les grandes catégories de risques qui font l'objet de cette évaluation sont les risques financiers, les risques liés aux activités et les risques d'entreprise. Une gestion inefficace de ces secteurs de risque pourrait nuire à la réputation de la Banque et conduire à une perte de confiance dans sa capacité de s'acquitter de ses responsabilités.

Chaque fonction recense les approches en place pour gérer les risques associés à chacun des principaux secteurs de risque. Puis, tous les trimestres, la vraisemblance et les conséquences possibles de ces risques sont évaluées en tenant compte des stratégies retenues pour atténuer ces derniers. Les résultats préliminaires de ces évaluations sont transmis aux membres du Conseil de gestion afin de prendre en compte leurs opinions et leurs points de vue. Des rapports semestriels portant sur les secteurs de risque prioritaires et les mesures d'atténuation préconisées sont soumis au Conseil d'administration à des fins de discussion. Afin de dresser un portrait plus complet des principaux secteurs de risque, des séances d'information concernant chacune des fonctions sont aussi présentées au Conseil d'administration au cours de l'année.

Surveillance des risques et comptes rendus

En étroite collaboration avec la direction, le chef de la gestion des risques étudie les changements dans l'environnement qui pourraient avoir une incidence sur les niveaux de risque associés à chacun des principaux secteurs de risque, et cerne les risques émergents. Les sous-gouverneurs et les chefs de département rendent compte au gouverneur et au premier sous-gouverneur de la gestion des risques dans leurs champs de responsabilité respectifs. Dans le cadre du suivi régulier des activités de la Banque, le Conseil de gestion passe en revue toute modification notable des niveaux de risque ou tous nouveaux risques importants, et en informe le Conseil d'administration.

Le département de la Vérification examine périodiquement les activités de l'institution, notamment le processus de gestion des risques, et évalue le caractère adéquat et l'efficacité des systèmes existants d'atténuation des risques, de manière à pouvoir fournir une assurance raisonnable que les objectifs de la Banque seront atteints.

---

[3] Ces cadres de gestion des risques sont notamment : la norme ISO 31000:2009, Management du risque; le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission – American Institute of Certified Public Accountants, American Accounting Association, Financial Executives International, The Institute of Internal Auditors et Institute of Management Accountants); la norme AS/NZS 4360:2004 – soit la norme australienne et néo-zélandaise en matière de gestion des risques adoptée en 2004.

Le profil de risque de la Banque

Le profil de risque de la Banque témoigne pour l'essentiel des défis et des incertitudes à court et à moyen terme qui devraient rester présents dans ses environnements externe et interne.

Le résumé des principaux secteurs de risque au sein de la Banque est présenté ci-après. Il est suivi de la description des mesures prises pour gérer les risques dans ces secteurs.

Appréciation du risque résiduel	
Acceptable : Des mesures appropriées de gestion des risques ont été prises.	●
Préoccupant : Un dispositif de surveillance active ou des mesures d'atténuation du risque améliorées n'ont pas été pleinement mis en œuvre.	△
Grave : Les mesures d'atténuation du risque doivent être nettement renforcées sur-le-champ et s'accompagner d'une surveillance active et d'une communication prompte des résultats à la Haute Direction et au Conseil d'administration.	■

Risques	**Appréciation au 31 décembre**	
	2011	**2010**
Risques financiers		
Risque de crédit : Le portefeuille de placements de la Banque est exposé au risque de crédit, c'est-à-dire au risque qu'une partie ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable du portefeuille. Elle est couverte par les actifs acceptés en garantie conformément aux politiques en la matière publiées par la Banque. Le risque de crédit est jugé faible, car les titres que détient la Banque sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada.	●	●
Risque de marché : L'exposition de la Banque au risque de marché découle principalement de ses placements disponibles à la vente, notamment des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des actions de la BRI, qui sont détenus à leur juste valeur. L'incidence de variations des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor a été calculée et elle est présentée à la note 7 des états financiers. Le placement en actions de la BRI est soumis au risque de change et à l'autre risque de prix du fait que la juste valeur de ces titres est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, convertie en dollars canadiens à la date de clôture. Ces variations ne nuiraient pas à la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, étant donné que ses produits dépassent de beaucoup ses charges.	●	●
Risque de liquidité : Le principal élément de passif de la Banque, les billets de banque en circulation, ne produisent pas d'intérêts et n'ont pas d'échéance fixe. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque, l'institution serait en mesure de s'acquitter de ses obligations en vendant son portefeuille de titres très liquides portant intérêt.	●	●
Risques liés aux activités		
Politique monétaire : Des risques sur le plan de la mise en œuvre proviennent de différentes sources, dont l'incertitude importante entourant les perspectives économiques mondiales et le système financier international, et la difficulté à attirer des employés expérimentés et compétents en nombre suffisant.	△	△
Système financier : Des risques liés aux politiques et à la surveillance découlent de l'élargissement du rôle joué par la Banque dans la réforme des systèmes financiers canadien et international et dans la surveillance de nouvelles contreparties centrales, ainsi que de la difficulté à attirer du personnel qualifié.	△	△
Monnaie : Des risques sur le plan de la mise en œuvre tiennent à la possibilité que la nouvelle série de billets de banque en polymère n'atteigne pas les objectifs visés.	△	△
Gestion financière : Il existe des risques liés à la prestation de services de garde, à l'exploitation du système de paiement, de compensation et de règlement et à la gestion des réserves de change.	●	●
Risques d'entreprise		
Personnel et capacité fonctionnelle : Des risques sont rattachés à la complexité grandissante des activités de la Banque, à la transformation de l'éventail de compétences recherché, à la taille restreinte du bassin de candidats à des postes d'économiste et de spécialiste du système financier, ainsi qu'à l'évolution démographique.	△	△
Exécution et répercussions des projets : Des risques sont associés à la quantité de grands projets complexes et à leur interdépendance.	△	△
Continuité des processus opérationnels essentiels : Les risques liés à la poursuite des activités tiennent à l'incapacité dans laquelle la Banque pourrait se trouver de mener à bien ses processus opérationnels essentiels en raison de l'indisponibilité du personnel, des systèmes informatiques ou du site de relève.	△	●

Risques financiers

Pour atténuer les risques financiers, la Banque est dotée d'un organe de surveillance qui exerce ses fonctions indépendamment des opérations de l'institution. Le Bureau de surveillance des risques financiers a pour mandat de suivre de près les risques financiers associés au bilan de la Banque et à rendre compte de ses observations. Les politiques en matière de nantissement qui concernent les opérations d'octroi de liquidités sont examinées et mises à jour régulièrement. En ce qui a trait au fonctionnement général de l'institution, la direction a mis en place un système de contrôles internes qu'elle surveille activement. Des examens visant à apprécier le caractère approprié et l'efficacité de ces contrôles sont effectués périodiquement. Pour plus de renseignements sur les risques financiers auxquels est exposée la Banque, se reporter à la note 7 des états financiers.

Risques liés aux activités

Pour gérer les risques liés aux activités dans les fonctions Politique monétaire, Système financier et Gestion financière, la Banque dispose de cadres de politique bien établis et d'un vaste programme de recherche, ainsi que de modèles d'analyse qu'elle actualise régulièrement. Elle participe aussi à un certain nombre des principaux forums internationaux et collabore avec d'autres grandes banques centrales ainsi qu'avec ses partenaires canadiens et internationaux responsables de la réglementation du secteur financier. De plus, elle a recours à une stratégie de communication globale pour faire connaître aux Canadiens les objectifs de ses décisions en matière de politique ainsi que les enjeux liés au système financier et les vulnérabilités potentielles de ce dernier.

Les mesures prises pour atténuer les risques associés à la fonction Monnaie sont notamment les suivantes : élaboration de plans d'exécution détaillés; suivi attentif des travaux liés à l'émission des nouveaux billets en polymère en 2012 et en 2013 et présentation de rapports à chacune des principales étapes; essais multiples à l'étape de la préproduction; maintien de relations soutenues avec les institutions financières et les entreprises d'impression de billets; mise en œuvre d'un programme complet de communication et d'information du public.

La Banque s'assure de la qualité de l'environnement de contrôle en procédant régulièrement à l'examen de ses systèmes, processus et documents importants ou essentiels à l'accomplissement de sa mission, et en y apportant des améliorations au besoin. (Voir également à ce sujet la section suivante, « Risques d'entreprise ».)

Risques d'entreprise

Pour atténuer les risques liés au personnel et à la capacité fonctionnelle, la Banque affine sa stratégie de recrutement (en optant par exemple pour un recrutement proactif et ciblé dans le cas des professionnels en milieu de carrière et des candidats spécialisés), elle s'assure que ses politiques de ressources humaines et les programmes offerts relativement au développement du talent, au milieu de travail et à la rémunération demeurent adéquats et efficaces, et elle renforce la planification des capacités et ses moyens de gestion du changement.

Sur le plan de l'exécution de projets, la Banque atténue les risques au moyen d'une structure de gouvernance TI bien conçue, ainsi que par un suivi et des comptes rendus de l'avancement des projets, par de bonnes méthodes de gestion de portefeuille et par le recours à des compétences externes au besoin.

La Banque met régulièrement à l'essai son programme de continuité des opérations et le modifie en fonction des résultats obtenus. Elle s'assure de pouvoir compter sur un effectif polyvalent en offrant en permanence à son personnel de la formation sur les processus et systèmes sur lesquels s'appuient ses activités. Enfin, la tenue d'une base de données sur les incidents opérationnels permet l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action visant à atténuer les risques potentiels. Des changements sont en cours pour améliorer ses plans de continuité des opérations, y compris ses sites de relève.

Résultats par rapport au Plan

Le Plan à moyen terme 2010-2012

Le Plan à moyen terme (triennal) est le principal document de planification dans lequel la Banque établit ses priorités stratégiques. Le plan actuel prévoit les priorités suivantes : mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques; renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure; attirer, retenir et motiver les employés; dévoiler et émettre une nouvelle série de billets de banque.

Les grandes priorités de la Banque

La Banque établit ses priorités de travail annuelles en fonction de son plan à moyen terme et de l'évolution du contexte. Le tableau suivant présente les réalisations clés pour chacune des grandes priorités de la Banque en 2011. Les travaux effectués au cours de la dernière année dans chacun de ces domaines stratégiques sont décrits à la section « Principales réalisations » du présent rapport.

Grandes priorités de la Banque en 2011	Principales réalisations en 2011
Mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques	• La Banque a mené à bien le programme pluriannuel de recherche sur le cadre de conduite de la politique monétaire et elle a renouvelé l'entente conclue avec le gouvernement fédéral concernant la maîtrise de l'inflation. • Elle a joué un rôle de premier plan dans les projets de réformes macroéconomique et financière, tant au Canada qu'à l'étranger. • Elle a renforcé le cadre d'analyse servant à apprécier le risque systémique auquel est exposé le système financier canadien. • Elle a participé à la conception du plan de liquidité prudentielle du gouvernement et de la stratégie de gestion de la dette de ce dernier.
Renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure	• Elle a accru la résilience de son infrastructure de paiement essentielle en franchissant des étapes importantes vers la mise à niveau de son centre de données. • Elle a réalisé d'importants progrès dans la mise au point de nouveaux systèmes informatiques à l'appui de l'analyse économique, des opérations sur les marchés financiers, de la gestion financière et de l'administration générale, et elle a poursuivi l'analyse en prévision de la modernisation du complexe du siège.
Attirer, retenir et motiver les employés	• Elle a achevé la mise en œuvre du nouveau programme de rémunération globale et amélioré la gestion du rendement. • Elle a élaboré un cadre pour le recrutement de personnel en milieu de carrière possédant des compétences spécialisées. • Elle a mené un bilan de santé du milieu de travail auquel a participé 85 % du personnel, et amélioré ses résultats par rapport au sondage précédent.
Procéder au dévoilement d'une nouvelle série de billets de banque et en émettre la première coupure	• Elle a lancé avec succès la nouvelle série de billets de banque en polymère, dotée d'éléments de sécurité améliorés, et émis la coupure de 100 dollars.

Résultats financiers de 2011 par rapport au Plan

Pour suivre l'évolution de ses charges, la Banque se penche, d'une part, sur les charges opérationnelles totales publiées dans les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière et, d'autre part, sur les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme[4]. Celles-ci constituent un sous-ensemble du total des charges opérationnelles publiées dans les états financiers.

Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme ne prennent pas en compte les coûts qui ont affiché une forte volatilité dans le passé ou qui ne peuvent être prévus avec précision, et qui, par conséquent, sont moins significatifs du point de vue de la gestion courante des activités de la Banque.

---

[4] Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme sont considérées comme étant une mesure non conforme aux IFRS, qui n'a donc pas de signification selon ce référentiel.

Les charges suivantes sont exclues des charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme :

- les charges associées aux avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant, dont la volatilité découle des variations des taux d'actualisation;
- les coûts liés à la production des billets de banque, qui varient en fonction des volumes de billets;
- les coûts ponctuels considérables rattachés à deux projets d'immobilisations importants : 1) le Programme d'amélioration de la continuité des opérations et 2) la modernisation du complexe du siège de l'institution, à Ottawa.

Le niveau des charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme inscrites au budget pour 2011 a été fixé à 342 millions de dollars, conformément à la directive du gouvernement fédéral de plafonner les dépenses aux niveaux de 2010. La Banque a pris cet engagement à la fin de 2010, lors de la mise à jour du plan financier du Plan à moyen terme. Elle a lancé au même moment le Programme d'efficacité institutionnelle pour s'assurer que les objectifs prioritaires énoncés dans le Plan à moyen terme seront atteints, tout en respectant la directive du gouvernement fédéral sur le maintien des dépenses au niveau de 2010.

Les charges opérationnelles réelles au titre du Plan à moyen terme pour 2011 se chiffrent à 316 millions de dollars, ce qui correspond à 26 millions de dollars de moins que les charges opérationnelles budgétisées de 342 millions de dollars. Ce recul des charges est attribuable surtout aux économies découlant de la mise en œuvre du Programme d'efficacité institutionnelle et des coûts moins importants que prévu associés aux activités de restructuration. Les charges opérationnelles totales se sont établies à 353 millions de dollars. La section « Analyse des résultats financiers » du présent rapport en donne le détail.

	2011		2010	
	Charges réelles	Plan à moyen terme	Charges réelles	Plan à moyen terme
Charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme	316	342	344	342
Charges exclues	37		37	
Charges totales	353		381	

Les coûts liés à la production des billets de banque, qui constituent le principal élément des charges exclues, n'ont pas enregistré de variation notable par rapport à 2010. En 2011, les coûts donnant lieu aux charges associées aux avantages sociaux futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant ont diminué, en raison surtout de la révision à la baisse des projections de coûts par suite de l'évaluation actuarielle la plus récente.

Mesures de rendement de l'institution

Pour apprécier son rendement sur les plans de la mise en œuvre de sa stratégie et du suivi de ses résultats financiers, la Banque en examine les principaux déterminants et suit des indicateurs de rendement clés. Le rendement de la Banque en 2011 à l'égard de chacun de ces indicateurs est présenté dans le tableau suivant.

Indicateur de rendement clé	Rendement en 2011
Inflation	L'inflation mesurée par l'IPC global a temporairement dépassé la limite supérieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 %; l'inflation mesurée par l'indice de référence est cependant demeurée proche de 2 % durant toute l'année et les attentes d'inflation sont restées bien arrimées à la cible de 2 %.
Niveaux de contrefaçon	À 34 faux billets par million de billets authentiques en circulation (BPM), le taux de contrefaçon s'est maintenu bien en deçà du plafond de 50 BPM fixé dans le Plan à moyen terme.
Délai d'exécution des opérations sur les marchés	Le délai d'exécution des opérations sur les marchés a été bien au-dessous de la limite de cinq minutes fixée pour donner suite aux offres des participants aux adjudications de bons du Trésor et d'obligations, et aux offres relatives aux opérations de rachat et de conversion.
Disponibilité des systèmes	La cible de 99,5 % visée en matière de disponibilité des systèmes a été dépassée pour les systèmes bancaires essentiels de la Banque.
Milieu de travail	La Banque a continué de figurer au palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada.

Analyse des résultats financiers

Variations de la situation financière et du résultat global

La présente section porte sur l'analyse des résultats financiers de la Banque tels qu'ils sont communiqués dans ses états financiers.

Points saillants de l'état de la situation financière
(En millions de dollars)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010[a]	Variation ($)	Variation (%)
Actif				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	12	5	7	149,4
Prêts et créances	1 531	2 087	(556)	-26,7
Placements	62 424	58 767	3 657	6,2
Immobilisations corporelles	177	153	24	15,4
Immobilisations incorporelles	44	26	18	69,9
Autres éléments d'actif	59	178	(119)	-66,7
	64 247	61 216	3 031	5,0
Passif et capitaux propres				
Billets de banque en circulation	61 029	57 874	3 155	5,5
Dépôts	2 481	2 557	(76)	-3,0
Autres éléments de passif	312	368	(56)	-15,1
Capitaux propres	425	417	8	1,8
	64 247	61 216	3 031	5,0

[a] Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les Normes internationales d'information financière (IFRS)

À la clôture de l'exercice 2011, la Banque détenait un actif de 64 247 millions de dollars sous forme de prêts et créances, de placements, d'immobilisations corporelles et incorporelles, et d'autres éléments d'actif. L'actif a augmenté de 3 031 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2010, en raison surtout du fait qu'il a fallu accroître le niveau des actifs pour couvrir les billets de banque en circulation.

Les prêts et créances ont diminué de 556 millions de dollars depuis le 31 décembre 2010 à cause du niveau moins élevé de l'encours de prises en pension à plus d'un jour à la fin de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent. Ces transactions, conclues pour contrebalancer les variations saisonnières de la demande de billets de banque, n'ont plus lieu d'être après le retour de cette dernière aux niveaux d'avant les périodes de vacances. La Banque a procédé à une seule prise en pension à plus d'un jour en décembre 2011 à des fins de gestion générale du bilan, entre autres pour faire face à la hausse saisonnière de la demande de billets.

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 3 657 millions de dollars, s'explique par les achats nets de bons du Trésor et d'obligations du gouvernement du Canada, d'un montant supérieur à celui du remboursement des titres arrivés à échéance. L'augmentation de 10 003 millions de dollars constatée au titre des obligations du gouvernement du Canada, qui a été en partie neutralisée par le recul de 6 360 millions de dollars enregistré au chapitre des bons du Trésor du gouvernement du Canada, concorde avec la hausse du volume d'obligations émises par le gouvernement en 2011. Le reste de l'écart au titre des placements est attribuable à la variation de la juste valeur du placement de la Banque dans les actions de la BRI.

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et incorporelles, engagées depuis le 31 décembre 2010, totalisent 60 millions de dollars. La partie de ces dépenses se rattachant au Programme d'amélioration de la continuité des opérations et au projet de modernisation des ascenseurs du complexe du siège se monte à 26,5 millions de dollars. En outre la Banque a effectué des dépenses de 27,5 millions de dollars relatives à des initiatives stratégiques nécessaires à l'atteinte des objectifs prioritaires énoncés dans son plan à moyen terme. La part la plus importante de ces investissements a été affectée au Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés, qui vise à permettre le traitement en aval de bout en bout et à renforcer la capacité de continuité des activités.

La valeur des autres éléments d'actif a fléchi de 119 millions de dollars depuis le 31 décembre 2010, principalement en raison d'une réduction de l'actif net au titre des avantages du personnel lié aux fonds de pension.

Le passif associé aux billets de banque en circulation a progressé de 5,5 %, une hausse attribuable à la croissance habituelle de la demande de billets.

Le principal élément comptabilisé au passif en tant que dépôts est le dépôt détenu pour le compte du gouvernement du Canada. Cet élément de passif est tributaire des besoins de liquidités du gouvernement, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie. Les dépôts au 31 décembre 2011 avaient reculé de 76 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les autres éléments de passif ont marqué une baisse de 56 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2010, essentiellement en raison d'une diminution de la somme à verser au Receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées aux réserves, est remis chaque année au Receveur général du Canada. Au 31 décembre 2011, la somme à verser s'élevait à 79,8 millions de dollars, contre 168 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Points saillants de l'état du résultat global
Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011
(En millions de dollars)

	Période de douze mois close le 31 décembre			
	2011	2010[a]	Variation ($)	Variation (%)
Produits				
Produits d'intérêts	1 621	1 574	47	3
Charges d'intérêts	(23)	(42)	19	-44
Autres produits	9	11	(2)	-20
Total des produits	1 607	1 543	64	4
Charges				
Frais de personnel	154	171	(17)	-10
Billets de banque – Recherche, production et traitement	54	54	0	1
Entretien des immeubles	24	29	(5)	-16
Technologie et télécommunications	27	34	(7)	-21
Amortissements	17	15	2	12
Autres charges	77	78	(1)	-1
Total des charges	353	381	(28)	-7
Résultat net	1 254	1 163	91	8
Autres éléments du résultat global	(179)	(122)	(57)	–[b]
Résultat global	1 075	1 040	35	3

a. Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).
b. La donnée comparative n'est pas significative.

Produits

Le total des produits pour 2011 s'est chiffré à 1 607 millions de dollars, soit une hausse de 64 millions de dollars (4 %) par rapport à l'exercice précédent.

Le produit des placements de la Banque, qui s'est établi à 1 621 millions de dollars, se composait de 1 615 millions de dollars en produits d'intérêts découlant de bons du Trésor et d'obligations, de 4 millions de dollars en dividendes et de 2 millions de dollars en intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente. L'amélioration du rendement des placements a fait augmenter les produits d'intérêts de 89 millions de dollars (6 %).

La diminution des produits d'autres provenances a contrebalancé l'accroissement du produit des placements. En outre, la Banque a enregistré un recul des intérêts issus des opérations de prise en pension, un moins grand nombre de prises en pension à plus d'un jour ayant été réalisées en 2011. Cette situation s'est traduite par une baisse de 36 millions de dollars des intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de ces opérations.

Les dividendes versés par la BRI ont régressé de 6 millions de dollars, un dividende exceptionnel ayant été versé par la BRI en 2010, mais non en 2011.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les charges d'intérêts sur les dépôts ont diminué de 19 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du niveau des dépôts du gouvernement du Canada, comme il est décrit dans les points saillants de l'état de la situation financière à la page 41.

Charges

Les charges opérationnelles totales ont reculé de 28 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, par suite principalement d'une réduction des frais de personnel. Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme étaient de 26 millions de dollars inférieures aux prévisions, ainsi qu'il est indiqué dans la section « Résultats financiers de 2011 par rapport au Plan ». Grâce au Programme d'efficacité institutionnelle, des économies ont été réalisées dans un certain nombre d'éléments de coût, dont les frais de personnel, l'entretien des immeubles et les coûts associés au rôle d'agent financier de la Banque pour le programme de la dette du gouvernement canadien. Ces économies ont compensé la hausse des coûts non contrôlables dans d'autres secteurs d'activité.

Les frais de personnel pour 2011 ont enregistré une baisse de 17 millions de dollars par rapport à 2010. Les augmentations annuelles de la rémunération ont été neutralisées en partie par la diminution des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel futurs. Les charges de 2010 comprenaient des coûts de restructuration de 11 millions de dollars, mais pas celles de 2011.

Les coûts relatifs à la production des billets de banque sont demeurés au même niveau qu'en 2010. En 2011, la Banque a reçu 205 millions de billets en papier de coton et 107 millions de billets en polymère, contre 456 millions de billets en papier de coton en 2010. La hausse des coûts associés à la production des billets en polymère a contrebalancé la baisse du nombre de billets reçus. La production des billets en papier de coton a eu lieu au premier trimestre de 2011, alors que celle des billets en polymère s'est déroulée au second semestre de l'année.

Charges opérationnelles totales

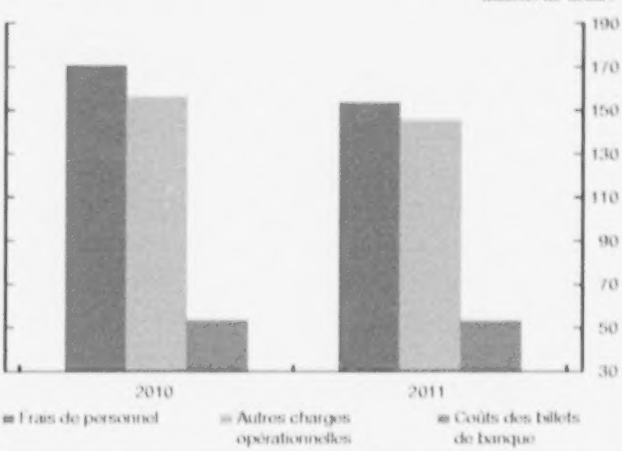

Les autres charges opérationnelles, dont l'entretien des immeubles, la technologie et les amortissements, ont fléchi de 10 millions de dollars par rapport à 2010. Les charges liées à l'entretien des immeubles ont connu une diminution de 5 millions de dollars compte tenu de l'analyse en cours en vue de la rénovation de l'infrastructure vieillissante. Les coûts afférents à la technologie ont diminué de 7 millions de dollars, essentiellement à cause de la portion plus élevée des coûts imputés aux projets d'immobilisations. Les autres charges sont restées inchangées d'une année à l'autre, en raison des réductions de coûts de 4 millions de dollars relativement au rôle d'agent financier de la Banque pour le programme de la dette du gouvernement du Canada.

Résultat net

Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées aux réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. En 2011, la Banque a remis 1 156 millions de dollars au Receveur général du Canada (soit une somme de 126 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 1 030 millions de dollars liée à celui de 2011).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à -179 millions de dollars, consistent en une augmentation de 24 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente contrebalancée par une perte actuarielle de 203 millions de dollars au titre des régimes d'avantages du personnel futurs.

Les pertes actuarielles découlent de la différence entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs des régimes ainsi que du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. La perte enregistrée en 2011 est attribuable à la réduction du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies, de même qu'aux faibles rendements des actifs des régimes. La réduction du taux d'actualisation reflète la variation du rendement des obligations de sociétés observé au cours des douze derniers mois et l'incidence de la nouvelle méthode adoptée par la Banque pour établir le taux d'actualisation comptable[5].

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres. Au 31 décembre 2011, cette réserve s'établissait à 294,6 millions de dollars, montant qui correspond principalement à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS)

À titre d'entreprise ayant une obligation d'information du public, et en conformité avec les normes comptables pour le secteur public, la Banque a adopté les IFRS le 1er janvier 2011. Les premiers états financiers annuels de la Banque présentés selon les IFRS sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui sont accompagnés, à des fins de comparaison, des chiffres retraités de l'exercice 2010. L'incidence de la transition aux IFRS sur l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque et sur les chiffres comparatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est expliquée en détail à la note 20 afférente aux états financiers.

Voici les principales composantes touchées par la transition de la Banque aux IFRS au 1er janvier 2010 :

	Montant	**Description du changement**
Instruments financiers : valeur comptable des actions de la BRI	Hausse de 281 millions de dollars de la valeur comptable des actions de la BRI	Le placement de la Banque en actions de la BRI est classé comme étant disponible à la vente. Il était comptabilisé au coût selon le référentiel comptable antérieur, mais est inscrit à la juste valeur conformément aux IFRS.
Avantages du personnel	Incidence nette des changements : • augmentation de 113 millions de dollars de la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies • baisse de 10 millions de dollars de la valeur comptable du passif autre qu'au titre des prestations définies	Lors de la transition aux IFRS, la Banque a adopté une méthode selon laquelle la totalité des écarts actuariels relatifs aux prestations définies postérieures à l'emploi sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global, et ceux liés aux autres avantages à long terme, en résultat net. À la date de transition, tous les éléments suivants, qui n'étaient pas amortis auparavant, ont été comptabilisés en résultats non distribués : les obligations et actifs transitoires, le coût des prestations acquises au titre des services passés et les crédits connexes, de même que les pertes actuarielles nettes. Ont également été comptabilisées en résultats non distribués les variations liées à l'adoption d'IAS 19, qui comprennent l'utilisation de taux d'actualisation déterminés en fonction des rendements du marché des obligations de sociétés notées AA.
Immobilisations corporelles	Appréciation de 28 millions de dollars de la valeur comptable des immeubles de la Banque	Conformément aux IFRS, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément. Les effets de ce changement sur les immobilisations corporelles de la Banque découlent des modifications rétroactives apportées aux durées d'utilité sur lesquelles ces composants sont amortis.

---

[5] La Banque a adopté la nouvelle méthode pour se conformer aux directives émises par l'Institut canadien des actuaires concernant l'établissement du taux d'actualisation comptable.

Contrôles financiers et procédures

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, et de mettre en place des contrôles et des procédures appropriés en matière de communication de l'information. La Banque dispose d'un régime d'attestation pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, et les contrôles et procédures de communication de l'information. Au 31 décembre 2011, les cadres de la Banque responsables de l'attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ainsi que les contrôles et procédures de communication de l'information, et ont déterminé qu'ils étaient adéquats.

Principales méthodes et estimations comptables

Les méthodes comptables de la Banque sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers. Pour établir les états financiers, la direction doit faire preuve de jugement dans ses estimations et ses hypothèses. Les estimations comptables significatives de la Banque portent principalement sur la juste valeur des instruments financiers et les coûts rattachés aux prestations de pension et aux autres avantages du personnel futurs. Ces estimations sont décrites respectivement aux notes 7 et 14 des états financiers, et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Placement de la Banque en actions de la BRI

La Banque comptabilise à la juste valeur son placement en actions de la BRI.	La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net se fonde sur une décision de la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI) et est utilisée par cette dernière pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise depuis.
	Les états financiers de la Banque comportent les plus récentes données disponibles de la BRI.
	La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et le taux de change.

Avantages du personnel

Les coûts des avantages du personnel futurs sont imputés au compte de résultat pour la période durant laquelle les avantages découlent des états de service du membre du personnel. Les hypothèses sur lesquelles se fonde le calcul des coûts sont présentées à la note 14 des états financiers.	Les principales hypothèses comprennent le taux de rendement à long terme attendu pour les actifs des régimes, le taux de croissance de la rémunération et le taux d'actualisation.
	Le taux de rendement à long terme attendu pour les obligations est déterminé d'après la composition des portefeuilles d'obligations du gouvernement du Canada et de provinces.
	Le taux d'actualisation est l'hypothèse pouvant le plus influer sur l'obligation au titre des prestations définies. Ce taux est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés notées AA.
	Une analyse de sensibilité est présentée à la note 14, *Régimes d'avantages du personnel*. Une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base donnerait lieu à une hausse de 96 millions de dollars de l'obligation nette au titre des prestations définies, et de 2,6 millions de dollars des charges au titre des avantages du personnel.

Contrats et accords importants

En 2011, la Banque a conclu les accords et contrats suivants.

Au premier trimestre de 2011, la Banque a signé avec la société Note Printing Australia Limited, filiale en propriété exclusive de la Banque de réserve d'Australie, un contrat d'une durée de dix ans portant sur la production et la fourniture du support en polymère pour la nouvelle génération de billets de banque canadiens, en contrepartie d'une somme limitée à 250 millions de dollars pour toute la durée du contrat.

En décembre 2011, la Banque a conclu des accords bilatéraux temporaires de swap de monnaies avec la Banque fédérale de réserve de New York, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne. La Banque et ces institutions ont établi de tels accords afin que des liquidités puissent être fournies dans chaque territoire dans chacune de leurs monnaies respectives si les conditions des marchés le justifient. L'accord préexistant de 30 milliards de dollars É.-U. conclu avec la Banque fédérale de réserve de New York a été prolongé jusqu'au 1^er^ février 2013. Les accords de swap d'un montant illimité intervenus avec la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne ont été passés en décembre 2011 et sont assortis d'une durée initiale expirant le 1^er^ février 2013. Aucun des accords de swap de liquidités n'a été utilisé par l'une ou l'autre partie en 2011.

En 2009, la Banque a instauré le Programme d'amélioration de la continuité des opérations afin de rénover et de moderniser l'actuel centre de relève d'Ottawa, dans l'intention de fractionner ses opérations critiques sur les marchés financiers et d'héberger son principal centre de données. Durant le deuxième trimestre, elle a conclu avec un entrepreneur général un contrat de construction d'une valeur fixe de 27 millions de dollars à cet égard. Les travaux ont débuté en juin, marquant ainsi une étape importante dans l'accroissement de la résilience des systèmes et l'amélioration de l'infrastructure de la Banque, une des priorités de son plan à moyen terme.

Au dernier trimestre de 2011, la Banque et le ministère des Finances ont signé un protocole d'entente concernant un dépôt qui sera fait à la Banque par le gouvernement du Canada relativement à la gestion de ses liquidités prudentielles. Pour être en mesure de répondre à ses besoins de liquidités prudentielles, le gouvernement compte déposer à la Banque environ 20 milliards de dollars. La Banque, en consultation avec le ministère des Finances, déterminera le rythme de l'accumulation initiale des soldes. Le dépôt rapportera des intérêts aux taux équivalents à ceux accordés pour d'autres soldes du Receveur général. Afin de rendre possible la hausse projetée du passif de la Banque, le montant minimum d'obligations à rendement nominal que celle-ci achète aux adjudications a été augmenté en 2011, et est passé de 15 à 20 %.

Transactions entre parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, elle maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs sont présentés à la note 19 des états financiers. La Banque fournit au gouvernement fédéral des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, dont elle comptabilise les coûts dans ses charges. Les actifs et passifs qui sont gérés au nom du gouvernement ne figurent pas dans les états financiers de la Banque, puisqu'ils ne lui appartiennent pas.

Aperçu des états financiers de 2012

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations n'englobent pas les projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, ce que la Banque évite afin de limiter l'influence potentielle sur les marchés.

La Banque prévoit ses charges opérationnelles au cours de l'élaboration du Plan à moyen terme. Conformément à l'engagement qu'elle a pris à la fin de 2010, lors de la mise à jour du plan financier du Plan à moyen terme pour donner suite à la directive du gouvernement fédéral, la Banque compte maintenir à 342 millions de dollars ses charges opérationnelles pour 2012.

Charges exclues du Plan à moyen terme

En 2012, la Banque prévoit engager des dépenses liées à son programme de modernisation du siège à la suite de travaux d'analyse additionnels et de la réalisation d'estimations détaillées des coûts.

La Banque s'attend à dépenser 150 millions de dollars pour la production de la nouvelle série de billets de banque en polymère en 2012. Outre la production de la coupure de 100 dollars, qui a été lancée en novembre 2011, et la dernière commande de billets en papier de coton de 5 dollars et de 10 dollars, la production et le lancement des nouveaux billets en polymère de 50 dollars et de 20 dollars auront lieu au cours de l'année 2012.

Dépenses en immobilisations

En 2012, des dépenses en immobilisations de 66 millions de dollars sont projetées au chapitre des opérations courantes et des investissements stratégiques. Cette estimation pourrait être revue en cours d'année lorsque seront connues les décisions qui seront prises à l'égard du Programme de modernisation du siège.

État de la situation financière

En ce qui concerne le plan de liquidité prudentielle du gouvernement canadien, les dépôts de ce dernier détenus à la Banque devraient augmenter d'un montant de 8 à 10 milliards de dollars en 2012.

États financiers

au 31 décembre 2011

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les Normes internationales d'information financière et renferment certains éléments qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette dernière. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de sa responsabilité au regard de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ainsi que du système comptable grâce auquel ils sont produits, la direction a élaboré et mis en place un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et enregistrées correctement, que les données financières sont fiables, que l'actif est bien protégé, que le passif est constaté et que les opérations sont efficaces. La Banque est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner les mécanismes de contrôle interne, y compris de contrôle comptable et financier, et leur mise en application.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification et des finances. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni membres du personnel de la Banque, et ils possèdent des connaissances financières appropriées. Le Comité de la vérification et des finances a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne en chef et les auditeurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des auditeurs externes de la Banque et examine tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a des répercussions importantes sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers ont été audités par les auditeurs externes de la Banque, les cabinets KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Deloitte & Touche s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport figure ci-après. Les auditeurs externes ont eu un libre accès au Comité de la vérification et des finances pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

SVokey

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Ottawa (Canada)
16 février 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada (la « Banque »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2011, 31 décembre 2010 et 1er janvier 2010 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices se terminant les 31 décembre 2011 et 2010, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2011, 31 décembre 2010 et 1er janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices se terminant les 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

KPMG s.r.l./SENCRL.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Deloitte & Touche s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Deloitte & Touche s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)
16 février 2012

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En millions de dollars)

		Au	
	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
ACTIF			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères (note 4)	**11,7**	4,7	20,4
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente (note 5a)	**1 447,7**	2 062,4	25 374,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (note 5b)	**81,5**	22,5	-
Autres créances	**1,6**	2,1	2,2
	1 530,8	2 087,0	25 377,0
Placements (notes 6 et 7)			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**18 545,6**	24 906,1	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	**43 553,3**	33 550,6	31 986,2
Autres placements	**325,3**	310,7	318,7
	62 424,2	58 767,4	45 988,9
Immobilisations corporelles (note 8)	**176,6**	153,0	155,2
Immobilisations incorporelles (note 9)	**44,6**	25,9	23,7
Autres éléments d'actif (note 10)	**59,3**	178,1	211,6
Total de l'actif	**64 247,2**	61 216,1	71 776,8
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Billets de banque en circulation (note 11)	**61 028,8**	57 874,2	55 467,9
Dépôts (note 12)			
Gouvernement du Canada	**1 512,5**	1 869,4	11 847,6
Membres de l'Association canadienne des paiements	**106,7**	47,5	2 999,6
Autres dépôts	**861,8**	639,9	703,0
	2 481,0	2 556,8	15 550,2
Autres éléments de passif (note 13)	**312,8**	368,3	189,8
	63 822,6	60 799,3	71 207,9
Capitaux propres (note 15)	**424,6**	416,8	568,9
Total du passif et des capitaux propres	**64 247,2**	61 216,1	71 776,8

Engagements, éventualités et garanties (note 18)

Vokey

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Au nom du Conseil

W.A. Black

David H. Laidley, FCA,
président du Comité de la vérification et des finances

W. A. Black,
administrateur principal

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions de dollars)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2011	**2010**
PRODUITS		
Produits d'intérêts nets		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	**1 614,7**	1 525,3
Dividendes	**4,3**	10,1
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1,9**	38,4
Autres produits d'intérêts	**0,2**	0,1
	1 621,1	1 573,9
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	**(23,4)**	(42,0)
	1 597,7	1 531,9
Autres produits	**9,1**	11,4
Total des produits	**1 606,8**	1 543,3
CHARGES		
Frais de personnel	**153,8**	170,8
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**53,5**	53,7
Entretien des immeubles	**24,4**	28,7
Technologie et télécommunications	**27,0**	34,3
Amortissements	**17,4**	15,2
Autres charges opérationnelles	**77,0**	78,1
Total des charges	**353,1**	380,8
RÉSULTAT NET	**1 253,7**	1 162,5
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	**23,6**	(16,5)
Pertes actuarielles	**(202,5)**	(105,6)
Autres éléments du résultat global	**(178,9)**	(122,1)
RÉSULTAT GLOBAL	**1 074,8**	1 040,4

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(En millions de dollars)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2011	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**271,0**	**14,1**	**1,7**	**416,8**
Résultat global pour l'exercice							
Résultat net	-	-	-	-	-	**1 253,7**	**1 253,7**
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	**23,6**	-	-	**23,6**
Pertes actuarielles	-	-	-	-	**(14,1)**	**(188,4)**	**(202,5)**
	-	-	-	**23,6**	**(14,1)**	**1 065,3**	**1 074,8**
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	**(1 067,0)**	**(1 067,0)**
Solde au 31 décembre 2011	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**294,6**	-	-	**424,6**
Solde au 1er janvier 2010	5,0	25,0	100,0	287,5	119,7	31,7	568,9
Résultat global pour l'exercice							
Résultat net	-	-	-	-	-	1 162,5	1 162,5
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(16,5)	-	-	(16,5)
Pertes actuarielles	-	-	-	-	(105,6)	-	(105,6)
	-	-	-	(16,5)	(105,6)	1 162,5	1 040,4
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(1 192,5)	(1 192,5)
Solde au 31 décembre 2010	5,0	25,0	100,0	271,0	14,1	1,7	416,8

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions de dollars)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2011	**2010**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Intérêts reçus	**1 641,6**	1 606,0
Dividendes reçus	**4,3**	10,1
Autres produits reçus	**9,9**	11,8
Intérêts versés	**(23,4)**	(42,0)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte et aux fournisseurs	**(385,8)**	(403,3)
Diminution nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**(59,0)**	(22,5)
Diminution nette des dépôts	**(76,4)**	(12 993,4)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**17 052,7**	60 784,5
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**(16 438,6)**	(37 506,3)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**(764,8)**	(470,0)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**764,8**	470,0
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	**1 725,3**	11 444,9
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
(Augmentation) diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	**6 362,5**	(11 180,9)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(15 422,9)**	(5 924,2)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	**5 403,1**	4 302,2
Entrées d'immobilisations corporelles	**(36,2)**	(10,7)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(23,5)**	(4,4)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(3 717,0)**	(12 818,0)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des billets de banque en circulation	**3 154,6**	2 406,3
Remise de l'excédent constaté au Receveur général du Canada	**(1 156,1)**	(1 048,6)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**1 998,5**	1 357,7
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**0,2**	(0,3)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**7,0**	(15,7)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**4,7**	20,4
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE L'EXERCICE	**11,7**	4,7

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA BANQUE DU CANADA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du Canada. La Banque est une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, elle appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et détruit et remplace les billets usés.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables IFRS et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et des statuts administratifs de la Banque en matière de comptabilité et d'informations à fournir.

Il s'agit des premiers états financiers annuels de la Banque à être préparés conformément aux IFRS. La Banque a choisi le 1^{er} janvier 2010 comme date de transition aux IFRS (la « date de transition »). La norme IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1) a été mise en application. Une explication de l'incidence de la transition aux IFRS sur les états financiers est fournie à la note 20.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers le 16 février 2012.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et les actifs et obligations au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le solde net des actifs des régimes, majoré du coût des services passés non comptabilisé, et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables significatifs dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Ces estimations concernent principalement les régimes d'avantages du personnel (note 14) et la juste valeur de certains instruments financiers et instruments de garantie (note 7).

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et des passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables de la Banque sont résumées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été mises en application de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

a) Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments calculés à leur juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du calcul à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin des périodes de présentation de l'information financière annuelles. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux autres produits. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes de change connexes, sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente parmi les autres éléments du résultat global.

b) Instruments financiers

La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les instruments financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction (le cas échéant), pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés selon leur classement.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les prix cotés sur un marché, à l'exception des actions de la

Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui sont évaluées au moyen de données non observables significatives. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente calculés à leur juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou qu'il se déprécie. Le cumul des gains ou des pertes latents auparavant comptabilisé en autres éléments du résultat global est alors reclassé de capitaux propres en résultat net. Les actifs financiers de la Banque classés comme disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des autres placements, qui comprennent les actions de la BRI.

Les actifs financiers que la Banque a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à part la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères.

Tous les autres actifs financiers sont classés en prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque décomptabilise un actif financier seulement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et de celle à recevoir est comptabilisée en résultat net.

La Banque a classé ses passifs financiers en autres éléments de passif. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque décomptabilise les passifs financiers si et seulement si ses obligations sont éteintes, sont annulées ou expirent. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la somme de la contrepartie payée et de celle à payer, y compris, s'il y a lieu, les actifs non monétaires transférés ou les passifs assumés, est comptabilisée en résultat net.

c) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

d) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement canadien à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

e) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par cette dernière sont imputées aux autres produits à la date d'échéance de l'opération.

f) Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes. Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût, moins le cumul des amortissements (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont comptabilisés à leur coût mais ne sont amortis qu'à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des immobilisations corporelles distinctes (principaux composants). Au remplacement d'une partie significative d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

Constructions	de 25 à 65 ans
Matériel informatique	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Les coûts directement liés au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la meilleure estimation de la direction, peut techniquement être achevé et générera un avantage économique futur pour la Banque sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif seulement lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs compris dans l'actif auquel elles se rapportent.

Les actifs logiciels acquis par la Banque dont la durée d'utilité est limitée sont évalués au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, qui peut varier de 3 à 15 ans. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

h) Contrats de location

La Banque agit à titre de preneur

Les contrats de location d'équipement où la Banque assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif au commencement du contrat, à la plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses dans les autres éléments de passif. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre le passif et les charges financières en vue d'atteindre un taux de rendement constant sur l'obligation au titre des contrats de location-financement en cours. L'équipement acquis en vertu des contrats de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont inscrits à l'état du résultat global selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

La Banque agit à titre de bailleur

Les contrats de location de biens de la Banque ont été évalués et classés comme contrats de location simple, car les risques et les avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés au preneur. Les revenus tirés de contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat.

i) Dépréciation

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks, sont soumis à un test de dépréciation dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation annuellement.

j) Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme englobent le salaire en trésorerie, les primes, les congés annuels, les prestations pour soins de santé et soins dentaires ainsi que les avantages prévus par la loi. Ils sont évalués sur une base non actualisée.

Avantages à long terme

La Banque a instauré un régime d'invalidité de longue durée.

Le passif constaté à l'égard de ce régime correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les écarts actuariels et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations du régime sont établis par calcul actuariel selon une méthode comptable fondée sur la date d'occurrence des événements. Les écarts actuariels sont constatés en résultat net immédiatement dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Le coût des services passés découlant de modifications du régime est comptabilisé immédiatement en frais de personnel dans la période au cours de laquelle il survient.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension agréé de la Banque du Canada) et un régime de pension complémentaire à prestations définies capitalisé (le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada), qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Les prestations versées dans le cadre de ces régimes sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire à temps plein moyen des cinq meilleures années consécutives et sont indexées de façon à tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les versements commencent à être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite.

La Banque a instauré également d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés qui comprennent un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2003.

L'actif ou le passif constaté à la fin de l'exercice à l'égard de ces régimes se compose de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs des régimes (s'il en existe). La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, le rendement attendu des actifs des régimes et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations des régimes sont déterminés par calcul actuariel selon la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels découlent de la différence entre le taux de rendement réel et le taux de rendement attendu des actifs des régimes pour cette période ainsi que des changements des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global immédiatement dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Le coût des services passés découlant de modifications des régimes pour lesquels les avantages sont acquis est passé en charges immédiatement. Le coût des services passés pour lesquels les avantages ne sont pas acquis est amorti sur la période jusqu'à ce que les avantages correspondants soient acquis. Les actifs des régimes liés aux obligations capitalisées sont déterminés selon leur juste valeur à la fin de l'exercice.

k) Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

l) Constatation des produits

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes tirés des actions de la BRI sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains (pertes) réalisés sur la vente de bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût amorti à la date de transaction, sont constatés au moment de la vente en tant que reclassement des autres éléments du résultat global.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits, qui pour l'essentiel comprennent les intérêts acquis sur les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Charge au titre des billets de banque

Le coût de production des billets de banque neufs est passé en charges au moment où il est engagé.

n) Changements futurs de méthodes comptables

IFRS 9

La norme IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), publiée en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives connexes, remplaceront la Norme comptable internationale 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ainsi que sur leur évaluation.

IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers existantes et exige le classement de tous les actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale, soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les gains et les pertes sur les actifs financiers évalués à leur juste valeur seront comptabilisés en résultat net, sauf les gains et les pertes sur les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, qui seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation des actifs financiers fondée sur les pertes attendues et les pertes avérées, qui remplacera les diverses méthodes connexes prévues aux termes d'IAS 39.

Selon IFRS 9, tous les passifs financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IFRS 9 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015, mais elle peut être adoptée avant cette date. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers et continuera à le faire jusqu'à l'achèvement des étapes restantes de ce projet, liées à la comptabilité de couverture et à la compensation des actifs et des passifs financiers.

IFRS 7

IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7) a été modifiée en octobre 2010 pour que soient fournies des informations complémentaires sur le transfert des actifs financiers, y compris les effets possibles de tout risque résiduel que l'entité cédante pourrait conserver. Ces modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011. La Banque en évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers.

IFRS 11

Le 12 mai 2011, le Conseil des normes comptables internationales (IASB) a publié IFRS 11 *Partenariats* (IFRS 11). IFRS 11 permet un traitement plus réaliste des partenariats en mettant l'accent sur les droits et obligations de l'accord plutôt que sur sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas). La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation des partenariats en imposant une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement. IFRS 11 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

IFRS 12

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* (IFRS 12). Il s'agit d'une nouvelle norme générale sur les obligations en matière d'informations à fournir concernant toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation.

IFRS 12 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

IFRS 13

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13). Cette norme, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013, définit la juste valeur, établit dans une seule IFRS un cadre d'évaluation de la juste valeur et exige que soient fournies des informations sur l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 ne détermine pas quand un actif, un passif ou un instrument de capitaux propres d'une entité doit être évalué à la juste valeur. Les obligations en matière d'évaluation et d'informations à fournir prévues aux termes d'IFRS 13 s'appliquent plutôt lorsqu'une autre IFRS exige ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur (sauf quelques exceptions limitées). La Banque évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

IAS 19

IAS 19 *Avantages du personnel* (IAS 19) a été modifiée le 16 juin 2011 dans le but d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » et impose que tous les effets de réévaluation soient comptabilisés immédiatement. Elle touche également certains aspects de l'évaluation et des informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013. L'élimination de la méthode du corridor n'aura aucune incidence sur la Banque, puisque celle-ci avait adopté dès la transition aux IFRS la méthode consistant à comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels. La Banque évalue actuellement l'incidence des autres changements apportés à IAS 19 sur ses états financiers.

4. Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères se composent des fonds en caisse ainsi que des dépôts à vue très liquides en monnaies étrangères auprès d'autres banques centrales ou d'institutions financières internationales. Le solde comprend des dollars américains d'une valeur de 5,6 millions de dollars CAN (1,2 million de dollars CAN au 31 décembre 2010 et 3,3 millions de dollars CAN au 1^{er} janvier 2010).

5. Prêts et créances

Les prêts et créances englobent principalement les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et, le cas échéant, les avances aux membres de l'ACP. Ces transactions sont entièrement garanties, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard des instruments de garantie admissibles et des marges. Les risques financiers associés à ces instruments sont présentés à la note 7.

a) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assorties d'une échéance d'un jour ouvrable sont acquis dans le cadre d'opérations de pension auprès de négociants principaux de titres du gouvernement du Canada afin de renforcer le taux cible du financement à un jour.

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assorties d'une échéance de plus d'un jour ouvrable sont acquis dans le cadre d'un processus d'adjudication afin d'assurer la liquidité permettant de soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers. La Banque annonce à l'avance les modalités régissant ces adjudications. Les soumissions sont présentées sur la base du taux de rendement, et les fonds sont alloués par ordre décroissant de taux de rendement.

Au 31 décembre 2011, l'encours se composait d'un contrat assorti d'une échéance initiale de 14 jours. (Au 31 décembre 2010, l'encours se composait de contrats dont l'échéance initiale s'échelonnait de 20 à 34 jours. Au 1er janvier 2010, l'encours se composait de contrats dont l'échéance initiale s'échelonnait de 84 à 363 jours.)

b) Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements

Les avances aux membres de l'ACP comprennent, en règle générale, des prêts consentis dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Ces avances arrivent à échéance le jour ouvrable suivant. Les intérêts sur les avances à un jour sont calculés au taux officiel d'escompte. Le taux officiel d'escompte, ou taux d'escompte, est le taux d'intérêt auquel la Banque accorde des prêts à un jour aux principales institutions financières.

6. Placements

Au 31 décembre 2011, aucun titre n'avait été prêté dans le cadre du programme de prêt de titres (néant au 31 décembre 2010 et néant au 1er janvier 2010).

Les autres placements comprennent 9 441 actions de la BRI que la Banque détient dans le but de participer aux activités de cette dernière. Seules les banques centrales peuvent détenir des actions de la BRI et elles ne peuvent en acquérir de nouvelles que lorsqu'elles sont invitées à en souscrire par le Conseil d'administration de l'institution. Ces actions ne peuvent être transférées sans le consentement écrit préalable de la BRI.

7. Instruments financiers et gestion des risques

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'ACP, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la BRI), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

a) Juste valeur des instruments financiers

(i) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1er janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**11,7**	**11,7**	4,7	4,7	20,4	20,4
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 447,7**	**1 447,7**	2 062,4	2 062,4	25 374,8	25 377,5
Avances aux membres de l'ACP	**81,5**	**81,5**	22,5	22,5	-	-
Autres créances	**1,6**	**1,6**	2,1	2,1	2,2	2,2
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**18 545,6**	**18 545,6**	24 906,1	24 906,1	13 684,0	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	**43 553,3**	**48 511,0**	33 550,6	36 296,4	31 986,2	34 128,0
Autres placements	**325,3**	**325,3**	310,7	310,7	318,7	318,7
Total des actifs financiers	**63 966,7**	**68 924,4**	60 859,1	63 604,9	71 386,3	73 530,8
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	**61 028,8**	**61 028,8**	57 874,2	57 874,2	55 467,9	55 467,9
Dépôts	**2 481,0**	**2 481,0**	2 556,8	2 556,8	15 550,2	15 550,2
Autres passifs financiers	**132,1**	**132,1**	216,9	216,9	61,7	61,7
Total des passifs financiers	**63 641,9**	**63 641,9**	60 647,9	60 647,9	71 079,8	71 079,8

(ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée significative a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2011				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**11,7**	-	-	**11,7**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**18 545,6**	-	-	**18 545,6**
Actions de la BRI	-	-	**325,3**	**325,3**
	18 557,3	-	**325,3**	**18 882,6**
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2010				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	4,7	-	-	4,7
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	24 906,1	-	-	24 906,1
Actions de la BRI	-	-	310,7	310,7
	24 910,8	-	310,7	25 221,5
Actifs financiers à la juste valeur au 1er janvier 2010				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	20,4	-	-	20,4
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	13 684,0	-	-	13 684,0
Actions de la BRI	-	-	318,7	318,7
	13 704,4	-	318,7	14 023,1

En 2011, aucun montant n'a été transféré entre le Niveau 1 et le Niveau 2.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net se fonde sur une décision de la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 et est utilisée par cette dernière pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise depuis. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 pour la période du 1er janvier au 31 décembre.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Solde d'ouverture au début de l'exercice	**310,7**	318,7
(Gain) perte à la juste valeur estimée pour l'exercice comptabilisé par le biais des autres éléments du résultat global	**14,6**	(8,0)
Solde de clôture à la fin de l'exercice	**325,3**	310,7

(iii) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date de l'état de la situation financière.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La valeur comptable de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des avances aux membres de l'ACP, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception du passif au titre des prestations définies décrit à la note 14) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

b) Risque financier

La Banque dispose d'un cadre bien établi pour identifier, gérer et surveiller les secteurs de risque qui la concernent. Ce cadre est appuyé par le Conseil d'administration, qui veille à ce qu'un processus rigoureux de gestion des risques soit en place. La Banque est exposée au risque financier (c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité) lié à la gestion de ses actifs et de ses passifs. Le Bureau de surveillance des risques financiers, qui exerce ses fonctions de façon indépendante, suit de près les risques financiers associés au bilan de l'institution et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

(i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un contrat financier ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, de son portefeuille de placements, des avances aux membres de l'ACP et de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des éléments indiqués ci-dessus. Aucun actif financier n'est en souffrance ni déprécié.

Les avances aux membres de l'ACP et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis. Les instruments de garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les instruments de garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la Banque exige une garantie supérieure à la taille du prêt consenti.

Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les instruments de garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. La qualité de crédit des instruments de garantie est assujettie à diverses restrictions fondées sur la nature de ces actifs, leur échéance et leur notation.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 97 % de la valeur comptable du total de son actif (97 % en 2010), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada, qui a une note de crédit AAA. Les avances octroyées par la Banque aux membres de l'ACP et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qui représentent 2 % de la valeur comptable du total de son actif (3 % en 2010), sont des engagements garantis de diverses institutions financières établies au Canada.

La juste valeur des instruments détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la fin de la période de présentation de l'information financière s'élève à 1 481,0 millions de dollars, soit 102 % du coût amorti de 1 447,7 millions de dollars.

Les instruments de garantie sont concentrés dans les grandes catégories suivantes.

	31 décembre 2011		**31 décembre 2010**		**1er janvier 2010**	
	$	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	**1 481,0**	**100,0**	2 126,9	100,0	15 517,3	58,3
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	–	–	–	–	8 621,4	32,3
Titres émis par une municipalité	–	–	–	–	239,6	0,9
Titres de sociétés	–	–	–	–	1 918,5	7,2
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	359,0	1,3
Total de la juste valeur des instruments de garantie	**1 481,0**	**100,0**	2 126,9	100,0	26 655,8	100,0
En pourcentage du coût amorti		**102 %**		103 %		105 %

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la garantie à l'égard du STPGV. L'exposition maximale aux termes de cette garantie est décrite à la note 18, *Engagements, éventualités et garanties*.

(ii) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada que détient la Banque servent de contrepoids à son passif associé aux billets de banque en circulation ne portant pas intérêt, et l'aident à jouir d'une indépendance d'action dans la conduite de la politique monétaire. Ces actifs sont acquis dans des proportions se rapprochant globalement de la structure de l'encours de la dette intérieure du gouvernement du Canada, de façon à réduire le risque de taux d'intérêt du point de vue de ce dernier.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur découle principalement de ses placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui sont de brève échéance, et en obligations du gouvernement du Canada. La juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada détenus par la Banque est exposée à des fluctuations causées par des variations des taux d'intérêt du marché, car ces titres sont classés comme étant disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur les bons du Trésor du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente sous la rubrique des capitaux propres de l'état de la situation financière jusqu'à ce que les titres arrivent à échéance ou soient vendus. Les obligations du gouvernement du Canada sont comptabilisées au coût amorti, et la Banque acquiert ces titres dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance. Tous les autres actifs ou passifs financiers assortis d'une composante de taux d'intérêt sont comptabilisés au coût amorti ou à la valeur nominale.

Les produits de la Banque varieront au fil du temps sous l'effet de l'évolution future des taux d'intérêt; ces variations ne compromettront toutefois pas la capacité de l'institution de s'acquitter de ses obligations, puisque ses produits dépassent de beaucoup ses charges.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une (augmentation) et d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base sur la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada et les autres éléments du résultat global.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**(15,9) / 15,4 $**	(21,3) / 20,0 $

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt sous forme de fluctuations des flux de trésorerie futurs des instruments financiers existants est limitée aux dépôts du gouvernement du Canada ainsi qu'à la trésorerie et aux dépôts en monnaies étrangères, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. Les autres actifs et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une augmentation et d'une (diminution) des taux d'intérêt de 25 points de base sur les charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	**5,0 / (5,0) $**	17,8 / (17,8) $

Pour l'ensemble des instruments financiers, sauf les billets de banque en circulation, les flux de trésorerie futurs de la Banque sont tributaires du taux d'intérêt du marché en vigueur au moment du renouvellement.

Le tableau suivant illustre le risque de taux d'intérêt associé aux flux de trésorerie futurs en tenant compte des dates d'échéance ou de refixation prévues des actifs et passifs financiers existants.

Au 31 décembre 2011

	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensibles aux taux d'intérêt	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	0,03	11,7	-	11,7	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	1,25	81,5	-	81,5	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1,06	1 447,7	-	1 447,7	-	-	-	-
Autres créances		1,6	1,6	-	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,01	2 999,3	-	2 999,3	-	-	-	-
	0,97	6 666,1	-	-	6 666,1	-	-	-
	1,07	8 880,2	-	-	-	8 880,2	-	-
	1,03	18 545,6						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	1,47	452,2	-	-	452,2	-	-	-
	3,47	4 573,2	-	-	-	4 573,2	-	-
	2,56	23 129,2	-	-	-	-	23 129,2	-
	4,24	15 398,7	-	-	-	-	-	15 398,7
	3,23	43 553,3						
Actions de la BRI		325,3	325,3	-	-	-	-	-
		63 966,7	326,9	4 540,2	7 118,3	13 453,4	23 129,2	15 398,7
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		61 028,8	61 028,8	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	0,86	1 512,5	-	1 512,5	-	-	-	-
Membres de l'ACP	0,75	106,7	-	106,7	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		466,6	466,6	-	-	-	-	-
Autres	0,85	395,2	-	395,2	-	-	-	-
Autres passifs financiers		132,1	132,1	-	-	-	-	-
		63 641,9	61 627,5	2 014,4	-	-	-	-
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		324,8	(61 300,6)	2 525,8	7 118,3	13 453,4	23 129,2	15 398,7

[1] La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus

Au 31 décembre 2010

	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensibles aux taux d'intérêt	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	0,13	4,7	-	4,7	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	1,25	22,5	-	22,5	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1,02	2 062,4	-	2 062,4	-	-	-	-
Autres créances		2,1	2,1	-	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	0,85	4 498,8	-	4 498,8	-	-	-	-
	0,94	8 835,7	-	-	8 835,7	-	-	-
	1,17	11 571,6	-	-	-	11 571,6	-	-
	1,03	24 906,1						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	9,40	212,7	-	-	212,7	-	-	-
	4,08	5 226,8	-	-	-	5 226,8	-	-
	3,41	14 683,7	-	-	-	-	14 683,7	-
	4,74	13 427,4	-	-	-	-	-	13 427,4
	4,08	33 550,6						
Actions de la BRI		310,7	310,7	-	-	-	-	-
		60 859,1	312,8	6 588,4	9 048,4	16 798,4	14 683,7	13 427,4
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		57 874,2	57 874,2	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1,13	1 869,4	-	1 869,4	-	-	-	-
Membres de l'ACP	0,75	47,5	-	47,5	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		433,5	433,5	-	-	-	-	-
Autres	0,81	206,4	-	206,4	-	-	-	-
Autres passifs financiers		216,9	216,9	-	-	-	-	-
		60 647,9	58 524,6	2 123,3	-	-	-	-
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		211,2	(58 211,8)	4 465,1	9 048,4	16 798,4	14 683,7	13 427,4

---

[1] La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international (FMI), et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de quatre grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling et le yen. Comme les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée, la valeur comptable avoisine la juste valeur à la date de clôture.

Comme pour l'exercice 2010, la Banque ne détenait pas, au 31 décembre 2011, de somme importante en dollars américains.

Étant donné que la position de change nette est peu élevée par rapport à l'actif total de la Banque, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. Sur le plan comptable, la Banque considère les actions de la BRI comme étant disponibles à la vente, et leur juste valeur est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Ces actions sont donc réévaluées pour tenir compte des variations de la valeur de l'actif net de la BRI et du dollar canadien. Le risque de prix auquel sont exposées les actions de la BRI est lié aux motifs généraux pour lesquels elles sont détenues et ce risque est négligeable par rapport aux autres risques de marché auxquels la Banque doit faire face.

(iii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Comme l'indique le tableau ci-après, les billets de banque en circulation constituent l'élément le plus important du passif de la Banque. En contrepartie de cet élément non productif d'intérêts, sans échéance fixe, la Banque détient un portefeuille de titres très liquides portant intérêt. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque, la Banque est en mesure de s'acquitter de ses obligations en vendant ses actifs.

À titre de banque centrale du pays, la Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

La Banque est exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie à l'égard du STPGV. L'exposition maximale aux termes de cette garantie est décrite à la note 18, *Engagements, éventualités et garanties*.

Le tableau suivant présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière, car le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Au 31 décembre 2011

	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**11,7**	**11,7**	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	**81,5**	-	**81,5**	-	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 447,7**	-	-	**1 447,7**	-	-	-	-
Autres créances	**1,6**	-	-	**1,6**	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**18 600,0**	-	-	**3 000,0**	**6 675,0**	**8 925,0**	-	-
Obligations du gouvernement du Canada[1]	**42 994,6**	-	-	-	**450,0**	**4 560,0**	**22 990,8**	**14 993,8**
Actions de la BRI	**325,3**	**325,3**	-	-	-	-	-	-
	63 462,4	**337,0**	**81,5**	**4 449,3**	**7 125,0**	**13 485,0**	**22 990,8**	**14 993,8**
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	**61 028,8**	**61 028,8**	-	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	**1 512,5**	**1 512,5**	-	-	-	-	-	-
Membres de l'ACP	**106,7**	-	**106,7**	-	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	**466,6**	**466,6**	-	-	-	-	-	-
Autres	**395,2**	**395,2**	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de passif	**132,1**	-	-	**132,1**	-	-	-	-
	63 641,9	**63 403,1**	**106,7**	**132,1**	-	-	-	-
Ecart de financement net	**(179,5)**	**(63 066,1)**	**(25,2)**	**4 317,2**	**7 125,0**	**13 485,0**	**22 990,8**	**14 993,8**

[1] Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

Lorsque les contreparties aux achats de titres dans le cadre de conventions de revente substituent des instruments de garantie après l'entrée en vigueur de la convention, certaines parties des valeurs comptables présentées peuvent arriver à échéance avant le moment indiqué dans le cas où le montant qui vient à échéance plus tôt que prévu dépend de la valeur des instruments de garantie faisant l'objet de la substitution. Lorsqu'il y a substitution, la convention est habituellement rétablie selon les mêmes modalités. Les informations présentées dans le tableau ci-dessus sont préparées en fonction des conventions en vigueur au 31 décembre 2011.

Les passifs sans échéance fixe comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent les dépôts détenus par la Banque en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada.

Au 31 décembre 2010

	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	4,7	4,7	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	22,5	-	22,5	-	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	2 062,4	-	-	2 062,4	-	-	-	-
Autres créances	2,1	-	-	2,1	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	25 000,0	-	-	4 500,0	8 850,0	11 650,0	-	-
Obligations du gouvernement du Canada[1]	33 072,1	-	-	-	206,6	5 200,9	14 585,8	13 078,8
Actions de la BRI	310,7	310,7	-	-	-	-	-	-
	60 474,5	315,4	22,5	6 564,5	9 056,6	16 850,9	14 585,8	13 078,8
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	57 874,2	57 874,2	-	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1 869,4	1 869,4	-	-	-	-	-	-
Membres de l'ACP	47,5	-	47,5	-	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	433,5	433,5	-	-	-	-	-	-
Autres	206,4	206,4	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de passif	216,9	-	-	216,9	-	-	-	-
	60 647,9	60 383,5	47,5	216,9	-	-	-	-
Écart de financement net	(173,4)	(60 068,1)	(25,0)	6 347,6	9 056,6	16 850,9	14 585,8	13 078,8

[1] Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

8. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2011				
Coût				
Soldes au 1er janvier 2011	**197,3**	**25,8**	**122,2**	**345,3**
Entrées	**21,1**	**10,2**	**4,9**	**36,2**
Sorties	**(0,2)**	**(5,2)**	**(27,6)**	**(33,0)**
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	**-**	**-**	**-**	**-**
Soldes au 31 décembre 2011	**218,2**	**30,8**	**99,5**	**348,5**
Amortissement				
Soldes au 1er janvier 2011	**(80,1)**	**(13,9)**	**(98,3)**	**(192,3)**
Charge d'amortissement	**(5,0)**	**(3,5)**	**(4,0)**	**(12,5)**
Sorties	**-**	**5,2**	**27,6**	**32,8**
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	**-**	**-**	**-**	**-**
Soldes au 31 décembre 2011	**(85,1)**	**(12,2)**	**(74,7)**	**(171,9)**
Valeurs comptables				
Au 1er janvier 2011	**117,2**	**11,9**	**23,9**	**153,0**
Au 31 décembre 2011	**133,1**	**18,6**	**24,8**	**176,6**
Projets en cours en 2011				
Compris dans la valeur comptable nette	**25,1**	**12,3**	**4,6**	**42,0**
Entrées en 2011	**20,5**	**10,2**	**4,4**	**35,1**
Engagements au 31 décembre 2011	**0,6**	**0,3**	**-**	**0,9**

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 26,2 millions de dollars dans le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2010 – 3,0 millions de dollars; 1er janvier 2010 – 0,1 million de dollars), de 4,9 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2010 – 1,6 million de dollars; 1er janvier 2010 – 0,1 million de dollars), de 1,2 million de dollars dans le Programme de transformation des systèmes de la Monnaie (31 décembre 2010 – 1,2 million de dollars; 1er janvier 2010 – néant) et de 1,0 million de dollars dans le Projet d'adaptation du système BPS (31 décembre 2010 – néant; 1er janvier 2010 – néant). Les volets terminés de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2010 – 3,1 millions de dollars; 1er janvier 2010 – 3,1 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2010				
Coût				
Soldes au 1er janvier 2010	185,8	29,2	130,0	345,0
Entrées	5,6	2,2	2,9	10,7
Sorties	-	(5,8)	(4,8)	(10,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	5,9	0,2	(5,9)	0,2
Soldes au 31 décembre 2010	197,3	25,8	122,2	345,3
Amortissement				
Soldes au 1er janvier 2010	(74,1)	(16,1)	(99,6)	(189,8)
Charge d'amortissement	(5,2)	(3,6)	(3,8)	(12,6)
Sorties	-	5,8	4,3	10,1
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(0,8)	-	0,8	-
Soldes au 31 décembre 2010	(80,1)	(13,9)	(98,3)	(192,3)
Valeurs comptables				
Au 1er janvier 2010	111,7	13,1	30,4	155,2
Au 31 décembre 2010	117,2	11,9	23,9	153,0

Projets en cours en 2010				
Compris dans la valeur comptable nette	5,9	5,2	1,1	12,2
Entrées en 2010	5,3	2,1	1,1	8,5
Engagements au 31 décembre 2010	1,5	0,1	1,1	2,7

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2011			
Coût			
Soldes au 1er janvier 2011	42,8	16,8	59,6
Entrées	-	23,5	23,5
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	(0,1)	(0,1)
Soldes au 31 décembre 2011	42,8	40,2	83,0
Amortissement			
Soldes au 1er janvier 2011	(21,9)	(11,8)	(33,7)
Charge d'amortissement	(3,9)	(0,8)	(4,7)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2011	(25,8)	(12,6)	(38,4)
Valeurs comptables			
Au 1er janvier 2011	20,9	5,0	25,9
Au 31 décembre 2011	17,0	27,6	44,6

Projets en cours en 2011			
Compris dans la valeur comptable nette	-	25,6	25,6
Entrées en 2011	-	23,5	23,5
Engagements au 31 décembre 2011	0,9	-	0,9

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 11,2 millions de dollars dans le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2010 – 1,0 million de dollars; 1er janvier 2010 – néant), de 7,8 millions de dollars dans le Programme de transformation des systèmes de la Monnaie (31 décembre 2010 – 0,6 million de dollars; 1er janvier 2010 – néant), de 1,5 million de dollars dans le Projet d'adaptation du système BPS (31 décembre 2010 – néant; 1er janvier 2010 – néant) et de 4,0 millions de dollars dans le volet « Gestion des données » de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique. Les volets terminés de ce dernier (31 décembre 2010 – 13,4 millions de dollars; 1er janvier 2010 – 11,2 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2010			
Coût			
Soldes au 1^er^ janvier 2010	48,0	13,0	61,0
Entrées	2,2	2,2	4,4
Sorties	(5,6)	-	(5,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(1,8)	1,6	(0,2)
Soldes au 31 décembre 2010	42,8	16,8	59,6
Amortissement			
Soldes au 1^er^ janvier 2010	(26,0)	(11,3)	(37,3)
Charge d'amortissement	(1,5)	(0,5)	(2,0)
Sorties	5,6	-	5,6
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2010	(21,9)	(11,8)	(33,7)
Valeurs comptables			
Au 1^er^ janvier 2010	22,0	1,7	23,7
Au 31 décembre 2010	20,9	5,0	25,9

Projets en cours en 2010			
Compris dans la valeur comptable nette	11,7	4,0	15,7
Entrées en 2010	2,2	2,2	4,4
Engagements au 31 décembre 2010	-	-	-

10. Autres éléments d'actif

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1^er^ janvier 2010
Actif au titre des prestations définies (note 14)	**31,4**	166,6	196,3
Tous les autres éléments d'actif	**27,9**	11,5	15,3
Total des autres éléments d'actif	**59,3**	178,1	211,6

11. Billets de banque en circulation

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque est seule habilitée à émettre des billets de banque au pays. La répartition des billets en circulation est indiquée ci-dessous.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
5 $	**1 138,0**	1 038,4	1 054,8
10 $	**1 197,3**	1 159,8	1 125,7
20 $	**16 894,1**	16 808,2	16 643,0
50 $	**9 447,7**	8 443,7	7 773,0
100 $	**31 027,1**	28 964,9	27 535,6
Autres billets de banque	**1 324,6**	1 459,2	1 515,8
Billets de banque en circulation	**61 028,8**	57 874,2	55 647,9

Les autres billets de banque comprennent les coupures qui ne sont plus émises mais qui continuent d'avoir cours légal. Les billets de banque en circulation constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont payables à vue.

12. Dépôts

Les éléments de passif compris dans cette catégorie sont constitués de 2 481,0 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (2 556,8 millions de dollars CAN au 31 décembre 2010 et 15 550,2 millions de dollars CAN au 1er janvier 2010). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché, et la charge d'intérêt sur les dépôts figure dans l'état du résultat global. Des informations complémentaires sur les taux d'intérêt sont présentées dans le tableau sur le risque de taux d'intérêt à la note 7.

13. Autres éléments de passif

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Obligations au titre des prestations définies postérieures à l'emploi (note 14)	**180,7**	151,4	128,1
Versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance	**78,4**	167,5	23,6
Tous les autres éléments de passif	**53,7**	49,4	38,1
Total des autres éléments de passif	**312,8**	368,3	189,8

Le versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance est pris en compte dans le transfert de 1 067 millions de dollars au Receveur général pour l'exercice présenté dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2010 – 1 192,5 millions de dollars).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 1 030 millions de dollars liée au résultat net de 2011 ont été versées au Receveur général du Canada (contre une somme de 23,6 millions de dollars en 2010 liée au résultat net de 2009). Un résultat net impayé de 78,4 millions de dollars (31 décembre 2010 – 167,5 millions de dollars) est inclus dans les autres éléments de passif de l'état de la situation financière.

En 2010, la Banque a comptabilisé des charges au titre des indemnités de départ versées aux membres du personnel dans le cadre de deux projets de restructuration : d'une part, un programme visant à accroître l'efficience et l'efficacité opérationnelles, lequel s'est traduit par une réduction du nombre de membres du personnel affectés à l'administration générale en 2011, et, d'autre part, la vente de ses opérations liées au matériau optique de sûreté en 2011. En ce qui concerne ces deux projets de restructuration, une charge de 11 millions de dollars au titre des indemnités de départ a été comptabilisée en 2010 parmi les frais de personnel et inscrite sous les autres éléments de passif. La somme versée en 2011 relativement aux deux projets de restructuration est de 4,1 millions de dollars, et le reste de la charge à payer se chiffre à 6,9 millions de dollars.

14. Régimes d'avantages du personnel

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension agréé aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2011 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1er janvier 2012.

Le total des sorties de trésorerie au titre des avantages du personnel futurs pour 2011 se chiffrait à 52,2 millions de dollars (72,7 millions de dollars en 2010), soit 43,1 millions de dollars (64,1 millions de dollars en 2010) en cotisations de la Banque à ses régimes de pension et 9,1 millions de dollars (8,6 millions de dollars en 2010) en sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Pour 2012, le total des sorties de trésorerie devrait s'établir à 65,5 millions de dollars, soit 57,7 millions de dollars en cotisations de la Banque à ses régimes de pension et 7,8 millions de dollars en sommes versées dans ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et d'avantages à long terme étaient composés des éléments suivants pour l'exercice :

	Régimes de pension[1]		Autres régimes	
	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**31 décembre 2011**	**31 décembre 2010**
Actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**1 081,8**	934,8	-	-
Rendement réel des actifs des régimes				
Rendement attendu des actifs des régimes	**68,8**	60,3	-	-
Gains (pertes) actuariels	**(18,1)**	53,0	-	-
	50,7	113,3	-	-
Cotisations de la Banque	**43,1**	64,1	-	-
Cotisations des membres du personnel	**11,0**	9,2	-	-
Versements et transferts de prestations	**(43,5)**	(39,6)	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice[2]	**1 143,1**	1 081,8	-	-
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	**916,7**	738,5	**149,9**	128,1
Coût des services rendus au cours de la période	**17,3**	14,4	**6,0**	5,0
Coût financier	**52,3**	51,3	**8,3**	8,5
Cotisations des membres du personnel	**11,0**	9,2	**-**	-
Coût des services passés	**1,4**	-	**-**	-
Pertes actuarielles	**172,5**	142,9	**9,6**	16,9
Versements et transferts de prestations	**(43,5)**	(39,6)	**(9,1)**	(8,6)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	**1 127,7**	916,7	**164,7**	149,9
Actif (passif) au titre des avantages du personnel	**15,4**	165,1	**(164,7)**	(149,9)
Actif au titre des prestations définies	**31,4**	166,6	**-**	-
Obligations au titre des prestations définies postérieures à l'emploi	**(16,0)**	(1,5)	**(164,7)**	(149,9)
Actif (passif) au titre des avantages du personnel	**15,4**	165,1	**(164,7)**	(149,9)

[1] Dans le cas du Régime de pension complémentaire, l'obligation au titre des prestations définies était plus élevée que les actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime s'établissaient à 74,4 millions de dollars (58,1 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 46,2 millions de dollars au 1er janvier 2010) et à 58,4 millions de dollars (56,6 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 50,9 millions de dollars au 1er janvier 2010), respectivement.

[2] Les actifs des régimes de pension se répartissaient comme suit : 53 % en actions, 27 % en obligations, 10 % en obligations à rendement réel, 5 % en biens immobiliers et 5 % en titres à court terme et en trésorerie (56 %, 26 %, 9 %, 4 % et 5 %, respectivement, au 31 décembre 2010, et 56 %, 26 %, 9 %, 4 % et 5 %, respectivement, au 1er janvier 2010).

Les charges au titre des régimes constatées dans l'état du résultat global étaient composées des éléments suivants :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**31 décembre 2011**	**31 décembre 2010**
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des membres du personnel	**17,3**	14,4	**6,0**	5,0
Coût financier	**52,3**	51,3	**8,3**	8,5
(Gain) perte actuarielle	**-**	-	**(2,3)**	1,0
Rendement attendu des actifs des régimes	**(68,8)**	(60,3)	**-**	-
Coût des services passés	**1,4**	-	**-**	-
Charge constatée au titre des régimes	**2,2**	5,4	**12,0**	14,5

Les écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres dans la réserve pour gains actuariels.

Pertes actuarielles cumulées comptabilisées en autres éléments du résultat global				
Pertes actuarielles cumulées comptabilisées, au début de l'exercice	**(89.9)**	-	**(15.9)**	-
Pertes actuarielles comptabilisées au cours de l'exercice considéré	**(190.5)**	(89.9)	**(11.9)**	(15.9)
Pertes actuarielles cumulées comptabilisées, à la fin de l'exercice	**(280.4)**	(89.9)	**(27.8)**	(15.9)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

Obligation au titre des prestations définies au 31 décembre				
Taux d'actualisation	**4,60 %**	5,75 %	**4,44 %**	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,30 % + mérite**	3,50 % + mérite	**3,30 % + mérite**	3,50 % + mérite
Charges au titre des régimes pour l'exercice clos le 31 décembre				
Taux d'actualisation	**5,75 %**	7,00 %	**5,50 %**	6,60 %
Taux de rendement attendu des actifs	**6,50 %**	6,50 %	**0 %**	0 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,30 % + mérite**	3,50 % + mérite	**3,50 % + mérite**	3,50 % + mérite
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Taux d'évolution initial des coûts médicaux			**6,75 %**	7,00 %
Niveau vers lequel baisse le taux d'évolution des coûts médicaux			**4,50 %**	4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser			**2029**	2029

Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA ayant une échéance rapprochée de la durée de l'obligation.

Le taux de rendement attendu des actifs, qui est déterminé par la direction, s'applique à l'ensemble du portefeuille d'actifs des régimes selon une moyenne pondérée et est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements sur toute la durée de vie de l'obligation. Il est possible que le taux de rendement attendu ne soit pas indicatif du rendement à court terme des actifs des régimes ou des conditions du marché en général.

Selon l'hypothèse relative à l'espérance de vie utilisée pour l'évaluation des régimes, le participant qui atteint l'âge de 60 ans en 2011 vivra 25 ans (2010 : 25 ans), et la participante, 27 ans (2010 : 27 ans). Les hypothèses de mortalité servant à l'évaluation des régimes se fondent sur des tables standard publiées par la Society of Actuaries, qui ont été modifiées en fonction des données actuelles de l'industrie et des résultats réels du régime en question.

Analyse de sensibilité

	Variation de l'obligation	Variation des charges
Effet d'une augmentation et d'une diminution de 0,50 point de pourcentage des hypothèses de taux		
Régimes de pension		
Variation du taux d'actualisation	**96,4 / (84,9)**	**2,6 / (2,3)**
Variation du taux de rendement à long terme des actifs des régimes	**s.o. / s.o.**	**5,3 / (5,3)**
Autres régimes		
Variation du taux d'actualisation	**13,6 / (12,3)**	**0,4 / (0,3)**
Effet d'une augmentation et d'une diminution de 1,00 point de pourcentage des hypothèses de taux		
Variation du taux d'évolution des coûts médicaux	**25,1 / (19,5)**	**2,2 / (1,5)**

Résumé des ajustements historiques

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Juste valeur des actifs	**1 143,1**	1 081,8	934,8
Obligation au titre des prestations définies	**(1 292,4)**	(1 066,6)	(866,6)
Excédent (déficit)	**(149,3)**	15,2	68,2
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	**18,1**	(53,0)	-
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux prestations des régimes	**182,1**	159,8	-

15. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital, dont les éléments figurent dans le tableau ci-dessous, sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada*. À la fin de la période de présentation de l'information financière annuelle, la Banque ne contrevenait à aucune exigence extérieure relative à son capital. Les objectifs de la Banque en ce qui a trait à la gestion de son capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Capital social	**5,0**	5,0	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	**294,6**	271,0	287,5
Réserve pour gains actuariels	-	14,1	119,7
Résultats non distribués	-	1,7	31,7
	424,6	416,8	568,9

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**7,4**	(1,7)	6,8
Actions de la BRI	**287,2**	272,7	280,7
Réserve disponible à la vente	**294,6**	271,0	287,5

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée au moment de la transition aux IFRS, et s'y accumulent les écarts actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Réserve pour gains actuariels créée lors de la transition aux IFRS	**119,7**	119,7	119,7
Perte actuarielle cumulative	**(119,7)**	(105,6)	-
Réserve pour gains actuariels	**-**	14,1	119,7

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Avant 2010, la Banque ne pouvait détenir de résultats non distribués.

Depuis le 1er janvier 2010 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et porte au crédit des résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux pertes actuarielles non réalisées sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie qui risqueraient de la placer en situation de capitalisation négative par suite de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires. En date du 31 décembre 2011, la Banque avait retenu 188,4 millions de dollars sur les sommes versées (1,7 million de dollars en 2010).

16. Charges opérationnelles par fonction

Les charges sont ventilées ci-dessous selon les quatre fonctions de la Banque décrites à la note 1.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**
Politique monétaire	**68,3**	72,8
Système financier	**51,0**	52,6
Monnaie	**137,1**	145,5
Gestion financière	**96,7**	109,9
Total des charges	**353,1**	380,8

17. Contrats de location

a) Engagements au titre des contrats de location simple

La Banque loue des locaux pour ses bureaux de Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Les paiements minimaux sont établis au début de la période de location et peuvent varier pendant la durée du contrat. Le loyer conditionnel relatif à la location de locaux est fondé sur les charges opérationnelles des immeubles; celui qui concerne la location de matériel de bureau est déterminé en fonction de l'utilisation.

Au 31 décembre 2011, les paiements minimaux futurs exigibles au titre du loyer, de l'impôt foncier et de l'exploitation des immeubles s'élevaient à 10,7 millions de dollars. Les contrats de location prendront fin à différentes dates entre octobre 2012 et octobre 2020.

Contrats de location de locaux

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Engagements			
À payer dans un délai de 1 an	**1,6**	1,4	1,6
À payer dans un délai de 1 à 5 ans	**4,5**	3,9	3,7
À payer dans plus de 5 ans	**4,6**	2,3	1,8
Total des engagements au titre des contrats de location de locaux	**10,7**	7,6	7,1

b) Paiements à recevoir au titre de la location

La Banque possède des immeubles à Ottawa, Montréal et Toronto et loue des locaux à des ministères et organismes du gouvernement du Canada aux termes de contrats de location simple. Selon les contrats de location actuels non résiliables, le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location et du loyer conditionnel compris dans les produits est ventilé comme suit :

Paiements à recevoir au titre de la location

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
À recevoir dans un délai de 1 an	**4,1**	3,8	2,9
À recevoir dans un délai de 1 à 3 ans	**2,7**	2,0	5,8
Total des paiements à recevoir au titre de la location	**6,8**	5,8	8,7

18. Engagements, éventualités et garanties

a) Contrats à long terme autres que des contrats de location

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2021. Au 31 décembre 2011, des sommes fixes totalisant 193,2 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des sommes variables qui sont fonction du volume des transactions traitées.

En 2010, la Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme concernant des services relatifs aux centres de données, contrat qui prendra effet en 2013 et expirera en 2022. Des sommes fixes totalisant 17,6 millions de dollars seront versées tout au long de la durée du contrat à compter du 1er janvier 2013.

Paiements annuels minimaux au titre des contrats à long terme autres que des contrats de location

	Services impartis
À payer dans un délai de 1 an	**20,3**
À payer dans un délai de 1 à 3 ans	**44,2**
À payer dans un délai de 3 à 5 ans	**44,2**
Par la suite	**102,1**
Total des paiements annuels minimaux	**210,8**

b) Contrats de monnaies étrangères

La Banque est partie aux accords de swap de monnaies étrangères suivants :

	Maximum disponible
Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales	
Banque du Japon (libellé en yens)	**Illimité**
Banque nationale suisse (libellé en francs suisses)	**Illimité**
Banque d'Angleterre (libellé en livres sterling)	**Illimité**
Banque centrale européenne (libellé en euros)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**30 000,0**
Autres accords de swap	
Compte du fonds des changes du Canada (libellé en dollars canadiens)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**2 000,0**
Banque du Mexique (libellé en dollars canadiens)	**1 000,0**

Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales

La Banque et d'autres banques centrales ont établi des accords bilatéraux temporaires de swap de monnaies afin que des liquidités puissent être fournies dans chaque territoire dans chacune de leurs monnaies respectives si les conditions des marchés le justifient.

L'actuel contrat de 30 milliards de dollars É.-U. conclu avec la Banque fédérale de réserve de New York expire le 1^er^ février 2013. Les accords de swap intervenus avec la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne ont été passés en décembre 2011 et sont assortis d'une durée initiale expirant le 1^er^ février 2013.

Chacun de ces contrats peut prendre la forme d'un mécanisme de swap de liquidités en dollars canadiens ou en monnaies étrangères, et peut être utilisé à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Le taux de change applicable aux accords de swap se fonde sur le cours du change au comptant en vigueur convenu entre les parties.

Autres accords de swap

Les autres accords de swap conclus avec la Banque fédérale de réserve de New York et la Banque du Mexique sont d'une durée indéfinie et font l'objet d'un renouvellement annuel.

La Banque a également conclu un accord de swap de monnaies étrangères permanent avec le Compte du fonds des changes du Canada. Cet accord ne comporte pas de montant maximal.

Aucun des accords de swap de liquidités ou des autres accords de swap n'a été utilisé par l'une ou l'autre partie en 2011 ou en 2010. Il n'y avait aucun engagement découlant de ces contrats au 31 décembre 2011 (néant au 31 décembre 2010 et néant au 1^er^ janvier 2010).

c) Éventualités

La Banque détient 9 441 actions de la BRI. La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 DTS, dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du Conseil d'administration de la BRI. La valeur en dollars canadiens de ce passif éventuel était de 55,3 millions de dollars au 31 décembre 2011 (54,6 millions de dollars au 31 décembre 2010 et 58,1 millions de dollars au 1^er^ janvier 2010), selon les taux de change en vigueur à cette date.

d) Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut certaines garanties, décrites ci-après.

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

Le STPGV est un système de traitement de gros paiements, qui appartient à l'ACP et qui est exploité par elle. Toute institution de dépôt membre de l'ACP peut participer au STPGV, à condition d'avoir un compte de règlement à la Banque, de disposer de facilités qui lui permettent de donner des actifs en garantie aux fins du système et de remplir certaines conditions techniques. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le STPGV, dont la limitation des positions débitrices nettes et le dépôt d'instruments de garantie à l'égard du crédit pour découvert, suffisent pour permettre au système d'obtenir les liquidités nécessaires au règlement des opérations en cas de défaillance du participant affichant la position débitrice la plus grande. La Banque donne l'assurance qu'elle fournira ces liquidités et, dans l'éventualité de la défaillance de ce participant, le prêt serait entièrement garanti. Dans le cas, hautement improbable, où plus d'une institution manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV, pour une somme globale dépassant la position débitrice la plus grande affichée par un même participant, les titres donnés en nantissement seraient vraisemblablement insuffisants pour garantir le montant des liquidités que la Banque devrait accorder pour assurer le règlement des transactions dans le système. Cette dernière pourrait ainsi avoir, à l'égard des défaillants, des créances ordinaires dont le montant excéderait celui des titres reçus en nantissement pour garantir les prêts. La Banque aurait le droit, à titre de créancier non garanti, de recouvrer toute partie impayée de ses prêts. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a jamais été prévu dans le passif de la Banque et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des contrats de location et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

e) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

19. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

Régimes de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension agréé de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes. Le coût des services fournis, qui se chiffre à 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2010), a été entièrement recouvré auprès du Régime en 2011.

Principaux dirigeants et rémunération

Les principaux dirigeants, chargés de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Banque, comprennent les membres du Conseil de direction, du Conseil de gestion et du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2011, la Banque comptait 23 principaux dirigeants (23 en 2010).

La rémunération des principaux dirigeants figure dans le tableau suivant.

	31 décembre 2011	**31 décembre 2010**
Avantages à court terme[1]	**3.1**	3.0
Avantages postérieurs à l'emploi	**0.7**	0.5
Honoraires des administrateurs	**0.3**	0.3
Total de la rémunération	**4.1**	3.8

[1] En 2010, trois membres du Conseil de direction ont pris leur retraite et ont par la suite été remplacés. La rémunération versée pendant qu'ils étaient en fonction en 2010, qui vise à la fois les membres quittant le Conseil de direction et leurs successeurs, a été incluse dans les avantages à court terme.

Les avantages à court terme et les avantages postérieurs à l'emploi s'appliquent uniquement aux membres du personnel de la Banque.

En 2011, il n'y a eu aucune dépense liée aux autres avantages à long terme ou aux indemnités de cessation d'emploi pour les principaux dirigeants.

20. Explication de la transition aux IFRS

Comme il est indiqué à la note 2, les présents états financiers annuels de la Banque sont les premiers à être préparés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été utilisées pour préparer les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les informations comparatives figurant dans les présents états financiers IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1er janvier 2010 (la date de transition aux IFRS).

Pour la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Banque a ajusté les montants déclarés auparavant dans les états financiers rédigés conformément au référentiel comptable antérieur. Les tableaux qui suivent et les notes d'accompagnement expliquent l'incidence de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Banque.

Rapprochement des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie déclarés selon les IFRS et selon le référentiel comptable antérieur ne présentent aucune différence.

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 1er janvier 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	Ouverture en IFRS
ACTIF				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères		20,4	–	20,4
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		25 374,8	–	25 374,8
Autres créances		2,2	–	2,2
		25 377,0	–	25 377,0
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		13 684,0	–	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada		31 986,2	–	31 986,2
Autres placements	(a)	38,0	280,7	318,7
		45 708,2	280,7	45 988,9
Immobilisations corporelles	(b,g)	126,8	28,4	155,2
Immobilisations incorporelles	(g)	23,7	–	23,7
Autres éléments d'actif	(c)	98,6	113,0	211,6
Total de l'actif		71 354,7	422,1	71 776,8
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets de banque en circulation		55 467,9	–	55 467,9
Dépôts				
Gouvernement du Canada		11 847,6	–	11 847,6
Membres de l'ACP		2 999,6	–	2 999,6
Autres dépôts		703,0	–	703,0
		15 550,2	–	15 550,2
Autres éléments de passif	(c,d,e)	199,8	(10,0)	189,8
		71 217,9	(10,0)	71 207,9
Capitaux propres	(a,b,c,d,e)	136,8	432,1	568,9
Total du passif et des capitaux propres		71 354,7	422,1	71 776,8

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
ACTIF				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères		4,7	-	4,7
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		2 062,4	-	2 062,4
Avances aux membres de l'ACP		22,5	-	22,5
Autres créances		2,1	-	2,1
		2 087,0	-	2 087,0
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		24 906,1	-	24 906,1
Obligations du gouvernement du Canada		33 550,6	-	33 550,6
Autres placements	(a)	38,0	272,7	310,7
		58 494,7	272,7	58 767,4
Immobilisations corporelles	(b,g)	123,4	29,6	153,0
Immobilisations incorporelles	(g)	25,9	-	25,9
Autres éléments d'actif	(c)	149,1	29,0	178,1
Total de l'actif		60 884,8	331,3	61 216,1
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets de banque en circulation		57 874,2	-	57 874,2
Dépôts				
Gouvernement du Canada		1 869,4	-	1 869,4
Membres de l'ACP		47,5	-	47,5
Autres dépôts		639,9	-	639,9
		2 556,8	-	2 556,8
Autres éléments de passif	(c,d,e)	323,8	44,5	368,3
		60 754,8	44,5	60 799,3
Capitaux propres	(a,b,c,d,e)	130,0	286,8	416,8
Total du passif et des capitaux propres		60 884,8	331,3	61 216,1

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
PRODUITS				
Produits d'intérêts nets				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements		1 525,3	-	1 525,3
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente		38,4	-	38,4
Autres produits d'intérêts	(g)	0,1	-	0,1
		1 563,8	-	1 563,8
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts		(42,0)	-	(42,0)
		1 521,8	-	1 521,8
Dividendes		10,1	-	10,1
Autres produits	(g)	11,4	-	11,4
Total des produits		1 543,3	-	1 543,3
CHARGES				
Frais de personnel	(c,d)	179,3	(8,5)	170,8
Billets de banque – Recherche, production et traitement		53,7	-	53,7
Entretien des immeubles		28,7	-	28,7
Technologie et télécommunications	(g)	34,3	-	34,3
Amortissements	(b)	16,4	(1,2)	15,2
Autres charges opérationnelles		78,1	-	78,1
Total des charges		390,5	(9,7)	380,8
RÉSULTAT NET		1 152,8	9,7	1 162,5
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(a)	(8,5)	(8,0)	(16,5)
Pertes actuarielles	(c)	-	(105,6)	(105,6)
Autres éléments du résultat global		(8,5)	(113,6)	(122,1)
RÉSULTAT GLOBAL		1 144,3	(103,9)	1 040,4

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global

Changements de l'évaluation

a) Conformément à IAS 39, les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de cours coté sur un marché actif mais pour lesquels une valeur de marché peut être raisonnablement estimée ont été constatés à la juste valeur. Les placements de la Banque en actions de la BRI sont classés comme disponibles à la vente et étaient comptabilisés au coût selon le référentiel comptable antérieur.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

État du résultat global	**Exercice clos le 31 décembre 2010**
Diminution des autres éléments du résultat global	8,0

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Augmentation des autres placements	272,7	280,7
Variation des capitaux propres		
Augmentation de la réserve disponible à la vente	(272,7)	(280,7)

b) Conformément à la Norme comptable internationale 16 (IAS 16), chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément. À la date de transition, les seules immobilisations corporelles visées sont les immeubles appartenant à la Banque. La décomposition a eu pour effet de modifier les durées d'utilité sur lesquelles ces actifs sont amortis.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

État du résultat global	**Exercice clos le 31 décembre 2010**
Diminution de la charge d'amortissement	1,2

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Augmentation des immobilisations corporelles	29,6	28,4
Variation des capitaux propres		
Augmentation des résultats non distribués	(29,6)	(28,4)

c) Conformément à la Norme comptable internationale 19 (IAS 19), la Banque a adopté la méthode selon laquelle la totalité des écarts actuariels relatifs aux prestations définies postérieures à l'emploi sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global. À la date de transition, tous les éléments suivants, qui n'étaient pas amortis auparavant, ont été comptabilisés en résultats non distribués : les obligations et actifs transitoires, le coût des prestations acquises au titre des services passés et les crédits connexes, de même que les pertes actuarielles nettes.

Ont également été comptabilisées en résultats non distribués les variations liées à l'adoption d'IAS 19, qui comprennent l'utilisation de taux d'actualisation déterminés en fonction des rendements du marché des obligations de sociétés notées AA.

Après la constatation des ajustements de transition aux IFRS, l'incidence nette de la transition liée aux prestations définies postérieures à l'emploi a été transférée pour établir la réserve pour gains actuariels.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	**Exercice clos le 31 décembre 2010**
Diminution des charges au titre des avantages du personnel	9,3
Pertes actuarielles imputées à la réserve pour gains actuariels	(105,6)

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1^{er} janvier 2010**
Augmentation des autres éléments d'actif	29,0	113,0
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(5,6)	6,7
Variation des capitaux propres		
Augmentation de la réserve pour gains actuariels	(14,1)	(119,7)
Augmentation des résultats non distribués	(9,3)	-

d) Conformément à IAS 19, la méthode comptable IFRS utilisée par la Banque relativement aux autres avantages à long terme consiste à comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels immédiatement en résultat net. À la date de transition, tous les écarts actuariels non amortis précédemment et les variations liées à l'adoption d'IAS 19 ont été comptabilisés en résultats non distribués.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	**Exercice clos le 31 décembre 2010**
Augmentation des charges au titre des avantages du personnel	0,8

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1^{er} janvier 2010**
Diminution des autres éléments de passif	2,5	3,3
Variation des capitaux propres		
Augmentation des résultats non distribués	(2,5)	(3,3)

e) Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'augmentation des résultats non distribués découlant de la transition aux IFRS sera payable au Receveur général du Canada. La somme qui sera payable une fois la transition achevée a été constatée par régularisation en autres éléments de passif.

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Augmentation des autres éléments de passif	(41,4)	-
Variation des capitaux propres		
Diminution des résultats non distribués	41,4	-

f) **Principales exemptions choisies dans le cadre de la transition aux IFRS**

La norme IFRS 1 énonce les exigences auxquelles la Banque doit se conformer au moment d'appliquer les IFRS pour la première fois en vue de la préparation de ses états financiers. La Banque est tenue d'établir ses méthodes comptables IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de les appliquer de façon rétrospective pour déterminer l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1er janvier 2010. Afin d'aider les entités durant le processus de transition, la norme prévoit un certain nombre d'exemptions précises au principe général de retraitement rétrospectif. La Banque a choisi de fournir le Résumé des ajustements historiques à la note 14 sur une base prospective après la transition aux IFRS. Exception faite de cette information, la Banque n'a choisi aucune des exemptions facultatives à certaines IFRS ni aucune des exemptions à l'application rétrospective de certaines IFRS offertes aux termes d'IFRS 1 pour la préparation des présents états financiers.

g) **Reclassement aux fins de la présentation selon les IFRS**

Certains soldes ont été reclassés pour assurer la conformité à la présentation adoptée par la Banque dans le cadre de la transition aux IFRS.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	**Exercice clos le 31 décembre 2010**
Diminution des autres produits	(0,1)
Augmentation des autres produits d'intérêts	0,1
Diminution des autres charges opérationnelles	34,3
Augmentation de la technologie et des télécommunications	(34,3)

État de la situation financière	**31 décembre 2010**	**1er janvier 2010**
Diminution des immobilisations corporelles	(25,9)	(23,7)
Augmentation des immobilisations incorporelles	25,9	23,7

L'état du résultat global, qui était présenté auparavant par fonction dans le cadre du référentiel comptable antérieur, est présenté par nature aux termes des IFRS. Les charges sont déclarées à la note 16 selon les quatre fonctions de la Banque décrites à la note 1.

Cadres supérieurs

Conseil de direction

Mark Carney, *gouverneur*
Tiff Macklem, *premier sous-gouverneur**

Sous-gouverneurs
John D. Murray**, Timothy Lane**, Jean Boivin, Agathe Côté

Avocat général et secrétaire général
W. John Jussup**

Conseillers
Janet Cosier**, [1], Allan Crawford, Dale Fleck, Donna Howard, Sheila Niven**, Lawrence Schembri, David Wolf

Conseillers spéciaux
David T. Beers[2], Prasanna Gai[3], Timothy Hodgson[2], Evan Siddall[2]

Analyses de l'économie canadienne
Sharon Kozicki, *chef*
Stephen Murchison, *sous-chef*
Robert Amano, *directeur de recherches*
Greg Bauer, *directeur de recherches*
Césaire Meh, *directeur de recherches*
Pierre St-Amant, *directeur de recherches*

Analyses de l'économie internationale
Donald Coletti, *chef*
Eric Santor, *sous-chef*
René Lalonde, *directeur de recherches*
Rhys Mendes, *directeur*

Communications
Jill Vardy, *chef*
Glen Nichols, *sous-chef*

Gestion financière et Opérations bancaires
Ron Morrow, *chef*
Eric Wolfe, *sous-chef*
Louise Hyland, *directrice*
Miguel Molico, *directeur de recherches*

Marchés financiers
Paul Chilcott, *chef*
Grahame Johnson, *sous-chef*
Marco Petta, *directeur spécial*
Scott Hendry, *directeur de recherches*
Stéphane Lavoie, *directeur*
Miville Tremblay, *représentant principal et directeur*
Eric Tuer, *directeur*

Monnaie
Gerry T. Gaetz, *chef*
Lorna Thomas, *sous-chef*
John Robert Fortin, *directeur*
Nicole Poirier, *directrice*
Charles Spencer, *directeur*
Richard Wall, *directeur*

Services à la Haute Direction et Services juridiques
W. John Jussup, *avocat général et secrétaire général***
Marie Bordeleau, *secrétaire générale adjointe*
Pierre Roach, *avocat général adjoint*
Rob Turnbull, *conseiller juridique spécial*

Services des technologies de l'information
Sylvain Chalut, *chef*
Daniel Lamoureux, *directeur*
Janne Shaw, *directrice*

Services financiers
Sheila Vokey, *chef et comptable en chef***
Rudy Wytenburg, *sous-chef*

Services généraux
Colleen Leighton, *chef*
Dinah Maclean, *sous-chef*
Alexis Corbett, *directrice*
Susan Chibuk, *directrice de projet*

Stabilité financière
Carolyn Wilkins, *chef*
Toni Gravelle, *sous-chef*
Arthur Berger, *directeur*
Carol Ann Northcott, *directrice*
Graydon Paulin, *directeur*

Vérification
Carmen Prévost Vierula, *vérificatrice interne en chef*

Nota : Postes occupés au 17 février 2012

---

* Président du Conseil de gestion
** Membre du Conseil de gestion
[1] Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
[2] Conseiller spécial du gouverneur
[3] Conseiller spécial invité

Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique
1701, rue Hollis, 13ᵉ étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M8
David Amirault, *représentant principal (Analyse économique)*
Monique LeBlanc, *représentante principale (Monnaie)*

Québec
1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec) H3A 3M8
Miville Tremblay, *représentant principal et directeur (Marchés financiers)*
Laurent Martin, *représentant principal (Analyse économique)*
Phuong Anh Ho Huu, *représentante principale (Monnaie)*

Ontario
150, rue King Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Timothy Hodgson, *conseiller spécial du gouverneur et représentant principal*
Eric Tuer, *directeur (Marchés financiers)*
Jane Voll, *représentante principale (Analyse économique)*
Manuel Parreira, *représentant principal (Monnaie)*

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
308–6th Avenue SW, bureau 2411
Calgary (Alberta) T2P 0H7
Alexander Fritsche, *représentant principal (Analyse économique)*
Ted Mieszkalski, *représentant principal (Monnaie)*

Colombie-Britannique et Yukon
200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4
Lori Rennison, *chef adjointe (Analyse régionale)*
Farid Novin, *représentant principal (Analyse économique)*
Trevor Frers, *représentant principal (Monnaie)*

Bureau de New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175
États-Unis
Zahir Antia, *représentant principal de la Banque du Canada*

Pour de plus amples renseignements sur la Banque du Canada

Internet
banqueducanada.ca
Accès rapide aux communiqués et aux discours du gouverneur, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour

Information publique
Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :
Téléphone : **1 800 303-1282**
Télécopieur : **613 782-7713**
Adresse électronique : **info@banqueducanada.ca**

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :
Téléphone : **1 800 303-1282**
Télécopieur : **613 782-7713**
Adresse électronique : **soldesnr@banqueducanada.ca**